

2022-2023

Master 2 – Etude sur le Genre

L'Union Démocratique Bretonne

Un parti autonomiste face aux questions de genre et d'égalité



Coadic Anne

Sous la direction de
Nicole Roux

Membres du jury

Nicole Roux | Professeure de sociologie
Mannaig Thomas | Maîtresse de conférence en langue et littérature
bretonnes
Université de Bretagne Occidentale

Soutenu publiquement le :
6 septembre 2023



ENGAGEMENT DE NON-PLAGIAT

Je, soussignée, **Anne Coadic**, déclare être pleinement consciente que le plagiat de documents ou d'une partie d'un document publiés sur toutes formes de support, y compris l'internet, constitue une violation des droits d'auteur ainsi qu'une fraude caractérisée. En conséquence, je m'engage à citer toutes les sources que j'ai utilisées pour écrire ce rapport ou mémoire.

Signature :

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Anne Coadic".

REMERCIEMENTS

Je remercie en premier lieu Madame Nicole Roux, Maîtresse de conférences de l'Université de Bretagne Ouest, qui a dirigé mes recherches de Master 1 et de Master 2, pour sa disponibilité et les conseils et pistes de recherches qu'elle m'a fournis tout au long de ces deux années.

Je remercie également Madame Nahéma Hanafi, Maîtresse de conférences de l'Université d'Angers, responsable du master, ainsi que l'ensemble des enseignant.es du Master Etudes sur le Genre de l'Université d'Angers.

Je remercie les huit militant.es avec lesquel.les j'ai réalisé les entretiens qui ont fourni le matériau essentiel à ce travail de recherche pour leur confiance, et l'intérêt qu'ils et elles ont manifesté vis-à-vis de cette enquête.

Je remercie enfin les personnes de mon entourage familial et amical qui par leurs retours m'ont permis d'approfondir certains points de ma réflexion et de les faire évoluer, et qui m'ont également apporté un soutien précieux. Ma gratitude va particulièrement à ma fille, pour sa patience face aux nombreuses heures de travail qui ont rythmé notre vie familiale.

SOMMAIRE

Partie méthodologique

Introduction.....	page 7
Problématique.....	page 9
Historiographie / état de la littérature.....	page 13
Méthodologie.....	page 18
– cadre théorique de la recherche	
– cadre historique et géographique	
– entrée sur le terrain	
– constitution de l'échantillon	
– entretiens	
– traitement des données et l'analyse	
– sources	
– annexes	

L'enquête

Introduction.....	page 25
I - Le manque de femmes au sein de l'UDB : un constat unanime et des questionnements.....	page 32
 1 - La place des femmes dans le parti : confirmation de la première enquête.....	page 34
 1- 1 - Les conseils municipaux.....	page 35
 1 – 2 - Au sein de l'UDB.....	page 35
 1– 2 – 1 - Minoritaires et peu investies.....	page 36
 1 – 2 – 2 - Des conjoints en soutien et en relais	page 37
 1 – 2 – 3 - Un rapport à la parole toujours différent	page 38
 1 – 2 – 3 – 1 - L'oral.....	page 38
 1 – 2 – 3 – 2 - L'écrit.....	page 40
 2 - Des analyses et des perspectives divergentes.....	page 41
 2 – 1 - Des questionnements.....	page 41
 2 – 2 - Un climat « bienveillant ».....	page 43
 2 – 3 - Du sexism et de l'homophobie malgré cela.....	page 44
 2 – 4 - Une question d'égalité insérée dans une analyse des dominations.....	page 45
 2 – 4 – 1 - Un parti minoritaire.....	page 46
 2 – 4 – 2 - Une langue minoritaire.....	page 47
 2 – 4 – 3 - Un point de vue intersectionnel.....	page 48

II - Un parti en évolution.....	page 49
 1 – Une évolution impulsée par des personnes et des lieux	page 51
 1 – 1 - Des précurseurs.ses.....	page 51
 1 – 2 - Des évolutions personnelles.....	page 51
 1 – 3 - Une évolution collective.....	page 52
 1 – 4 - Une section en pointe : le « LGBTriarcat » de Brest	page 53
 2 - Un parti qui s'inspire de ses partenaires politiques.....	page 54
 2 – 1 - La France Insoumise et Europe Ecologie Les Verts	page 54
 2 – 2 - L'influence de l'Alliance Libre Européenne.....	page 56
 2 – 3 - L'influence sur Régions et Peuples Solidaires....	page 57
 3 - Un effet de génération : l'influence de l'UDB Jeunes.....	page 58
 3 – 1 - Présentation de l'UDB Jeunes.....	page 59
 3 – 2 - Un fonctionnement horizontal et participatif.....	page 61
 3 – 3 - Revendications et positionnements.....	page 62
III - Une politique volontariste et des mesures concrètes.....	page 66
 1 – Les leviers existants.....	page 66
 1 – 1 - Les élections.....	page 66
 1 – 2 - Un double porte-parolat.....	page 68
 1 – 3 - Des réunions en distanciel et des gardes d'enfant	page 68
 2 - Des propositions.....	page 69
 2 – 1 - Modifier les statuts au congrès.....	page 69
 2 – 2 - Former.....	page 70
 3 – Des représentations divergentes sur la nécessité et la pertinence de certains outils.....	page 71
 3 – 1 - La parité et les quotas, des avis mitigés.....	page 71
 3 – 2 - Les tours de parole.....	page 73
 3 – 3 - Les réunions en non-mixité.....	page 74

3 – 4 - Les cellules de veille contre les violences sexistes et sexuelles (VSS).....	page 76
3 – 5 - Le tutorat entre femmes.....	page 78
IV - La communication de l'UDB sur les questions d'égalité et de féminisme et la visibilisation des femmes.....	page 79
1 – La féminisation du parti : une question d'image.....	page 79
2 - Le journal le <i>Peuple Breton</i>.....	page 81
 2 – 1 - L'invité.e du mois.....	page 83
 2 – 2 - Des articles sur les femmes.....	page 84
 2 – 3 - Des chroniques « féministes ».....	page 85
3 - Les communiqués et les posts sur les réseaux sociaux....	page 86
Conclusion.....	page 88
BIBLIOGRAPHIE.....	page 90

SOURCES

ANNEXES :

- Logotypes de l'UDB, de l'UDB Jeunes et du *Peuple Breton*
- Tableau chronologique des principales organisations du mouvement breton, dit *Emsav*
- Charte d'adhésion de l'UDB
- liste des ouvrages thématiques publiés par le Presses populaires de Bretagne
- Tableau des entretiens, dans l'ordre chronologique
- portrait des enquêté.es

Partie méthodologique

Introduction

Ce mémoire est le résultat d'une enquête menée au cours de l'année universitaire 2022-2023 auprès d'un échantillon de quatre militantes et de quatre militants de l'Union Démocratique Bretonne (UDB), parti autonomiste breton. Ce travail s'inscrit dans le prolongement d'un mémoire de Master 1 soutenu en 2021.

Ce premier travail de recherche avait eu pour objet la place des femmes dans des partis autonomistes et indépendantistes bretons, qui se positionnent à la gauche ou l'extrême-gauche de l'échiquier politique. L'objectif était de tenter d'appréhender cette place dans l'espace de « la revendication bretonne »¹, par le prisme du militantisme de ces femmes au sein de ces partis. Sept militantes avaient alors été rencontrées pour cette enquête.

Lors de l'année de césure entre les deux recherches (année universitaire 2021-2022) de nouveaux contacts avec des militant.es de l'UDB ont été noués et le travail de veille de la production de certain.es d'entre eux et de la communication officielle du parti, sur les réseaux sociaux en particulier, a été poursuivi. Il apparaissait que la question de l'égalité femmes/hommes y était abordée de plus en plus fréquemment. Lors des élections législatives de 2022, l'UDB a valorisé le fait de parvenir à présenter des candidatures paritaires et même légèrement plus de candidates que de candidats, présentant au minimum des binômes femme/homme et un binôme de deux femmes. Enfin, sous l'influence de la fédération Régions et Peuples Solidaires², qui a mis l'égalité femmes/hommes à son agenda de l'année 2023, l'UDB a annoncé publiquement inscrire cette question à l'ordre du jour de son prochain congrès, en novembre 2023.

Ce contexte paraissait favorable pour questionner le parti sur la prise en compte des questions de genre et d'égalité femmes/hommes en son sein. D'autre part, le nombre de contacts obtenus lors de la phase exploratoire, la richesse des entretiens et des thématiques abordées lors de la première enquête m'avaient convaincue de poursuivre et d'approfondir le travail de recherche entamé en M1 par l'étude spécifique de l'Union Démocratique Bretonne. La prolongation de ce travail en Master 2 s'est donc axé sur la façon l'Union Démocratique Bretonne prend en compte les questions de parité et d'égalité de genre dans son fonctionnement interne et sa communication.

1 Selon l'expression de Michel Nicolas, *Histoire de la revendication bretonne : Des origines aux années 1980*, Spézet, Coop Breizh, 2007, 397 p.

2 **Régions et Peuples Solidaires** est une fédération de partis régionalistes et autonomistes dans l'Etat Français. L'UDB y est affiliée.

Si je n'ai jamais milité dans un parti autonomiste ou indépendantiste, les milieux culturels bretons ne me sont pas complètement inconnus. J'ai commencé à apprendre le breton en cours du soir il y a 25 ans, puis commencé à l'enseigner bénévolement à un public d'adultes, vers le milieu des années 2000. J'ai ensuite passé le concours de Professeur des Écoles bilingue, en 2007, et j'exerce toujours cette profession, dans la région de Guingamp (Côtes d'Armor). La langue bretonne est ma langue de travail, mais c'est également la langue que je parle au quotidien avec ma fille de onze ans. Je suis également investie dans diverses associations de promotion de la langue et de la culture bretonne.

Afin de mener à bien cette enquête sur l'UDB, il m'a donc fallu procéder à une analyse réflexive sur ma propre place dans le mouvement breton, me situer par rapport au sujet et au terrain, et interroger mes propres représentations. Garder également à l'esprit que le fait d'être une femme, dans la quarantaine, issue de la classe moyenne, diplômée de l'enseignement supérieur n'est pas sans effet sur le rapport instauré avec les enquêté.es.³ J'ai dû être vigilante quant à la proximité culturelle avec les personnes interrogées, qui peut servir de facilitateur mais aussi de filtre négatif s'il ne permet pas une mise à distance.⁴ Isabelle Clair, dans son article « Nos objets et nous-mêmes : connaissance biographique et réflexivité méthodologique », plaide pour la prise en compte des éléments biographiques du chercheur ou de la chercheuse et de ses expériences personnelles :

« Il paraît difficile de ne pas reconnaître *le poids de l'expérience personnelle sur le choix de l'objet*. Celle-ci apparaît dès lors comme l'un des principaux ressorts de la *libido sciendi* et des directions empiriques comme théoriques que cette dernière emprunte. [...] L'expérience personnelle peut également être conçue comme une *source de connaissance* sur un monde donné ou sur un rapport social (ou plusieurs) qui le traverse(nt) et dès lors traverse(nt) l'analyse qui en est faite. Elle nourrit le travail scientifique de deux principales façons. D'un côté, la connaissance intime du monde sur lequel on enquête est susceptible de faciliter les relations et elle informe de manière précise l'observation et le recueil de la parole. D'un autre côté, on peut enquêter sur un monde inconnu mais dans lequel on reconnaît des logiques sociales pour les avoir vécues ailleurs, de façon plus ou moins comparable : la connaissance biographique est alors susceptible d'orienter et d'aiguiser un regard né d'une position sociale subordonnée à même de favoriser un regard critique sur un ou plusieurs rapports de domination conjugués, qui sont à l'œuvre sur le terrain comme ils sont à l'œuvre dans sa propre vie. [...] Plus spécifiquement, la prise en compte de l'enquête en tant qu'expérience à divers moments de l'analyse réflexive qu'on produit à son égard – lorsqu'on se trouve sur le terrain ou après l'avoir quitté au moment d'écrire à son sujet –, permet d'appréhender et de comprendre les personnes rencontrées dans l'enquête par l'analyse de ce que *nos* relations avec elles *nous font* – des relations faites de distances mais aussi de proximités, de familiarités, d'échos, de miroirs. »⁵

3 Monjaret Anne et Pugeault Catherine (dir.), *Le sexe de l'enquête. Approches sociologiques et anthropologiques*, Lyon, ENS éditions, 2014.

4 Ibid.

5 Clair Isabelle, « Nos objets et nous-mêmes : connaissance biographique et réflexivité méthodologique », *Sociologie*, N° 3, vol. 13/2022

Problématique

La question de recherche initiale était la suivante : **Comment l'UDB intègre-t-elle les questions d'égalité femmes-hommes dans son fonctionnement interne et dans sa communication ?**

Certaines des questions qui ont nourri la problématique sont issues du travail de recherche du Master 1. En effet, l'enquête avait tenté de savoir si les femmes militantes de l'Emsav⁶ revendiquaient une certaine façon de faire de la politique, si elles mettaient en avant de supposées « qualités féminines », ou si au contraire elles essayaient de neutraliser les références à leur sexe. Etaient-elles « sexualisées » et ramenées à leur « féminité » ? Subissaient-elles des « rappels à l'ordre » sexué à l'oeuvre dans le champ politique ? Comment les enquêtées pensaient-elles leur identité de femme et leur place en tant que telle au sein de leur parti ? Pensaient-elles que le fait d'être une femme influence le comportement des autres militants ?

Les femmes militantes de ces partis subissaient-elles des mécanismes d'exclusion de la prise de décision et des lieux de pouvoir, à travers, par exemple, une division du travail militant qui aurait pour corollaire de les marginaliser et d'invisibiliser leur part de ce travail ? Quelle était leur participation à l'élaboration des stratégies de leur organisation, à la production de matériel théorique et leur accès à la parole orale et écrite, éléments valorisés du travail militant ?

L'enquête avait tenté de déterminer si les femmes actives dans le mouvement breton se heurtaient également aux écueils mis en lumière par les études sur le militantisme des femmes dont les premiers, et non des moindres, sont la persistante inégalité concernant la prise en charge des enfants et la répartition des tâches ménagères au sein du foyer.

Au cours de cette enquête menée en 2021, les militantes de l'UDB avaient exprimé le fait que selon elles une prise de conscience avait lieu au sein de leur parti sur la nécessité (l'obligation depuis les lois sur la parité) d'inclure des femmes dans ses instances. Elles déclaraient avoir été accueillies « à bras ouverts », et que les militants de l'UDB étaient « plus ouverts qu'ailleurs » sur ces questions. Ces militantes déclaraient également être mises en avant et encouragée à prendre la parole en public. Elles évoquaient des tours de parole en réunion, qui avaient pour effet de permettre à certaines de s'exprimer avec plus d'assurance. Certaines enquêtées évoquaient un changement lié au renouvellement des générations, tant du côté des hommes que du côté des femmes. Les enquêtées étaient cependant sans

⁶ Appelé également « mouvement breton », on peut tenter la définition suivante de *l'Emsav* : C'est un mot qui vient du verbe breton *en em sevel* « se lever » et qui désigne l'ensemble des acteurs et organisations (politiques, syndicales, groupes économiques ou encore associations) qui oeuvrent pour la préservation et le développement de la spécificité de la Bretagne ou de certains de ses aspects. Ses activités vont de la promotion de la culture bretonne à l'expression de courants politiques qui revendentiquent l'autonomie, voire l'indépendance de la Bretagne. L'*emsav* est une mouvance polymorphe et informelle, sans structure propre, ni représentant.e ou porte-parole.

illusion sur la volonté du parti de féminiser et plus d'une avait rapporté avoir été sollicitée parce que femme. Si parmi les plus anciennes des militantes rencontrées certaines disaient avoir été confrontées à du sexism dans les premières années de leur adhésion, elles déclaraient toutes une évolution et une « féminisation » plutôt bien vécue au sein du parti.

Enfin, et c'est sur cet ensemble de questions que ce second travail de recherche s'est resserré : la place des femmes est-elle pensée par leur parti, en l'occurrence dans ce second terrain, l'UDB ? Fait-elle l'objet d'une problématisation, d'une réflexion menant peut-être à des organisations spécifiques, comme des réunions en non-mixité ? Est-ce que des aménagements ont été mis en place afin de faciliter leur accès ou a minima de diminuer les freins à l'engagement des femmes, comme choisir des horaires de réunion adaptés pour les personnes qui ont des enfants ? Qu'en est-il de ce que l'UDB donne à voir de la prise en compte des femmes dans son organigramme comme dans sa communication interne et externe ?

Au delà de la perception de la question du genre par les militant.es, comment la problématique de l'égalité femmes/hommes est-elle réellement prise en compte ? Derrière une volonté affichée de féminiser, qui était l'un des résultats de la première enquête, quelles sont les pratiques réellement observables ? Comment se fait la sociabilité à l'intérieur du parti ? Comment, et par qui devient-on militant.e de ce parti ? Qu'en est il du bureau politique de l'UDB ? Quelle y est la répartition hommes/femmes ? Qui sont vraiment les personnes décisionnaires ?

Reprendons en appui de ces questions une citation de Janine Mossuz-Lavau sur la place des femmes dans les partis politiques :

« Les questions d'égalité et les femmes elles-mêmes, peu écoutées, sont ainsi mises en arrière-plan des pratiques organisationnelles. Ceci explique, en partie du moins, que beaucoup de militantes manquent de confiance en elles. En outre, on constate de la sorte que si la présence des femmes dans les structures est un indice de leur reconnaissance, elle ne suffit pas à modifier le regard des militants et le fonctionnement des organisations tant qu'il n'y a pas de volonté politique en ce sens, inséparable d'une analyse en termes de genre. Les femmes s'insèrent donc souvent dans les angles morts du militantisme masculin, y puisant parfois du positif, prenant dans les organisations de masse des responsabilités qui leur sont refusées dans les instances du parti ou qui leur sont inaccessibles, vu le rythme militant. Mais leur légitimité de militantes à part entière doit toujours être conquise. »⁷

Les enquêté.e ont également été interrogé.es sur le regard qu'ils et elles portaient sur certains outils ou mesures, comme la parité, les réunions en non-mixité, les cellules de veille contre les VSS, ainsi que sur l'éventuelle mise en place d'une politique volontariste pour améliorer la place des femmes au

⁷ Mossuz-Lavau Janine, « Allegro ma non troppo », Paris, La Découverte, *Travail, genre et société*, 2007/2 N° pages 139 à 142

sein du parti. Nous avons cherché à savoir comment ces questions sont appropriées par les militant.es de l'UDB et si les enquêté.es confirmaient ou pas qu'il y avait bien eu une évolution récente concernant la prise en compte de l'égalité femme/homme au sein du parti, et ce qui pouvait l'expliquer.

Cette enquête peut être mise en perspective avec le contexte dans lequel s'inscrit cette évolution, ce qui a nécessité de questionner l'influence de la culture politique d'Europe Ecologie Les Verts, allié électoral de l'UDB depuis les années 2000. Ce compagnonnage, aux dires de certain.es enquêté.es, expliquerait l'évolution de l'UDB, EELV étant perçu comme très en avance sur les questions de parité. Il faut sans doute également mettre la prise en compte de ces problématiques en lien avec la médiatisation importante du féminisme ces dernières années, qui s'est également diffusé dans le mouvement breton.

Contrairement à la première enquête, je souhaitais interroger également des hommes sur cette évolution, et leur demander s'ils la confirmaient, et comment ils la perçeaient. Est-ce qu'ils se l'appropriaient, et quelle part prenaient-ils au processus de féminisation ? Au vu des résultats de la première enquête il semblait que certains aient joué un rôle de « mentor », ou de « passeur » et aient favorisé l'arrivée de femmes au sein de l'UDB. D'autres encore, plutôt jeunes et disposant d'une certaine visibilité médiatique, parce qu'ils sont élus par exemple, publient régulièrement sur les réseaux sociaux des posts ayant trait aux droits des femmes et au féminisme. Il paraissait pertinent d'aller interroger leurs représentations et leurs pratiques militantes.

Enfin, la part des articles ayant trait au féminisme ou à l'égalité publiés dans *Le Peuple Breton*⁸ semblait de plus en plus importante au fil des mois. Alors que le nombre de femmes qui rédigent des textes dans ce magazine est toujours relativement faible, certaines publient désormais plus ou moins régulièrement des chroniques de livres « de femmes ou féministes »⁹ ou des articles ayant trait à « l'espace de la cause des femmes », pour reprendre l'expression de Laure Bereni¹⁰. Ce fait est d'autant plus notable que le *Peuple Breton* joue un rôle central dans la diffusion du corpus idéologique de l'UDB auprès de ses adhérent.es et militant.es.

D'autre part, l'UDB est un parti déjà relativement ancien, fondé dans les années soixante dans un contexte de luttes anti-colonialistes, et ayant pris part avec plus ou moins d'intensité aux mouvements

⁸ **Le Peuple Breton** : mensuel édité par les Presses Populaires de Bretagne, qui appartiennent à l'UDB. Les principaux contributeurs et les quelques contributrices, sont soit des militant.es, soit des sympathisant.es de l'UDB.

⁹ C'est ainsi que l'une d'entre elles présente le contenu de sa chronique.

¹⁰ Bereni Laure. « Quand la mise à l'agenda ravive les mobilisations féministes. L'espace de la cause des femmes et la parité politique (1997-2000) », *Revue française de science politique*, vol. 59, no. 2, 2009, pp. 301-323.

sociaux et luttes écologistes qui se sont succédées depuis en Bretagne. Les premier.es élu.es de l'UDB l'ont été à la fin du XXème siècle, principalement en tant que conseillers municipaux, puis régionaux à partir de 2004. Cet accès aux mandats s'est donc produit dans les années de la mise en place des lois sur la parité en France. On peut dès lors s'interroger sur les possibles effets conjugués de cet accès à des fonctions électives pour des partis longtemps marginalisés, et de l'obligation par ailleurs de présenter des listes paritaires lors de certains scrutins. Un premier bilan de cette expérience peut désormais être réalisé et l'on peut s'interroger sur la possibilité qui est offerte par l'UDB aux femmes de faire carrière en politique et sur la longévité de celle-ci.

Enfin, les représentations et les pratiques de l'UDB pourraient être comparées à celles d'autres partis autonomistes ou indépendantistes dans le cadre de l'Etat français, mais également au niveau européen.

historiographie / état de la littérature

Les recherches sur le genre et la politique se sont développées tardivement par rapport à d'autres domaines des études sur le genre. Univers très masculin, le domaine politique n'a pas été considéré comme un champ d'investigation prioritaire pour les recherches féministes. En outre, la science politique a longtemps été une discipline au sein de laquelle les résistances aux analyses en terme de genre ont été fortes : les politistes reprennent à leur compte les discours universalistes et neutralisants des théoriciens et acteurs politiques masculins.¹¹ Si les études quantitatives de sociologie électorale ont permis dès les années 1950 de mettre en lumière le « *gender gap* », c'est-à-dire l'écart de participation et de comportement électoral entre les hommes et les femmes, il faut attendre les années 1980 pour que le genre soit considéré comme une « catégorie d'analyse utile » du politique, suivant en cela la définition de Joan W. Scott¹².

Émergeant d'abord dans le monde anglophone, ces approches en terme de genre se sont développées au cours des quinze dernières années dans l'espace francophone, en lien entre autres avec la mise en œuvre des politiques de parité. Le terme de *gender* a été popularisé en 1968 chez les psychologues et chercheurs américains par le livre de Robert Stoller, *Sex and Gender*, et repris ensuite par la sociologue britannique Ann Oakley qui publie en 1972 *Sex, Gender and Society*. En France, ce seront les sociologues qui l'emploieront les premières, à la fin des années 1980, puis les historiennes (spécialistes de l'histoire des femmes) dans la seconde moitié des années 1990 et enfin les politologues.

L'un des premiers ouvrages en français a avoir fait date dans ce domaine de l'analyse du politique par le genre a été publié en 1983. Il s'agit de l'enquête de Janine Mossuz-Lavau et Mariette Sineau sur *Les femmes et la politique*¹³. L'une comme l'autre publieront par la suite plusieurs ouvrages de référence sur cette thématique. Depuis ces travaux pionniers, auquels il faut rajouter l'ouvrage *Femmes et militantisme* de Dominique Loiseau paru en 1996, ceux de Catherine Achin et Sandrine Lévêque ou encore de Laure Béréni sur la parité, la participation des femmes à la vie politique a été largement étudiée. Qu'il s'agisse de leur accès progressif à la citoyenneté pleine et entière, de la place qu'elles occupent dans les partis ou encore de la façon dont elles articulent vie publique et vie privée. Enfin, depuis les années 2000 dans le monde francophone (en Suisse et en Belgique en particulier) sont parus plusieurs ouvrages qui analysent les pratiques militantes au prisme du genre, dont l'ouvrage dirigé par Olivier Filleule, *Le sexe du militantisme*, et *L'engagement militant* dirigé par Patricia Vendramin. « La

11 Bereni L., Chauvin S., Jaunait A., Revillard A., *Introduction aux études sur le genre*, Deboeck supérieur, Louvain-la Neuve, 2020, 431 p. (Chapitre 5 : Genre et politique).

12 Scott J.W., « Gender : a useful Categorical of historical Analysis », *American historical Review*, New York, vol. 91, n°5, 1986, p. 1053-1075.

13 Mossuz-Lavau Janine et Sineau Mariette, *Enquête sur les femmes et la politique*, Paris, PUF, 1983.

sociologie de l'engagement militant, si l'on entend par là toute forme de participation durable à une action collective visant la défense ou la promotion d'une cause, a connu au cours des vingt dernières années, en France spécifiquement, mais aussi dans le monde anglo-saxon, un regain spectaculaire d'intérêt et un profond renouvellement de ses questionnements » précisent Frédéric Sawicki et Johanna Siméant dans leur article *Décloisonner la sociologie de l'engagement militant* paru en 2009.¹⁴

De son côté, l'historiographie du mouvement breton se compose pour partie d'ouvrages rédigés par des acteurs du mouvement eux-mêmes, sous la forme de mémoires, d'essais ou de dictionnaires biographiques. Certains ouvrages sur l'histoire de l'Emsav ou sur certaines de ses composantes ont été rédigés par des journalistes, tels que *La question bretonne* d'Erwan Chartier et Ronan Larvor.¹⁵ Concernant les travaux académiques il faut citer ceux de l'historien Michel Denis, qui a consacré plusieurs ouvrages à l'histoire du mouvement breton. Le premier a été publié à la fin des années 1980 et les deux autres au tournant des années 2010¹⁶.

Si l'on en croit Lieven De Winter, qui a préfacé l'ouvrage collectif *L'Union Démocratique Bretonne* : « Jusqu'à la fin des années 1980, l'analyse scientifique de la famille des partis autonomistes restait très marginale, voire négligeable au sein de la sociologie des partis politiques.» Un rattrapage a eu lieu depuis, même « s'il manque un consensus sur le « label » unificateur des partis appartenant à cette famille.»¹⁷ En effet, nombreux sont les qualificatifs utilisés pour les décrire (autonomistes, régionalistes, ethno-nationalistes, périphériques, infra-étatiques, séparatistes, indépendantistes, sécessionnistes...). Cependant, les études actuelles privilégient les « grands » partis autonomistes surtout présents en Espagne, en Italie et au Royaume-Uni, et les études de cas sur les « petits » partis, qu'ils le soient en terme de poids électoral ou de taille de leur région sont rares. Ce qui est le cas concernant l'Union Démocratique Bretonne.

L'UDB est cependant celui des partis autonomistes ou indépendantistes bretons qui a le plus suscité d'études. Les 4 et 5 avril 2013, les politologues Tudi Kernalegenn et Romain Pasquier — avec

14 Sawicki F. et Siméant J., « Décloisonner la sociologie de l'engagement militant. Note critique sur quelques tendances récentes des travaux français », *Sociologie du travail*, Vol. 51 - n° 1, Janvier-Mars 2009

15 Chartier Erwan et Larvor Ronan, *La question bretonne. Enquête sur les mouvements politiques bretons*, Plougastell-Daoulas, Editions An Here, 2002, 175 p.

16 Nicolas Michel, *Histoire de la revendication bretonne, op. cit. et Breizh - La Bretagne revendiquée : des années 1980 à nos jours*, Skol Vreizh, 2012, 446 p. 17

17 Kernaleguen Tudi, Pasquier Romain (dir), *L'Union Démocratique Bretonne. Un parti autonomiste dans un état unitaire*, PUR, 2014.

le soutien du Centre de recherches sur l'action politique en Europe (CRAPE) et du Centre de recherche bretonne et celtique (CRBC) — ont organisé à l'Institut d'études politiques de Rennes une conférence intitulée : « L'Union démocratique bretonne, un parti autonomiste dans un État unitaire ». Ouvert au grand public, ce colloque a réuni dix-neuf chercheurs en histoire, science politique ou sociologie provenant de Bretagne mais aussi de Belgique, d'Italie ou d'Espagne. Organisé dans une période où les questions de diversité linguistique et de décentralisation sont d'actualité en France, cet événement a permis de poser un premier regard scientifique sur l'UDB et de favoriser le débat pour comprendre davantage la société bretonne et ses aspirations régionalistes. Les actes de conférence ont été publiés aux Presses universitaires de Rennes en janvier 2014, cinquante ans tout juste après la création du parti¹⁸. À l'occasion de ce cinquantenaire, un second ouvrage a été publié en avril 2014, cette fois-ci aux éditions Yoran Embanner : *Histoire de l'Union démocratique bretonne : 50 ans de luttes*. Cet ouvrage propose une restitution de l'histoire parfois mouvementée de l'UDB avec, dans un premier temps, une étude chronologique, puis une étude thématique. Un article paru dans la revue ARPOS en 2004 sur les partis régionalistes et nationalistes en Europe lui a été consacré.¹⁹ Certains de ses militants ont entrepris de documenter l'histoire de l'UDB, au travers de monographies (des *Histoires* du parti) ainsi que par des témoignages personnels retracant leur parcours militant. Ce sont exclusivement des hommes qui ont entrepris cette tâche mémorielle.

Il n'existe pas à notre connaissance d'études prosopographiques concernant l'Emsav politique qui permettrait d'analyser collectivement des trajectoires militantes. Des enquêtes quantitatives ou qualitatives sur la place des femmes dans la vie politique en Bretagne ont été réalisées, entre autres par l'INSEE, mais pas dans l'Emsav en particulier. Quand on consulte les ouvrages relatant l'histoire du mouvement breton, on ne peut d'ailleurs que constater l'absence flagrante de figures féminines,²⁰exception faite de quelques femmes dont on présente l'engagement comme individuel et isolé. Ce constat peut être fait depuis les débuts de l'Emsav, soit la fin du XIX^e siècle.²¹ La question du genre n'est que rarement abordée dans les ouvrages consacrés au mouvement breton, y compris les plus récents et la très faible place des femmes rarement relevée et mise en question. D'autre part, les contributrices de ces ouvrages sont rares : une femme sur treize personnes a pris part au colloque

18 De Winter L., préface de Kernaleguen T. Pasquier R. (dir), *L'Union Démocratique Bretonne*. op. cit.

19 Pasquier R., « L'Union Démocratique Bretonne ou les limites de l'expression partisane autonomiste en Bretagne. », *ARPoS*, « Pôle Sud » 2004/1 n° 20, pages 113 à 132

20 Dans l'ouvrage des journalistes Erwan Chartier et Ronan Larvor *La question bretonne. Enquête sur les mouvements politiques bretons*, qui entend présenter un panorama des différents groupes politiques actifs dans le champ de la revendication bretonne au début du XXI^e siècle, on ne dénombre que cinq femmes sur une trentaine de militant.es interrogé.es.

21 L'acte de naissance de ce mouvement social est généralement associé à la fondation de l'Union Régionaliste Bretonne en 1898.

consacré à l'UDB en 2013²². Tout au plus dans la partie « 2004-2014 » de *l'Histoire de l'UDB*²³, est inséré un court paragraphe *Des jeunes, des femmes...* qui explique le renouvellement des militant.es dans ces premières années du 21ème siècle mais insiste surtout sur le rajeunissement des membres, et des cadres du parti. Il faut attendre la dernière ligne du chapitre pour que soit évoquée la féminisation du parti, et l'accès de deux militantes de l'UDB aux responsabilités régionales dans les années 2000.

Concernant les ouvrages publiés sur les femmes en Bretagne, il s'agit le plus souvent de livres qui présentent un panorama de la représentation des femmes bretonnes, dans les arts visuels en particulier, selon des archétypes,²⁴ ou différentes figures de femmes aux trajectoires « hors du commun ».²⁵ Peu d'études tentent d'appréhender la condition féminine en Bretagne et de l'analyser, à l'exception notable de l'essai d'Anne Guillou, qui en 2007 mit à mal le mythe du fameux « matriarcat breton »²⁶ et de l'ouvrage collectif paru sous la direction d'Arlette Gautier et Yvonne Guichard-Claudic, *Bretonnes ? Des identités au carrefour du genre, de la culture et du territoire* en 2016.²⁷ Il est donc assez rare de trouver des références prenant en compte le cadre spécifique de notre recherche.

Est-ce que cette absence des femmes de la littérature sur le mouvement breton est dûe au genre, masculin, des auteurs de ces ouvrages, ou bien les femmes ont-elles réellement tenu une place très minime dans ce mouvement social ? Est-on face à un « silence de l'histoire », pour reprendre l'expression de Michèle Perrot ?²⁸ Annie Junter le souligne dans l'ouvrage *Bretonnes ?* : « Un silence épais recouvre le rôle des femmes dans le développement politique, économique, social et culturel de la Bretagne. »²⁹

Olivier Fillieule et Patricia Roux expliquent l'invisibilisation des militantes par des logiques propres aux milieux militants et aux sciences sociales :

« Ces logiques sont d'autant moins perçues (et critiquées) qu'elles produisent une triple invisibilisation

22 Colloque organisé par le CRAPE et le CRBC, il s'est tenu à Sciences-Po Rennes les 4 et 5 avril 2013.

23 Monnier J.J., Henry L., Quénéhervé Y., *Histoire de l'UDB. 50 ans de lutte*, Fouesnant, Yoran Embanner, 2014.

24 Croix A. et Douard C. (dir.), *Femmes de Bretagne. Images et histoire*, Rennes, PUR, « Apogée », 1998.

25 De Broc N., *Ces femmes qui ont fait la Bretagne*, Editions Ouest France, 2019.

26 Guillou A., *Pour en finir avec le matriarcat breton, Essai sur la condition féminine*, Morlaix, Skol Vreizh, 2007.

27 Gautier A. et Guichard-Claudic Y. (dir.), *Bretonnes ?, Des identités au carrefour du genre, de la culture et du territoire*, Rennes, PUR, 2016, p. 237 à 257.

28 Perrot M., *Les femmes ou les silences de l'Histoire*, Paris, Flammarion, « Champs Histoire », 1998, 2020 (réédition).

29 Junter A., « Les politiques d'égalité en Bretagne : une affaire de femmes engagées », p. 262 in Gautier Arlette et Guichard-Claudic Yvonne (dir.), *Bretonnes ? op. cit.*

des hiérarchies de genre et de leurs effets dans la sphère des activités militantes. Invisibilisation dans les luttes elles-mêmes, d'abord, où les femmes, pourtant présentes, sont reléguées dans les coulisses, et où les hommes prennent bien souvent le relais dès lors que les causes émergentes semblent devoir se développer; invisibilisation ensuite par la manière dont se construisent les histoires officielles des mouvements; invisibilisation enfin du fait que les sciences sociales sont restées longtemps androcentrées et manifestement incapables d'identifier et de reconnaître les mécanismes genrés de division et de hiérarchisation produits par et dans les collectifs militants. »³⁰

Concernant la littérature anglophone, citons l'ouvrage de Nira Yudal-Davis, *Gender and Nation*, qui analyse la façon dont les relations de genre influencent, et sont influencées par les projets nationalistes³¹.

30 Filllieule O. et Roux P. (dir.), *Le sexe du militantisme*, Presses de Science Po, coll. « Académiques », Paris, 2009, 365 p. Avant propos p. 13

31 Yudal-Davis N., *Gender and Nation*, London, Thousand Oaks, 1997.

Méthodologie

Ce travail de recherche s'inscrit dans plusieurs champs scientifiques : les études de genre, les sciences politiques, l'histoire et la sociologie des mouvements sociaux, de l'engagement militant, du mouvement breton et des femmes en politique.

1 - Cadre théorique de la recherche

Le cadre théorique se situe dans le prolongement de celui du M1, à savoir que l'approche sociologique et qualitative a été privilégiée, au travers d'une enquête ethnographique. Une observation participante n'a cependant pas été possible compte-tenu des contraintes de temps et du fait que les personnes susceptibles d'être enquêtées ne vivent pas et ne militent pas au même endroit.

Cette recherche se veut qualitative car la question de recherche vise à comprendre un phénomène, un comportement, à identifier des représentations, des perceptions (individuelles ou sociales), à identifier et décrire des processus, des stratégies d'acteurs et à rendre compte de pratiques sociales. Elle s'inscrit dans une perspective constructiviste.

Il a été tenté en cela de suivre la méthodologie des ethnographes présentée par H. Becker³², qui est de formuler des hypothèses provisoires sur un phénomène donné, puis de rechercher des cas contradictoires et de repenser leur généralisation de manière à ce que ces cas cessent d'être contradictoires, puis de poursuivre la recherche de cas contradictoires là où ils risquent d'apparaître. L'objectif de cette méthode est d'affiner l'image d'ensemble et de proposer une représentation convaincante de sa complexité et de sa diversité.

2 - Cadre historique et géographique

Compte-tenu des activités militantes et de l'implantation de l'UDB le cadre géographique de la recherche est celui de la Bretagne historique, à 5 départements. L'UDB dispose d'ailleurs d'une section nantaise active et de plusieurs élus à la mairie de Nantes. Le cadre historique pourra être plus large que lors de la précédente recherche, compte-tenu des presque soixante années d'existence de ce parti et du grand nombre d'archives dont il dispose. Cependant, toutes les personnes enquêtées résident en Basse-Bretagne, dans les départements du Finistère, des Côtes d'Armor et du Morbihan.

Il convenait d'être particulièrement attentive au contexte et cadre de cette recherche, car comme le souligne Howard Becker dans *Les ficelles du métier* :

32 Becker H., *Les ficelles du métier. Comment conduire sa recherche en sciences sociales*, Paris, La Découverte, coll. « Guide Repères », 2002, 360 p.

Toute chose se déroule quelque part. Le point important de cette idée consiste à ne jamais oublier que ce que vous étudiez existe en un lieu spécifique – non pas le monde en général, ni un « contexte social », mais ce lieu, précisément – et que tout ce qui est vrai de ce lieu affectera nécessairement votre objet.

Vous devez donc être continuellement très attentifs aux caractéristiques de ce lieu : caractéristiques physiques (quelle est sa situation géographique ? comment y vit-on ? comment y travaille-t-on ? comment y habite-t-on ?), caractéristiques sociales (qui vit là ? depuis combien de temps ? et toutes ces questions auxquelles démographes, sociologues, anthropologues et historiens vous demandent de répondre). « Toute chose se produit nécessairement en un temps donné. (...) Il vaut mieux supposer que tout cela a un sens et en rechercher la signification³³.

L'expérience de l'enquête prouve qu'un entretien approfondi ne prend sens véritablement que dans un « contexte », en fonction du lieu et du moment de l'entretien. La situation d'entretien est, à elle seule, une scène d'observation, plus exactement seule l'observation de la scène sociale (lieux et personnes) que constitue l'entretien donne des éléments d'interprétation de l'entretien.³⁴ C'est pourquoi dans la mesure du possible il a été demandé aux enquêté.es l'autorisation de les rencontrer à leur domicile, ce qui n'a pas été toujours possible. Les entretiens ont eu lieu au domicile des enquêté.es, en présentiel ou en visioconférence, pour quatre d'entre eux. L'un d'eux s'est déroulé au domicile de l'enquêtrice, et trois autres dans un café.

L'une des difficultés du choix de ce terrain est la connaissance personnelle que j'ai de certain.es militant.es et de la distanciation qu'il y a eu à réaliser. Il s'agissait d'une enquête *par distanciation*, distinctes des enquêtes *par familiarisation* telles qu'elles sont définies par Florence Weber et Stéphane Beaud³⁵.

3 - L'entrée sur le terrain

Pour les besoins de l'enquête de Master 1 j'avais contacté les partis politiques enquêtés par courrier électronique fin 2020. En ce qui concerne l'UDB, c'est la coordinatrice qui m'avait répondu et fourni un certain nombre de contacts. Je l'ai sollicitée une nouvelle fois pour le Master 2 début 2023, et je suis également retournée l'interviewer. Elle m'a donné les coordonnées de trois autres personnes, qu'elle a averties de ma démarche. J'ai sollicité directement trois autres personnes que je connaissais auparavant. Un collègue de travail m'a fourni le contact de la huitième personne.

L'enquête s'est déroulée entre février et mai 2023.

33 Ibid.

34 Beaud Stéphane, et Weber Florence, *Guide de l'enquête de terrain*. Paris, La Découverte, coll. « Guide Repères », 1997, 288 p.

35 Ibid.

4 - Constitution de l'échantillon

Lors du travail préparatoire avec Mme Roux, et à l'issue l'expérience du Master 1, nous avons convenu que l'échantillon, de huit à dix personnes, se composerait d'hommes et de femmes à parts égales. Il devait également intégrer la variable d'âge, afin de pouvoir catégoriser les entretiens selon ce critère. Les entretiens ont donc été mis en regard deux-par-deux à partir de « paires » femme/homme d'une même génération et qui occupent des positions comparables au sein du parti.

L'échantillon devait donc se composer comme suit :

5 hommes et 5 femmes (ou au moins : 4 hommes et 4 femmes), ce qui constituerait un corpus d'une dizaine d'entretiens d'environ une heure trente chacun.

2 ou 3 générations d'enquêté.es (ou répartis en deux grandes parties: - 40 ans et + 40 ans)

2 élus / 2 non élus (avec des niveaux comparables)

2 en responsabilité / 2 sans responsabilité

L'objectif n'était pas de chercher la quantité ni la représentativité, mais de présenter les entretiens « en miroir ». Plusieurs personnes avaient été prévues dans la même catégorie au cas où certaines refuseraient ou se désisteraient. Parmi les femmes enquêtées, j'envisageais de retourner voir certaines de celles que j'avais rencontrées il y a deux ans et de contacter en priorité les personnes qui avaient été des informatrices privilégiées lors de la première enquête.

A l'issue de chaque entretien devait être faite une synthèse des entretiens dans les annexes, un portrait de la personne et des thèmes abordés, ce qui nécessitait de prendre des notes et de chronométrier les entretiens pour avoir le sommaire et déroulé de l'entretien.

Une des variables envisagées n'a pas pu être atteinte. Il s'agissait de rentrer en contact avec une ou deux personnes n'ayant pas de responsabilités particulières, ni de mandat électoral. Alors que j'avais sollicité une connaissance professionnelle, celle-ci m'a orientée vers une personne qui, certes, est bien militante de longue date, comme je l'avait précisé, mais occupe des responsabilités au sein de la plus importante fédération et siège au bureau politique de l'UDB. Cela a confirmé la difficulté à atteindre les « invisibles » de l'engagement militant.

Sept des huit enquêté.es sont bretonnant.es, ce qui influence leur perception de la question de recherche, comme on le verra dans la partie consacrée à l'enquête à proprement parler.

Tableau des enquêté.es :

Homme 23 ans UDB jeunes en recherche d'emploi après un master et un service civique	Femme 25 ans UDB jeunes journaliste
Homme 33 ans élu municipal (opp.) enseignant Bureau politique	Femme 35 ans élue municipale (majorité) salariée d'une association Bureau politique
Homme 39 ans élu municipal et régional (opp.) rédacteur en chef du Peuple Breton Bureau politique	Femme 45 ans porte-parole de l'UDB porte-parole de Régions et Peuples Solidaires cuisinière Bureau politique
Homme de 70 ans second fédéral fédération Trégor-Goelo psychologue retraité Bureau politique	Femme 59 ans coordinatrice / permanente de l'UDB élue municipale (maj.)

5 - Les entretiens

Le travail de recherche de M1 s'était appuyé sur un corpus d'entretiens semi-directifs auprès de sept militantes de trois partis politiques différents, réalisés entre décembre 2020 et avril 2021. Les principaux thèmes abordés dans ces entretiens étaient : le mode d'engagement des enquêtées, les tâches militantes qu'elles réalisaient, leurs représentations de la répartition du travail militant dans leur parti politique et de leur place au sein de leur organisation. Mais également ce qu'elles pensaient de l'engagement des femmes en politique, et des difficultés, ou au contraire des opportunités qu'elles avaient pu rencontrer, et enfin comment elles parvenaient à articuler leur vie privée et leur vie publique. Ces thèmes ont partiellement été repris pendant l'enquête de M2.

Le principal matériau de cette seconde enquête a également été une série d'entretiens compréhensifs menés auprès militant.es de l'UDB. Un certain nombre d'éléments biographiques qui permettent de connaître les caractéristiques sociales des personnes interrogées, ainsi que leur âge et leur origine géographique ont été recueillis à cette occasion.

Ces entretiens ont pour fonction de recueillir des données (pratiques sociales/ représentations sociales) objectives et subjectives et de mettre au jour certains indicateurs qui permettront de vérifier ou non les hypothèses, mais aussi de faire naître de nouvelles hypothèses, selon le principe de la méthode ethnographique. Le choix des entretiens semi-directifs a été fait car ils permettent une

certaine souplesse dans la conduite de l'entretien, tout en instaurant un cadre préalable plus aisé à manier que des entretiens non-directifs.

Ces entretiens s'inscrivent dans une démarche compréhensive, telle que définie par Jean-Claude Kaufmann³⁶. Dans un entretien compréhensif, l'enquêteur s'engage activement dans les questions, pour provoquer en retour l'engagement de l'enquêté et lors de l'analyse de contenu l'interprétation du matériau constitue l'élément décisif à la construction de l'objet, et des concepts abstraits. Cette démarche est adaptée à l'analyse inductive utilisée pour l'analyse de données car elle permet de découvrir et décrire les catégories qui organisent les systèmes de pensée et de valeurs des personnes interrogées. Il est nécessaire ensuite de les comprendre, c'est-à-dire d'en fournir des explications et interprétations, en les objectivant.

« Outil de recueil de données, l'entretien compréhensif est aussi une posture de recherche, opposée à la démarche déductive qui asservit le matériau aux besoins de la vérification d'hypothèses a priori, comme à l'empirisme le plus plat, fondé sur la restitution des données brutes de la parole des gens.³⁷ » Nous avons également essayé d'employer un "style conversationnel" lors des entretiens. Ce mode d'interaction a été défini par Annick Madec.³⁸ Le style conversationnel implique, au-delà de la classique empathie, que le chercheur s'engage dans l'interaction (en réagissant aux propos tenus, en émettant des opinions, en faisant des commentaires) et manifeste son intérêt pour le savoir de l'interviewé.e. On tente ainsi de se rapprocher de l'entretien non-directif, afin de laisser les enquêté.es « couler leur pente », pour reprendre les termes de Stéphane Beaud dans l'article « L'usage de l'entretien en sciences sociales. Plaidoyer pour l'entretien ethnographique »³⁹. Celui-ci alerte d'ailleurs sur un formalisme trop rigide dans la conduite d'un entretien : « Si la consigne de «préparer» la conduite d'un entretien n'est pas en soi discutable, si la présence d'un guide peut rassurer l'enquêteur (avec sa liste de questions sur la table), il reste que le guide d'entretien peut changer la relation d'enquête.⁴⁰ »

Pour les entretiens, j'ai utilisé une grille, mais plus souple que celle que j'avais utilisée pour le M1, car, d'une part je connaissais déjà certaines personnes, et d'autre part, je souhaitais pouvoir affiner le questionnaire en fonction des éléments que je possédais déjà mais également en fonction des positions occupées par les unes et les autres.

36 Kauffman J- C., *L'entretien compréhensif*, Paris, Nathan, 1996.

37 Ibid.

38 Madec Annick, *Enquêter en conversant*, Paris, L'Harmattan, 2015.

39 Beaud Stéphane, « L'usage de l'entretien en sciences sociales. Plaidoyer pour l'entretien ethnographique », Politix, n° 35, 1995, p. 226-257

40 Ibid.

Cependant, certaines questions ont été communes à l'ensemble des enquêté.es, celles qui concernent les mesures et dispositifs concrets en vue de favoriser une égalité effective.

Suite aux premiers entretiens j'ai ensuite interrogé systématiquement les enquêté.es sur un possible « effet de génération ». Toujours suivant la démarche d'Howard Becker j'ai essayé de favoriser le « comment », plutôt que le « pourquoi »⁴¹.

Les entretiens ont tous été intégralement retranscrits. Afin de respecter l'anonymat des enquêté.es, condition préalable à la réalisation des entretiens, je n'ai pas indiqué leur patronyme et j'ai modifié leur prénom, en essayant de me conformer aux conseils donnés par Emmanuelle Zolésio dans son article « Anonymiser les enquêtés »,⁴² à savoir de choisir un prénom qui reste proche des caractéristiques sociales et générationnelles du prénom d'origine. J'ai fait de même pour les personnes citées dans les entretiens.

6 - Le traitement des données et l'analyse

Suivant en cela la démarche ethnographique et la méthode dite de l'induction analytique telle que présentée par Howard Becker,⁴³ un premier tableau croisé des variables qualitatives et des enquêtées a été mis en place, afin d'entamer l'analyse avant d'avoir terminé le recueil de données et d'élaborer et de tester les hypothèses cas après cas.

L'analyse thématique a été utilisée, comme c'est souvent dans le cas lors d'entretiens semi-directifs : plusieurs lectures du corpus après retranscriptions ont été nécessaires, ainsi qu'un travail systématique de repérage, regroupement, examen discursif des thèmes abordés et synthèse des propos.

7 - les sources

J'ai amorcé une veille de l'UDB les réseaux sociaux et pris des notes à l'occasion de la diffusion de communiqués, articles de presse, tables rondes en ligne, etc. La consultation de la production numérique des personnes interviewées (comptes *Facebook*, *Tweeter*) en lien avec leur activité militante a été faite dans la mesure du possible ainsi que celle du corpus produit par le parti lui-même : documents mis en ligne, sites, fascicules, brochures, livres, magazine *Le Peuple Breton*, posts sur les réseaux sociaux, et des sources iconographiques (affiches, visuels numériques).

41 Becker H., *Les ficelles du métier*, op. cit.

42 Zolesio E., « Anonymiser les enquêtés. » *Interrogations ? Revue pluridisciplinaire de sciences humaines et sociales*, Interrogations, 2011, pp.174-183.

43 Becker H., *Les ficelles du métier*, op. cit.

– 8 - les annexes

Dans les annexes du présent mémoire figurent un tableau chronologique des principales organisations politiques de l'Emsav depuis la fin du XIXème siècle, les différents logos de l'UDB, la charte d'adhésion du parti, les ouvrages publiés par le parti, et un tableau des huits entretiens, dans l'ordre chronologique de leur passation. Ce tableau comprend des éléments biographiques (date et lieu de naissance, lieu de vie actuel, parcours scolaire, profession, situation matrimoniale, profession et origine géographique des parents) ainsi que des éléments concernant l'UDB (date de leur entrée dans le parti, les fonctions qu'ils et elles occupent, leur participation à des campagnes électorales, d'éventuels mandats), et enfin leur pratique de la langue bretonne. Et enfin, le portrait dont chaque enquêté.e a fait l'objet, et qui développe les informations contenues dans le tableau des entretiens et en synthétise le contenu.

La partie du mémoire dévolue à la restitution et à l'analyse des résultats de l'enquête commence par une introduction présentant l'Union Démocratique bretonne : son histoire, ses principales revendications et positionnements politiques, son inscription dans des cadres nationaux et européens et sa structuration.

La première partie de l'enquête présente les questionnements et analyses que les enquêté.es se font de la place des femmes au sein de l'UDB. La seconde partie est consacrée au processus de changement actuellement mis en œuvre par le parti concernant les questions d'égalité femmes-hommes, sous l'influence de ses partenaires politiques et de son organisation de jeunesse. Dans la troisième partie, nous verrons quels sont les leviers et les mesures concrètes dont l'UDB entend se saisir pour favoriser l'adhésion et l'investissement des femmes. Parmi ces leviers une attention particulière sera accordée à la communication et au rôle joué par le mensuel le *Peuple Breton*, qui fera l'objet de la quatrième partie.

L'enquête

Introduction

Fondée en 1964, l'Union démocratique bretonne est l'un des plus anciens partis politiques de France et le plus ancien parti « régionaliste »⁴⁴ de l'hexagone. Scission du Mouvement pour l'organisation de la Bretagne (MOB)⁴⁵, elle se situe à gauche de l'échiquier politique. Proche successivement des mouvances communiste, socialiste puis écologiste, elle est passée d'un discours assez radical à sa création à un programme modéré aujourd'hui. Son siège est à Nantes, en Loire-Atlantique.

L'UDB appartient à ce que l'on appelle communément « le mouvement breton », ou encore *Emsav* en breton, du verbe *en em sevel* (« se soulever », en français) qui désigne l'ensemble des acteurs et organisations (politiques, syndicales, groupes économiques ou encore associations) qui oeuvrent pour la préservation et le développement de la spécificité de la Bretagne ou de certains de ses aspects. Ses activités vont de la promotion de la culture bretonne à l'expression de courants politiques qui revendiquent l'autonomie, voire l'indépendance de la Bretagne. L'*Emsav* est une mouvance polymorphe et informelle, sans structure propre, ni représentant ou porte-parole, ce qui ne va pas sans poser parfois des difficultés quand il s'agit d'identifier les personnes ou organisations la composant. Le « mouvement breton », de part ses revendications territoriales (rattachement du département de la Loire-Atlantique à la Région Bretagne), culturelles et linguistiques (développement de la culture bretonne, défense et promotion des langues bretonnes) s'inscrit dans les mouvements sociaux de « lutte pour la reconnaissance »⁴⁶ et perçoit la Bretagne comme une collectivité minoritaire opposée à une collectivité majoritaire (la France ou l'État français). Selon l'historien Michel Nicolas, qui a consacré plusieurs études à ce mouvement de la « revendication bretonne » :

44 **Régionalisme** : Doctrine socio-politique apparue au xix^e siècle posant pour principe l'existence au sein de l'État de communautés culturelles, sociologiques, économiques correspondant aux régions et réclamant la reconnaissance politique de cette réalité, par un système de décentralisation politique et administrative donnant aux régions une indépendance plus ou moins large vis-à-vis du gouvernement central.

45 Le **Mouvement pour l'organisation de la Bretagne** (MOB) est un ancien mouvement fédéraliste breton fondé en 1957 et qui disparut à la fin des années 1960. Le MOB avait un caractère relativement informel : il regroupait des militants venus d'horizons très différents, dont des notables gaullistes. Il entendait réunir l'ensemble des Bretons autour d'un projet fédéraliste. Dès sa fondation, le MOB est travaillé par des contradictions, les éditoriaux de son journal alternant, selon les auteurs, entre nationalisme, régionalisme et gaullisme. Cette position cristallise l'opposition avec les jeunes du mouvement et notamment ceux de la section de Rennes. La crise latente aboutit en 1963 au départ d'une quinzaine de militants qui créent l'Union Démocratique Bretonne.

46 Fillieule O., Lilian M., Péchu C., *Dictionnaire des mouvements sociaux*, 2ème édition, Paris, Les Presses de Science Po., 623 p.

« Le mouvement breton apparaît à la fois intégré et marginal, comme la Bretagne. C'est pourquoi l'Emsav peut légitimement chercher à se promouvoir dans le cadre d'une « politique bretonne », laquelle toutefois reste pour une large part encore à concevoir. Il ne peut notamment éviter d'inscrire son projet dans la logique d'une politique de revendication identitaire, en s'associant aux organisations engagées dans des projets similaires.[...] La sphère culturelle participe considérablement à cultiver le sentiment d'appartenance. »⁴⁷

Le mouvement breton est né dans la première moitié du XIXe siècle, dans le courant du « nationalisme romantique »⁴⁸ qui a touché toute l'Europe et suscité de l'intérêt pour l'histoire des peuples et des nations, ainsi que pour les langues vernaculaires. Les Celtes antiques ont également fait l'objet de recherches dans les traces historiques et archéologiques de l'ancienne Gaule et, particulièrement en Bretagne où est encore parlée le breton, une langue celtique. Michel Nicolas distingue trois périodes successives de l'histoire de l'Emsav⁴⁹ : une période de préformation s'étalant tout au long du XIXe siècle, avant les débuts du premier Emsav, marqué par la création de l'Union régionaliste bretonne en 1898. Un second Emsav qui prend le relais à partir de la fin de la première guerre mondiale, et enfin un troisième emsav qui débute au sortir de la deuxième guerre mondiale⁵⁰.

C'est dans le cadre de ce « troisième emsav », issu de l'après-guerre, qu'est fondée l'UDB. Au congrès de Brest du Mouvement pour l'Organisation de la Bretagne, le 13/11/63, un groupe de jeunes militants annonce sa démission, exaspérés par l'indifférence de la direction aux questions sociales : celle-ci se cantonne à un positionnement « ni droite, ni gauche » qu'eux jugent surtout de droite. Le refus de la part des dirigeants du MOB de condamner les attentats de l'OAS heurte ces étudiants qui pour certains militent dans les réseaux d'aide au Front de libération national algérien (FLN). La guerre d'Algérie et le contexte des années de décolonisation vont marquer durablement les membres fondateurs de l'UDB.

Le 4 janvier 1964, ce groupe démissionnaire fonde l'Union démocratique bretonne. Le vocable « démocratique » est choisi pour signifier son engagement à gauche, ce qui est une rupture dans l'histoire du Mouvement breton qui, jusque là, était plutôt marqué à droite. Le jeune parti se dote d'une charte dans laquelle il s'affirme hostile au militarisme, ce qui est également une nouveauté dans le mouvement breton⁵¹. L'UDB sera confrontée à plusieurs crises au cours de ses presque soixante ans d'existence, qui verront le départ volontaire ou l'exclusion de certain.es militant.es.

47 Nicolas Michel, *Histoire de la revendication bretonne*, op.cit.

48 **Nationalisme romantique** : Le nationalisme romantique est un mouvement idéologique et culturel ayant parcouru l'Europe de la fin du XVIIIe siècle au début du XXe siècle. Il se fonde sur une unité qui est supposée reposer sur la langue, l'ethnie, la culture, la religion qui forment un socle culturel commun

49 Cf. Annexe X tableau récapitulatif chronologique des principales organisations politiques de l'Emsav.

50 Nicolas Michel, *Histoire de la revendication bretonne*, op. cit.

51 Ibid.

Le premier congrès de l'UDB a lieu en décembre 1964 à Quimper et rassemble 18 participants. La structure du parti est alors proche de celle des partis marxistes-léninistes avec une discipline interne stricte et l'application d'un centralisme démocratique, au nom duquel une première vague d'exclusions aura lieu dans les années 1970.

En quelques années, l'UDB définit une ligne politique qui concilie le nationalisme breton traditionnel et le progressisme de la gauche française. Cette redéfinition lui permet d'aborder directement les questions économiques et sociales⁵². L'UDB a pour objectifs l'autonomie politique de la Bretagne — c'est-à-dire une forte décentralisation — et l'écologie politique comme moyens d'action pour parvenir au projet de société qu'elle propose. Ses militant.es sont particulièrement engagé.es dans les combats écologistes⁵³. L'UDB promeut un projet d'autonomie politique pour la Bretagne qui passe par le transfert d'un certain nombre de compétences relevant actuellement de l'état central, mais également par la constitution d'une assemblée territoriale dotée d'un pouvoir législatif⁵⁴. Elle milite pour le rattachement administratif de la Loire-Atlantique à la Région Bretagne. Dès les années 1970, l'UDB s'est prononcée contre l'énergie nucléaire. Sur son site internet, elle met en avant la solidarité, l'autonomie et l'écologie⁵⁵. Le projet de l'UDB pour une république démocratisée passe par le fédéralisme, c'est à dire le partage du pouvoir législatif, ainsi que des moyens budgétaires, entre l'État et les régions, comme cela se pratique en Allemagne, en Écosse, au Pays de Galles...

L'Union démocratique bretonne est devenue l'un des partis régionaux les plus importants en France métropolitaine, et le premier à avoir participé à un exécutif régional. Avec le changement du mode de scrutin des élections régionales et l'entrée de l'UDB au Conseil régional de Bretagne en 2004, ajouté à une alliance régulière avec Europe Écologie Les Verts, le parti autonomiste progresse en électoral et en nombre d'élus⁵⁶. En 2021 elle fait entrer quatre de ses membres au Conseil régional, qui siègent dans l'opposition.

Au niveau hexagonal, l'UDB a été l'un des partis fondateurs de la fédération Régions et peuples solidaires (R&PS) en novembre 1994. R&PS est une coalition de partis régionalistes, autonomistes ou

52 Ibid.

53 Pasquier R., « L'Union Démocratique Bretonne ou les limites de l'expression partisane autonomiste en Bretagne. », *Pôle Sud - Revue de science politique de l'Europe méridionale*, ARPoS, n° 20, 2004, p. 113-132

54 Les contours de cette assemblée ont été définis dans l'ouvrage suivant : Union démocratique bretonne, *l'Assemblée de Bretagne selon l'UDB. Une réponse pertinente à la crise démocratique*, Presses Populaires de Bretagne, Saint-Brieuc, 2020.

55 <https://www.udb.bzh/> consulté le 11/08/2023.

56 Romain Pasquier, « L'Union démocratique bretonne ou les limites de l'expression partisane autonomiste en Bretagne », *art. cit.*

indépendantistes présents sur le territoire de la République française. Depuis son élection en juin 2012, le député breton Paul Molac (RPS-UDB puis LREM puis sans étiquette), élu de la circonscription de Ploërmel (56) représente la fédération sur les bancs de l'Assemblée Nationale.

Au niveau européen, l'Union démocratique bretonne a intégré l'Alliance libre européenne (ALE) en 1987. L'ALE est un parti politique européen qui rassemble des partis régionalistes, autonomistes ou indépendantistes présents sur le territoire de l'Union européenne. Au Parlement, ses eurodéputés siègent au côté des eurodéputés verts pour former le groupe Verts/ALE. Entre 2009 et 2014, puis depuis mai 2019, le Corse François Alfonsi (RPS-PNC) est élu eurodéputé et représente la fédération Régions et peuples solidaires sur les bancs du Parlement européen.

Dotée d'une organisation politique structurée, et présente sur le terrain comme dans les mouvements sociaux, l'UDB a disposé à plusieurs moments de son histoire d'un nombre non négligeable de militants. Mais si elle rencontre un certain succès dans la diffusion de ses idées, dans une région à l'identité affirmée⁵⁷ et aspirant à un pouvoir régional renforcé, son impact électoral reste faible. Selon Romain Pasquier, politologue, «les organisations nationalistes et indépendantistes ne parviennent pas à sortir d'une logique groupusculaire sans aucun impact sur l'électorat breton. Ainsi, l'UDB reste aujourd'hui la seule formation autonomiste disposant d'une relative visibilité politique en Bretagne.⁵⁸» Elle privilégie un fonctionnement collégial en essayant d'éviter la personnalisation, ce qui a pu jouer sur sa faible visibilité. Parti de militant.es., l'UDB n'a pas de président ou de secrétaire général. Elle souffre d'un déficit médiatique, car les médias rendent peu compte de ses activités.

Engagée dans la compétition électorale depuis ses débuts, l'Union démocratique bretonne a vécu quatre décennies politiques qui constituent des cycles électoraux distincts avec des stratégies d'alliances différentes. La décennie 1970 marque un cycle d'expansion de l'UDB. Après des débuts électoraux difficiles au milieu des années 1960, un décollage électoral s'opère au début des années 1970 pendant lesquelles l'UDB s'engage dans les combats sociaux et profite de l'essor du mouvement culturel breton qu'elle contribue à structurer. La décennie 1980 est un cycle de reflux pour l'UDB. Le vote des lois de décentralisation, un vieillissement de ses mots d'ordre idéologiques (« Bretagne = colonie ») et des dissensions internes affaiblissent l'UDB électoralement⁵⁹. L'Union démocratique bretonne souffre à la fois de l'augmentation du nombre de candidats lors des élections et de la

57 Ronan Le Coadic, *L'identité bretonne*, Rennes, Terre de brume / Presses universitaires de Rennes (PUR), coll. « Essais », 1998, 480 p

58 Pasquier R., *art. cit.*

59 Christian Bougeard, *L'évolution des forces politiques en Bretagne. Comment la région est passée de la droite à la gauche (1946-2004)*. Presses Universitaires de Rennes, 2022.

bipolarisation de la vie politique locale, régionale et nationale. Ses résultats négatifs entraînent une profonde crise au sein de l'UDB et remettent en cause ses alliances avec le PS ou le PCF. Conséquence d'une refonte organisationnelle et idéologique opérée à partir de la fin des années 1980, la décennie 1990 est pour l'UDB une période de stabilisation du nombre de ses élus au niveau communal et de légère progression dans l'électorat. La décennie 1990 est aussi l'occasion d'initier de nouvelles stratégies d'alliances. C'est sous l'étiquette « Régions et peuples solidaire » (R&PS), que le parti autonomiste présente ou soutient des candidats aux législatives de 2002. Le but de cette alliance est de couvrir électoralement l'ensemble de la Bretagne : R&PS présente des candidats dans 34 des 36 circonscriptions bretonnes.

Pendant la décennie 2000, ce renouvellement des alliances est davantage payant et permet à l'UDB de réaliser une réelle percée dans le paysage politique breton. À l'occasion des élections régionales de 2004, l'UDB s'allie aux Verts et obtient au premier tour 9,70 % des suffrages, un « score historique pour cette gauche alternative bretonne, écologiste et régionaliste » écrit Romain Pasquier⁶⁰. En fusionnant avec la liste majoritaire de gauche, l'UDB réussit pour la première fois de son histoire à obtenir trois sièges au Conseil régional de Bretagne dont une vice-présidence. Aux régionales de 2010, l'alliance écolo-régionaliste se poursuit et obtient 12,21 % au premier tour. En se maintenant au second tour dans le cadre d'une triangulaire, elle gagne encore des voix pour remporter 17,37 % des suffrages et bénéficier cette fois-ci de quatre sièges au Conseil régional de Bretagne, mais dans l'opposition. En 2021 l'UDB fait alliance avec EELV et obtient ainsi 4 sièges de conseillers régionaux. Ils et elle siègent dans l'opposition, leur liste Bretagne d'Avenir n'étant pas parvenue à un accord avec la liste PS majoritaire conduite par Loïc Chenais-Girard, actuel président du Conseil Régional.

Les militant.es de l'Union démocratique bretonne sont organisés en sections locales. Celles-ci correspondent à des communes ou des bassins de vie en fonction du nombre d'adhérents et de l'organisation du territoire. Les sections locales sont le relais entre les militants et la direction du parti. Elles sont regroupées en fédérations. Celles-ci sont au nombre de sept : Finistère, Ille-et-Vilaine, Loire-Atlantique, Morbihan, Rance-Penthièvre, Trégor-Goëlo et la fédération extérieure (dénommée aussi « émigration ») dont le siège est à Paris. Chaque fédération élit son bureau fédéral composé de six membres : un responsable fédéral, un second représentant, un secrétaire, un trésorier, un responsable presse et un responsable des affaires extérieures. Les deux premiers siègent de droit au bureau politique. L'UDB s'est dotée en 2000 d'une charte d'adhésion (cf. Annexes). C'est le bureau politique qui dirige le parti. Il est composé de 28 membres : le responsable de l'UDB Jeunes, les 14

⁶⁰ Romain Pasquier, *art. cit.*

représentants fédéraux et 14 membres élus tous les deux ans par le congrès. Le bureau politique désigne un responsable des affaires internes (RAI) et un responsable des affaires extérieures (RAE). Ce dernier a la charge de porte-parole de l'UDB.

L'UDB est dotée en 2007 d'une structure de jeunesse, l'UDB Jeunes. Il est possible d'y adhérer jusqu'à l'âge de 35 ans. L'adhésion y est moins chère. Un certain nombre d'élu.es et de militant.es actif.ves y ont fait leurs premières armes, dont plusieurs enquêté.es.

L'UDB comptait en 2021 environ 500 adhérent.es, dont 26% de femmes⁶¹. L'UDB n'atteint donc pas le seuil de 30% d'adhérentes à partir duquel on considère qu'il se met en œuvre une culture féminine au sein d'un parti. Et elle est encore loin de la « masse critique » théorisée dans les années 1970 par Rosabeth Kanter, sociologue américaine des organisations, pour laquelle il faut atteindre le seuil de 40% de femmes pour qu'un groupe puisse être considéré comme équilibré et que la présence des femmes puisse réellement modifier le fonctionnement d'un parti⁶². En 2018 L'UDB a présenté ses principales revendications dans un ouvrage collectif *S'émanciper. Un projet de société vu de Bretagne*, qui est une synthèse de son projet politique, décliné en vingt chapitres. Dans celui intitulé « Egalité des droits et justice », l'UDB promeut l'égalité hommes-femmes comme suit : « Il est urgent de combattre avec force les violences faites aux femmes. Il faut à la fois accompagner la prise en charge sanitaire, humaine et sociale de ces femmes, et lutter contre le patriarcat. Notamment à travers la promotion de l'égalité femmes-hommes dans tous les milieux (éducatifs, professionnels, privés, salariaux).⁶³ » L'UDB affirme lutter pour l'égalité salariale, la revalorisation des métiers occupés majoritairement par des femmes, et l'instauration de congés parentaux de durée identique pour les deux parents. Dans ce même chapitre figure un paragraphe défendant l'inscription du droit à l'IVG dans la Constitution. Dans le paragraphe « Faire évoluer le droit de la famille », l'UDB préconise d'accompagner et d'améliorer l'accès à la parentalité pour les couples homosexuels, d'ouvrir la PMA à toutes les femmes, ainsi que de reconnaître les enfants nés par GPA dans des pays où celle-ci est légale. Enfin, l'UDB préconise le libre choix des parcours de santé pour les personnes en transition de genre.

61 Chiffres obtenus auprès de la coordinatrice de l'UDB. L'UDB a connu ses plus grands nombres d'adhérent.es dans les années 1970, culminant à 1000 en 1977.

62 Kanter R. M., *Men and Women of the Corporation*, New York, Basic Books, 1977.

63 Union démocratique bretonne, *S'émanciper. Un projet de société vu de Bretagne*. Presses populaires de Bretagne. Saint-Brieuc, 2018.

Les réflexions concernant les droits des femmes et des minorités de genre font donc partie intégrante du socle revendicatif de l'UDB. Qu'en est-il du regard que les enquêté.es portent sur leurs propres pratiques et sur la place que ces minorités occupent au sein du parti ?

La première partie de l'enquête présente les représentations qu'ils et elles se font de ces questions. Nous verrons qu'un certain nombre de résultats sont similaires à ceux qui avaient été obtenus lors de la première enquête, concernant par exemple le faible nombre de femmes investies dans le parti, qui semble-t-il, n'a pas évolué. D'autre part, le constat de cette sous-représentation féminine est largement partagé par les enquêté.es, et globalement perçu comme un déficit auquel il faudrait apporter des correctifs. Cependant, leurs perceptions du sexism et de l'homophobie au sein de l'UDB divergent. Enfin, dans l'exposé de son projet politique l'UDB lie la condition du peuple breton à celle des minorités de genre. Nous verrons que cet argumentaire a été déployé dans une perspective intersectionnelle par plusieurs enquêté.es lors des entretiens.

I - Le manque de femmes au sein de l'UDB : un constat partagé et des questionnements

Les femmes représentaient en 2019 52,3 % du corps électoral en France, ce qui est équivalent aux 53 % des électrices en Bretagne à la même date. Pourtant leur représentation dans la vie politique demeure faible, ainsi que leur taux d'adhésion à un parti, nettement inférieur à celui de leur taux d'adhésion à une association par exemple.⁶⁴

Contrairement à une représentation courante qui ferait de la Bretagne une région particulièrement militante, les Bretonnes et les Bretons déclarent militer moins que la moyenne française, en particulier dans un parti politique⁶⁵. Concernant les femmes élues en Bretagne elles sont « présentes dans les assemblées locales, minoritaires aux postes à responsabilité »⁶⁶ ce qui est comparable à d'autres régions en France. La part des femmes élues au niveau local a augmenté significativement lors des derniers scrutins, sous l'impulsion des lois sur la parité de 2000 et 2003. Ce qui aboutit au paradoxe suivant : le nombre des femmes sur les listes électorales est supérieur à celui des hommes, mais leur nombre dans les partis est inférieur.

La Bretagne a été l'une des régions les plus en avance concernant les politiques d'égalité, et dès avant la mise en place des lois sur la parité le taux de candidatures féminines à des élections y était supérieur à la moyenne nationale, en particulier dans le département du Finistère.⁶⁷

À la faveur des dispositifs législatifs, la parité de représentation est désormais réelle dans la plupart des assemblées locales. Cependant, l'accès aux postes à responsabilité politique reste difficile pour les femmes. En particulier, elles ne représentent qu'un sixième des maires des communes bretonnes. En Bretagne comme plus largement au niveau national, les avancées quant à la représentation des femmes dans la vie politique locale ne s'accompagnent pas de facto d'un partage des responsabilités. Seuls 16,5 % des maires bretons sont des femmes, un peu plus fréquemment dans les communes de moins de 1000 habitants (19,2 %) que dans celles plus peuplées (14,5 %). En Bretagne, la moitié des élues municipales a moins de 47 ans. Signe du renouvellement politique, les femmes sont plus jeunes que les hommes au sein des conseils municipaux. Elles sont également plus jeunes que leurs homologues françaises (49 ans). Les élues des autres mandats sont plus âgées : la moitié des conseillères

64 « En matière politique, il semble que les femmes bretonnes aient conquis une place dans les appareils dès la fin de la seconde guerre mondiale. Certaines se sont distinguées dans la Résistance ou sur l'échiquier syndical. D'autres ont hérité de leur père le goût de la chose publique et, fortes de cet héritage, se sont soumises au suffrage populaire. Après un affaiblissement de la représentation féminine dans les partis et les assemblées au cours des années 1970, on assiste à une remontée notable du personnel politique féminin. C'est l'engagement massif dans la vie professionnelle qui a multiplié les vocations et, aujourd'hui, la représentation féminine bretonne est comparable à celle des autres régions. » Guillou Anne, *Pour en finir avec le matriarcat breton. Essai sur la condition féminine*, Morlaix, Skol Vreizh, 2007.

65 *Femmes en Bretagne*, Octant, numéro 50, 2007.

66 Cazenave M. et Helleux C., *Les femmes dans la vie politique bretonne : présentes dans les assemblées locales, minoritaires aux postes à responsabilité*, INSEE Flash Bretagne n°33, Rennes, octobre 2017.

67 Gautier A. et Guichard-Claudic Y. (dir.), *Bretonnes ?* op. cit., p. 179

départementales a plus de 52 ans (49 ans pour les conseillères régionales). De plus, la part de retraités parmi les conseillers municipaux est bien moindre chez les femmes (16 %) que chez les hommes (26 %). Cela vaut aussi pour tous les autres mandats. Les élues cadres et professions intellectuelles supérieures (20 %) s'avèrent nettement surreprésentées par rapport à leur poids dans la population totale (5 %). Elles sont proportionnellement encore plus présentes dans les conseils départementaux (30 %) et régionaux (50 %). En Bretagne, les femmes représentent 49,8 % (figure 1) des conseillers des départements bretons (50,1 % en France).⁶⁸

Qu'en est-il des militantes de l'UDB ? Jusque dans les années 1980 les partis de la « revendication bretonne » étaient réduits la plupart du temps à une fonction essentiellement tribunitienne.⁶⁹ Les membres de l'UDB n'ont eu accès à des fonctions électives qu'à partir de la fin du XXème siècle, principalement en tant que conseillers municipaux, puis régionaux à partir de 2004. Cet accès aux mandats s'est produit dans les années de la mise en place des lois sur la parité en France. On peut dès lors s'interroger sur les possibles effets conjugués de cet accès à des fonctions électives pour des partis longtemps marginalisés, et de l'obligation par ailleurs de présenter des listes paritaires lors de certains scrutins. S'est-il produit un changement dans les pratiques de ces partis et dans la répartition du travail militant et des responsabilités ? Quel regard les enquêté.es portent-ils sur ces questions ?

68 Chiffres extraits de l'article d'Alexandra Filhon et Arlette Gautier « Bretonnes et Bretons. Entre images sociales et identifications individuelles » paru dans Gautier A. et Guichard-Claudic Y. (dir.), *Bretonnes ? Des identités au carrefour du genre, de la culture et du territoire*, Presses Universitaires de Rennes, coll. « Essais », 2016, 310 p.

69 Nicolas M., *Histoire de la revendication bretonne*, op. cit.

1 - La place des femmes dans le parti : confirmation de la première enquête

La politique, demeuré longtemps bastion masculin ne va pas encore de soi pour les femmes.⁷⁰ Les femmes auraient un autre rapport à la politique et à la chose publique. Bien que refusant tout essentialisme, Janine Mossuz Lavau estime qu'elles ont « une expertise qui leur est propre, en raison précisément de leur genre, c'est-à dire de leur sexe social, défini par leur situation historique et sociologique ».⁷¹

Le mémoire de M1 réalisé en 2021 portait sur « des femmes dans l'Emsav » et plus spécifiquement sur « la place des femmes dans la revendication politique bretonne partisane et contemporaine ».

Le travail de recherche s'était appuyé sur un corpus d'entretiens semi-directifs auprès de sept militantes de trois partis politiques différents, réalisés entre décembre 2020 et avril 2021. Les principaux thèmes abordés dans ces entretiens étaient : le mode d'engagement des enquêtées, les tâches militantes qu'elles réalisaient, leurs représentations de la répartition du travail militant dans leur parti politique, la place qu'elles occupaient au sein de leur organisation. Mais également ce que ces militantes pensaient de l'engagement des femmes en politique, et des difficultés, ou au contraire des opportunités qu'elles avaient pu rencontrer, et enfin comment elles parvenaient à articuler leur vie privée et leur vie publique.

Les principaux résultats obtenus ont été comparables à d'autres enquêtes de terrain sur la place des femmes en politique, en particulier dans la sphère partitaire. Que ce soit par la manière dont elles avaient été sensibilisées aux idées politiques, leur entrée dans un parti par le biais d'un autre militant, masculin, les tâches qu'elles réalisaient au quotidien... Mais aussi les difficultés qu'elles rencontraient à s'exprimer oralement et à se sentir compétentes et légitimes dans un domaine dont les femmes ont longtemps été exclues. Enfin l'enquête avait montré que ces militantes avaient peu d'appétence pour les tâches d'élaboration théorique et d'écriture, ce qui semblait être dû à d'une part un manque de temps et de disponibilité matérielle, et d'autre part, à un certain complexe vis-à-vis de tâches qualifiées « d'intellectuelles ».

Il semblait donc à la conclusion de ce mémoire de M1 que les pratiques dans ces « petits » voir très petits partis ne différaient pas d'autres organisations, et que leur positionnement dans le champ de « la revendication bretonne » ne les distinguait pas dans le domaine de l'égalité et de l'accès des femmes à la visibilité et aux responsabilités politiques.

70 Béréní L., Chauvin S., Jaunait A., Revillard A., *Introduction aux études sur le genre*, Deboeck supérieur, Louvain-la-Neuve, 2020, 431 p. (Chapitre 5 : Genre et politique)

71 Mossuz-Lavau J., « Allegro ma non troppo », Paris, La Découverte, *Travail, genre et société*, 2007/2 N° pages 139 à 142

1- 1 – Les conseils municipaux

Lors des entretiens, les enquêté.es, qui pour un certain nombre sont élu.es, ont fait le constat que la place des femmes évolue peu dans les conseils municipaux. Les exemples qu'ils et elles citent autour d'eux correspondent aux « parois de verre » pour évoquer les stéréotypes auxquels elles font face au moment de la définition de leur champ d'intervention : les chefs d'exécutifs confient plus souvent aux femmes des délégations en lien avec l'enfance, l'éducation, le social ; tandis que les hommes restent très largement en charge des finances, des travaux, de l'aménagement du territoire ou de la sécurité. Chantal, qui est élue dans une ville de l'agglomération de Lorient, le confirme, bien qu'elle estime que le conseil municipal et les services de la commune soient très engagés dans des dispositifs visant à favoriser l'égalité femmes-hommes :

« On voit que beaucoup de délégations données aux femmes : ça a pas changé. Même chez nous je vois bien : qui c'est qui est aux RH : c'est un homme. Qui c'est qui est aux Finances, c'est un homme. Qui c'est qui est Affaires sociales c'est un homme. À la voirie c'est un homme. Tu vois, je t'ai cité les 4 délégations les plus importantes dans une mairie. »

Le constat est identique pour Romain, élu municipal dans le sud du Finistère :

« Alors la voirie c'est la comcom, et c'est un maire. Les femmes adjointes ce sont : affaires scolaires, culture, affaires sociales, ressources humaines, et urba parce que c'est la maire. C'est complètement cliché. Les ressources humaines c'est peut-être le moins cliché des 4. Les mecs : cadre de vie, travaux, sports, nautisme, patrimoine, finances. C'est complètement cliché. Moi j'avais demandé les affaires scolaires. C'est quand même un endroit où je me serais senti bien par rapport à ce que je fais, même si c'est pas tout à fait la même chose. Un homme à ce truc-là c'est bien aussi, ça change. Par contre le directeur des services c'est un homme, quand même. Faudrait voir les directeurs de service je pense que c'est beaucoup des hommes. Sur le fonctionnement de la collectivité, c'est un sujet. »

1- 2 – Au sein de l'UDB

La place des femmes au sein de l'UDB n'a pas numériquement évolué. Les hommes sont toujours plus nombreux à adhérer, y compris pendant la récente vague d'adhésions qu'a connu l'UDB suite aux dernières élections législatives. Il n'y a que 6 femmes dans le bureau politique, sur 28 membres : 14 représentant.es des 7 fédérations et 14 personnes élu.es en congrès. L'UDB ne se distingue pas des autres partis politiques, dans lesquels les femmes restent minoritaires dans les instances décisionnaires, même s'il y a une inflexion en leur faveur depuis les lois sur la parité.⁷²

Chantal, qui est coordinatrice de l'UDB, s'occupe d'enregistrer les adhésions. Bien qu'elle sache que la proportion de femmes y est relativement faible, elle semble s'étonner lors de l'entretien qu'elles ne soient pas plus nombreuses au bureau politique.

« Il n'y en a pas beaucoup des femmes. Pas beaucoup. Il n'y a pas beaucoup de femmes à l'UDB. Je crois pas que les adhésions ont augmenté, c'est toujours une majorité d'hommes, même dans les nouvelles

72 Paolletti Marion, « Femmes et partis politiques », *art. cit.*

adhésions. Non, je vois bien. [...] Je re-balaye les élus du BP, car je suis étonnée qu'il n'y ait que 3 femmes. M. est aussi au BP. C'est vrai que, dis donc. A., T., M., L. et T. 5 femmes sur 25 au BP. Il y a eu 3 démissions. 3 nouveaux élus, dont 1 femme. Donc il y en aura 6. »

Pour autant, bien que conscientes d'être peu nombreuses, les enquêtées disent ne pas de sentir discriminées ou assignées à des tâches particulières du fait de leur genre. D'autant que certaines, comme Nolwenn, qui travaille en lien avec des chefs d'entreprise, considèrent que le monde du travail est beaucoup plus sexiste que celui de la politique.

« A l'UDB, non, c'est neutre. Pour moi en tous cas c'est neutre. D'autres n'auraient peut-être pas ce sentiment, mais pour moi j'ai l'impression que c'est neutre. Je suis un homme comme un autre, quoi. Tu le ressens au moment des élections, parce que tu as des questions sur la parité.

En tous cas au sein du parti, est-ce que je fais plus des tâches de femme ? Non. Non, parce que je mets les pieds dans le plat dans ces cas-là. On fait le tour en général.[...] Ça dépend avec qui, c'est toujours pareil, c'est des questions d'individualités. Dans le milieu professionnel, oui. A l'UDB pas nécessairement. Le milieu économique, les entreprises c'est flagrant, c'est terrible... » (Nolwenn)

1-2-1 – Minoritaires et peu investies

Au fait que les femmes soient numériquement très minoritaires, il faut ajouter certaines considérations parfois dépréciatives de la part de certains enquêtés. Tanguy, rédacteur en chef du *Peuple Breton*, dont on verra qu'il essaye de d'augmenter le nombre de contributrices au magazine, relève parfois un manque de compétences de certaines femmes qui ne seraient sollicitées que parce que la loi oblige les partis à les faire figurer sur des listes pour les élections. Il ajoute que le manque de compétences n'est cependant pas l'apanage des femmes en politique. « Pour les femmes, il n'y a pas pour le moment 100 % des femmes qui se présentent qui sont douées, mais les hommes, c'est pareil. » Il réactive la crainte de la « femme-alibi », dont Christine Bard a démontré qu'elle était une figure récurrente de la vie politique française, dès 1936⁷³. Il déplore également que beaucoup d'adhérentes soient des « femmes de... », entrées au parti par leur conjoint. « Il y a encore beaucoup de femmes qui rentrent à l'UDB en couple, en soutien aux idées de leur conjoint, mais qui s'investissent peu. » Il y aurait peu d'adhésions spontanées. Les femmes seraient donc peu militant.es, ce qui pourtant n'est pas le cas de celles rencontrées lors de cette enquête. Tanguy ne semble pas questionner le fait qu'il puisse être difficile pour des femmes en couple de s'investir en politique, sans l'accord de leur conjoint, comme l'ont montré Dominique Loiseau et Geneviève Dermenjian dans leur enquête sur les parcours de femmes communistes⁷⁴, ainsi que Yannick Le Quentrec, qui a démontré que le niveau

73 Christine Bard, « Les premières femmes au gouvernement (France, 1936-1981) », Centre d'histoire de Sciences Po, « *Histoire@Politique* » 2007/1 n° 1, pages 2 à 2.

74 Geneviève Dermenjian et Dominique Loiseau, « Itinéraires de femmes communistes in Olivier Fillieule *et al.*, *Le sexe du militantisme*, Presses de Sciences Po, « Académique » 2009, pages 93 à 113

d'investissement des femmes en politique faisait toujours l'objet de négociations au sein du couple, et qu'il était fonction de l'acceptation par le conjoint, mais également au fait qu'il milite lui-même.⁷⁵ On verra plus loin que c'est particulièrement le cas pour les deux enquêtées qui ont encore des enfants à charge.

« L'investissement féminin est plus faible. Comme je pense que l'adhésion à un parti politique est très personnelle, si tu es dans un parti parce que ton compagnon est dans un parti, et que finalement tu es d'accord avec les idées, tu le fais aussi un peu pour soutenir ton compagnon, c'est pas la même chose que si tu as décidé toi-même, en célibataire, en indépendance de pensée, je veux dire « j'y vais, quoi ». » (Tanguy)

Pour Chantal, les femmes ont toujours des difficultés à s'investir et passer d'adhérente à militante.

« Ce qu'il faut qu'elles soient militantes aussi. C'est bien beau les adhésions, mais beaucoup c'est des adhésions de soutien. On ne les voit jamais. Ça change un peu quand même. Si les femmes étaient un peu plus militantes, et elles ont l'air de l'être, les dernières qui ont adhéré. C'est une bonne chose. Ouais, je pense que ça change un peu quand même. »

Les femmes enquêtées manifestent peu d'envie de faire carrière, ce qui était déjà un des résultats de la première enquête, y compris parmi celles qui étaient élues.

« Bon, j'ai fait ça, j'avais pas spécialement envie de le faire. Je l'ai fait pour l'UDB, pour faire avancer les idées de l'UDB, mais je referai pas une deuxième... C'est beaucoup d'investissement personnel. Et j'ai un mari qui a dix ans de plus que moi, qui est à la retraite. J'ai envie de profiter aussi un peu, avec lui. Non, non... Après ces 3 ans... (Chantal)

Je me mettrai là où il y a besoin d'aide, là où il y a besoin de moi. J'ai pas envie de faire carrière plus que ça. Il faut être là où mes idées peuvent avancer, là où c'est opportun. (Nolwenn)

1-2-2 - Des conjoints en soutien et en relais

La participation des femmes n'est pas seulement une affaire de vie publique, mais elle est aussi fortement tributaire des ajustements domestiques, qu'elles soient célibataires ou en couple, en particulier lorsqu'elles ont des enfants à charge.⁷⁶ Nolwenn et Véronique, qui ont des enfants, mettent en avant la prise en charge par leur conjoint des enfants. Le conjoint de Nolwenn ne travaille pas et peut les garder le soir. Véronique ajoute que son mari s'occupe également des tâches ménagères.

« Moi, j'ai la chance d'avoir un conjoint qui fait tout, à la maison. Je fais rien d'autre que mon travail et la politique.

Non, mais je pense que tout le monde n'a pas un conjoint qui accepte ça. Je veux dire, pendant les campagnes électorales il s'occupe de notre fille. Il gère tous les allers-retours, la cantine, pas la cantine. Il travaille aussi, il s'occupe de la maison, il fait tout. (a adhéré à l'UDB après)

Ben oui, c'est clair, même sur le travail à faire la maison. Moi si je revenais du boulot... Je me lève à 5

75 Le Quentrec Yannick, *Les militantes politiques et syndicales à l'épreuve du temps domestique*, Caisse nationale d'allocations familiales, « Informations sociales », 2009/3 n° 153, pages 112 à 119.

76 Le Quentrec Y. et Rieu A., *Femmes: Engagements publics et vie privée*, Paris, Syllepse, 2003, 139 p

heures du matin, à 6 heures je suis au travail. Je reviens, il est 15 h 45. Si je devais me cogner tout le nettoyage de la maison, aller chercher ma fille à l'école, je reviendrais... ben je serais dispo à 18 h, ou 18 h 30... ça laisse plus beaucoup de temps. Alors que moi j'ai que ça à penser : mon travail, et l'UDB. » (Véronique)

Yannick Le Quentrec et Annie Rieu rappellent que beaucoup de femmes chargées d'enfants se désinvestissent et disent « déléguer » le militantisme à leur mari. Moins syndiquées que les hommes, elles sont trois à cinq fois moins nombreuses que ces derniers à occuper des postes de responsabilité dans les partis politiques.⁷⁷

1 – 2 – 3 - un rapport à la parole écrite et orale toujours différent

1 – 2 – 3 – 1 - l'oral

Lors de l'enquête de Master 1, l'ensemble des enquêtées avaient fait part de difficultés, plus ou moins importantes, à s'exprimer à l'oral ou à l'écrit et elles déclaraient que leur militantisme les avait aidées à les surmonter. Selon Mary Brown Parlee, autrice américaine, la division sexuelle du travail militant est ainsi structurée : le rôle d'*attention getting*, socialement dévolu aux hommes, leur confère la prise de parole, alors que le rôle d'*attention giving* des femmes les oriente vers la valorisation des tâches effectuées par les hommes par différents moyens, notamment l'écoute attentive en réunion.

Maud Navarre l'a montré dans son ouvrage *Etre élue*⁷⁸, les élus sont attendus sur le terrain de l'éloquence. Ils doivent savoir s'exprimer et se faire entendre. Or, les femmes élues interviennent moins souvent que les hommes dans les assemblées plénières. Leurs interventions orales ne représentent qu'un tiers des interventions environ, quel que soit le nombre de femmes élues présentes. Cette situation s'explique par le fait que les chefs de groupe s'expriment davantage que les simples conseillers. Or, les femmes sont rarement tête de liste, et par conséquent, cheffe de groupe. Mais elles se freinent aussi par manque d'assurance et de soutien. Leurs discours sont en effet jugés plus sévèrement par leur collègues, y compris féminines, qui portent une attention renforcée sur l'apparence physique, la voix, mais aussi, les erreurs, les bafouilles qui sont davantage notées et raillées. La valorisation des codes masculins de la rhétorique (s'exposer physiquement et verbalement) et la maîtrise de l'art oratoire sont les corollaires de l'invisibilisation du travail militant des femmes.

Dans les assemblées, même paritaires, les coûts de la prise de parole sont toujours plus élevés pour les femmes que pour les hommes : à partir de l'observation de séances plénières des trois assemblées locales, Maud Navarre a montré que les femmes interviennent moins souvent, que leurs interventions sont moins politiques, et qu'elles portent sur des sujets moins stratégiques, reflétant leur profil plus

77 Ibid.

78 Maud Navarre, *Devenir élue. Genre et carrière politique*, Presses universitaires de Rennes, 2015.

profane. Or la prise de parole en public joue un rôle central dans l'acquisition d'une légitimité d'élu.e.⁷⁹

Nolwenn et Véronique ont toutes deux remarqué que les hommes avaient tendance à « parler pour parler », ce qu'elles refusent de faire, à cause, disent-elles, de leur éducation familiale, ou de leur socialisation en tant que femme. Plusieurs enquêtées du master 1 avaient fait des remarques similaires.

« Au niveau du bureau, ben non... Après le truc qu'on fait peut-être, c'est qu'on parle moins. Moi je parle pas si j'ai rien à dire, ce qui n'est pas le cas des hommes en général. Tout le monde parle en son avis, au bout d'un moment je ne vois pas trop l'intérêt de remonter le sien. Au bout d'un moment on tourne en rond. Donc ça, ça arrive en BP. Les hommes vont donner leur avis, et puis pas de manière synthétique. C'est long pour dire un truc que moi j'ai tendance à dire de manière courte. Pas besoin de m'étaler. Mais c'est une question d'éducation. On m'a toujours dit : « Si t'as rien à dire tu te tais ». Donc quand j'ai rien à dire je me tais. Bon je lutte un peu contre ça aussi. Mon but c'est pas de dire pour dire. » (Nolwenn)

« Ben moi je sais qu'au début, au bureau politique, je parlais quasiment jamais. [...] Culturellement, on est pas habituées à se mettre en scène. Voilà, pas du tout. Ce qui est naturel depuis la tendre enfance chez un homme, ben nous ça demande un effort, quoi. [...] C'est un peu pour toutes les femmes pareil, quoi. Par exemple au bureau politique c'est quelque chose qui m'avait frappée c'est que on va aborder un sujet, on va débattre entre nous, et par exemple les hommes vont beaucoup parler. Quitte parfois s'ils sont 5 à être 4 à répéter la même chose, quoi. Alors que nous on va se dire : « Ah ben non, ça a déjà été dit, ben je le dis pas, quoi. ». Et ça c'est des conversations qu'on a eues entre nous les filles assez souvent. Alors que les hommes vont pas hésiter à redire la même chose, alors que voilà, je suis là, j'ai bien les deux pieds dans le sol, et j'existe. Alors que nous on a une façon différente. C'est l'éducation, hein, et la culture, qui est : je ne parle que si j'apporte quelque chose de nouveau. Après, moi je sais que j'ai pas mal travaillé sur le fait de pouvoir un peu parler, d'essayer d'apporter quelque chose à chaque sujet. Ce que je ne faisais pas forcément au début. » (Véronique)

Romain dit remarquer fréquemment que certains hommes ont effectivement tendance à vouloir absolument prendre la parole pour donner leur avis, en particulier après qu'une femme se soit exprimée, n'hésitant d'ailleurs pas à lui couper la parole.

« Dans ce genre d'ambiance il peut y avoir des blagues un peu lourdes. Couper la parole, je le vois. Je l'ai peut-être lu quelque part, je sais plus, que, un homme politique, si quelqu'un des médias l'appelle en lui disant « j'ai besoin de quelqu'un pour réagir sur ça ou ça ». Il pige rien au sujet et il va dire « moi j'y vais ». Une femme politique tu vas lui dire la même chose elle va te dire « je suis pas experte... je ne connais pas, il faut que je me renseigne avant... » du coup ils ont pris quelqu'un d'autre. Le mec, il s'en fout, s'il peut y aller, passer à la télé ou dans les médias, mode bourrin, il a pas peur, quoi. Les femmes, elles vont dire « oh mais non... ». Du coup elles se sentent moins légitimes, parce qu'elles connaissent moins le sujet, alors que les mecs ils se posent pas la question, quoi.

Mais le truc de couper la parole, ça je le vois tout le temps. Mais parce que je pense qu'un jour j'ai compris que c'était un truc qui pouvait arriver. [...] C'est plus un besoin d'amener son avis sur la table, quand c'est une femme qui parle, sans s'en rendre compte. Et une fois que tu le vois, tu le vois tout le temps en fait. C'est pour ça que quand tu dis qu'être deux-trois dans un environnement d'hommes, ça doit être lourd, oui des fois. Ces trucs-là on les repère. (Romain)

Mariette Sineau a démontré que les qualités et compétences attendues de professionnels de la politique sont socialement associées au masculin : charisme, disponibilité, aisance oratoire,

79 Navarre M., « Prendre la parole en séance plénière », *Travail, genre et société*, 33, 2015.

combativité, maîtrise technique...⁸⁰ Elles supposent l'exposition de soi, physique et/ou verbale. Sur le plan oratoire elles passent par la capacité à prendre la parole en public, à discourir, parfois devant une large audience, à affirmer son point de vue, à argumenter face à l'adversaire.., registres dans lesquels les femmes sont souvent peu à l'aise, ce qui a été confirmées par les enquêtées.

1 – 2 – 3 – 2 - L'écrit

Aux dires de Tanguy, son rédacteur en chef, les contributeurs du *Peuple Breton*, le magazinie mensuel édité par l'UDB sont ...

« Plutôt des hommes. C'est des profils. L'UDB on réfléchit beaucoup, par rapport à d'autres. On a toujours l'impression qu'il y a beaucoup de travail idéologique, mais comme on est sur un processus historique, en fait il y a très peu de gens qui théorisent à l'UDB. C'est pour ça que je fais participer ma copine A. Elle n'est pas à l'UDB, mais elle en est vraiment proche. J'ai besoin d'avoir de la matière écrite par des femmes, dans le PB sur le sujet. Et ça va donner du corpus idéologique pour l'UDB.

Dans un parti politique, j'ai toujours dit : ceux qui écrivent ils ont le pouvoir. C'est toi qui fixe la pensée quand tu écris. »

Tanguy, qui rédige avec rapidité et facilité, écrit beaucoup de textes en lieu et place d'autres militants dans le *Peuple Breton*. Il explique l'appétence des hommes pour l'écrit par le fait que « je pense que les hommes, et moi le premier, ont tendance à aimer laisser une trace, marquer de leur empreinte le truc. » A rebours des études sur l'orientation scolaire des filles qui montrent qu'elles s'orientent plus vers les lettres que les garçons, Tanguy pense que les femmes écrivent moins car elles seraient « moins littéraires ». Nourrissant lui-même certaines ambitions littéraires, il associe peut-être la figure de « l'écrivain » à des hommes. Célibataire et sans enfant, il ne questionne pas les conditions matérielles propices à l'écriture (temps à y consacrer, possibilité de s'isoler...)

« Et les femmes, elles travaillent beaucoup en vrai, dans les partis politiques. Pourquoi elles écrivent moins, honnêtement, je ne sais pas. Elles sont peut-être moins littéraires, parce que finalement, il y a peu d'hommes qui écrivent aussi. C'est ça le truc en fait. On a l'impression qu'on est hyper nombreux à l'UDB à écrire, et c'est pas vrai. Des hommes il n'y en a pas tant que ça qui écrivent. Donc il y a plus d'hommes, c'est vrai. C'est assez à l'image de ce qu'est l'UDB. »

Romain, qui coordonne les pages en breton du *Peuple Breton*, et rédige lui-même un certain nombre d'articles, confirme que la quasi-totalité des articles et communiqués sont écrits par des hommes, mais il l'attribue au fait que le ratio hommes / femmes est très largement défavorable à ces dernières, ce qui expliquerait qu'elles ne pourraient donc que difficilement être majoritaires dans l'écriture de textes. « Ça tend à s'améliorer mais on en est loin encore. Les communiqués... de toute

80 Sineau M., *Profession femme politique. Sexe et pouvoir sous la Cinquième République*, Paris, Presses de Sciences Po, 2001.

façon, il y a plus d'hommes dans le groupe, qui écrivent des communiqués. Donc, rien que pour ce rapport de force c'est défavorable. »

Véronique, qui est porte-parole de l'UDB, explique ses réticences à écrire à cause de son niveau d'études et de son métier (elle est cuisinière). Elle cède volontiers sa place à d'autres, en l'occurrence des hommes, comme Tanguy, qui déclare écrire un bon nombre d'éditoriaux du Peuple Breton à sa place, mais également à la place de l'autre porte-parole de l'UDB. Ce dernier, élu à la Ville de Nantes, dispose de peu de temps à consacrer à l'écriture de ces textes.

« Ecrire des textes ? Ouais, alors c'est pas ma grande spécialité. D'ailleurs quand on m'a proposé le porteparolat, j'ai dit « vous savez moi je suis cuisinière, quoi. » Il y a des gens à l'UDB ils écrivent un communiqué ou un texte en une demie-heure, moi il m'en faut 3 quoi ! Même si j'ai quand même progressé, c'est pas si simple. Je le fais quand même de temps en temps. Ecrire quand même c'est pas si simple. C'est pas facile, quoi. Ecrire quelque chose de pertinent, organiser sa pensée. Moi je fais un métier pratique, j'ai pas, on a pas cette habitude en fait. Je me suis améliorée, mais c'est pas forcément si simple. En plus quand j'écris j'ai une manière d'écrire assez concise je pense. Ce qui prend très peu de temps à T., ou C. pour ne citer qu'eux, moi il faut que je bloque 3 heures, que je me mettre dessus, que j'écrive.

2 – Des questionnements et analyses divergentes :

2 – 1 - Des questionnements

Le manque de femmes au sein de l'UDB fait l'objet d'un véritable questionnement de la part des enquêté.es. Véronique estime cependant que certaines femmes se freinent elles-mêmes, bien qu'elle ait conscience que la posture de leurs conjoints face au militantisme des femmes soit cruciale.

« Il y a des freins qu'elles-mêmes se mettent, oui. Je pense d'ailleurs que même, aujourd'hui c'est sans doute le principal frein. D'ailleurs il n'y a pas si longtemps, j'ai discuté avec une copine, comme ça, qui n'a rien à voir avec la politique, rien. Et elle me dit « Oh, tu as de la chance, moi j'aimerais bien faire des trucs comme ça, c'est quand même chouette. » « Et bien, fais-le, vas-y ». Et elle me répond : « Ah mais moi, mon chef ne voudra jamais ». en parlant de son mari. Et là je me suis dit « Ah ouais, il y a quand même encore du boulot, quoi. » On est vraiment... il y a encore du boulot, quoi. Et est-ce que son mari voudrait vraiment jamais, j'en sais rien. Je ne l'ai jamais vu comme quelqu'un de spécialement macho. Mais, voilà. Et puis, il y a quand même aussi un autre frein, c'est que, il faut quand même avoir des conjoints qui soient partants. »

A la question des « freins » évoqués par Véronique, qui laisse entendre que les femmes seraient responsables de leur propre éviction de la sphère publique, l'historienne Christine Bard a répondu que ces arguments cachent des raisons qui sont moins « politiquement correctes », selon ses termes.

« La faute en incombe-t-elle aux femmes ? [...] Certes, l'auto contrainte existe, mais il ne faut pas sous-estimer les obstacles objectifs et, avant tout, le poids de l'histoire. Les années 70 rêvent de pouvoir révolutionner des traditions pluriséculaires. Elles vont les ébranler, mais sans renverser le monopole masculin du pouvoir. L'élan de modernisation est un élément favorable mais non suffisant. Les exemples étrangers ont aussi une faible influence : au niveau mondial, les femmes d'État restent très rares. Les pesanteurs idéologiques demeurent, même s'il devient politiquement incorrect de les étaler. Les « premières

» font illusion. Derrière elles, souvent, les portes se ferment pour d'autres femmes. Le tri obéit à de nouvelles règles : moins de militantes, plus de professionnelles venues de la « société civile ». À la merci du prince qui les aura distinguées. Au risque de l'inexpérience, dans un rude métier. Les discours sur les femmes ne nous donnent accès qu'en creux aux raisons les plus profondes de leur exclusion, car la masculinité du pouvoir exécutif va de soi, repose sur des règles non écrites rarement dévoilées. »⁸¹

Les analyses des enquêté.es concernant la faible place des femmes en politique tournent autour de la question de légitimité, que les plus jeunes ressentent également, comme c'est le cas pour Enora et Simon, tous deux militants de l'UDB Jeunes.

« Je pense qu'il y a quelque chose, quand même, par rapport à l'engagement politique, qui peut paraître encore un peu impressionnant, intimidant. [...] Je pense que j'ai encore du mal à me sentir légitime, à avoir assez confiance en moi et à me sentir compétente pour être élue. Et surtout en fait, même plus qu'être élue, je pense pour être candidate. De pouvoir faire campagne, pouvoir représenter le parti au moment d'une élection. Ça je crois que c'est quelque chose qui m'impressionne encore, et pour lequel je me sens pas encore compétente, alors que peut-être je le suis, je n'en sais rien. Mais, après, être élue... ouais je pense que j'ai l'impression de ne pas avoir assez d'expérience encore. C'est pour ça aussi que je trouve que l'UDB Jeunes, c'est aussi une façon d'apprendre la politique. De voir ce qu'on est capable de faire, de prendre en confiance, etc. Donc pour l'instant ça me va bien. » (Enora)

Certains enquêtés avouent s'être peu questionnés et n'avoir qu'une idée assez vague des obstacles rencontrés par les femmes. C'est le cas de Paul, responsable fédéral, qui relève que l'UDB est également confrontée au vieillissement de ses membres.

« En tant que psychologue je devrais avoir réfléchi à la question. Pourquoi il y a moins de femmes...Oui, oui. C'est une question qui se pose, ouais, ouais, tout le temps. Et on cherche... Il y a deux problèmes à l'UDB, c'est l'âge. Parce que l'âge c'est aussi... On a des jeunes. On a même une section jeunes, l'UDB Yaouank. L'âge et le sexe. Il y a plus d'hommes, un peu âgés, que de femmes, jeunes.

Bon, est-ce que c'est pas... c'est une vieille histoire en politique. Il y a eu des femmes importantes. Louise Michel.. Comment elle s'appelle ? Son prénom, là, Pencalet ? Joséphine. Joséphine Pencalet. Qui avait un nom, j'allais dire...Prédestiné ? Ouais... mais apparemment... c'est vrai que c'est assez macho... euh...

Et est-ce que il n'y a pas aussi, au-delà du problème de femme et d'homme, un problème de militantisme ? Les jeunes se bousculent pas pour militer, hein ? [...] Est-ce que ça a pas toujours été un peu vrai dans l'Histoire ? Il y a ça... Jeanne d'Arc, ou d'autres. Ou même en Bretagne. Mais, je vois autour de moi, il y a plus d'hommes qui militent. Ouais, il y a plus d'hommes qui militent. Dans les manifs pourtant, c'est 50/50. Je suis vraiment... je sèche un peu sur le sujet. »

Certain.es enquêté.es pensent qu'il s'agit d'une question d'image, comme Romain qui est responsable de la communication au bureau politique de l'UDB et attache beaucoup d'importance au fait de visibiliser les militantes, comme on le verra dans la dernière partie de ce mémoire. Cette image est aussi celle des milieux de la culture bretonne, dont l'UDB est proche, qui est plutôt masculine. Ce que ressent Véronique, qui a longtemps fait partie d'une association culturelle bretonne dans le Morbihan.

81 Bard Christine, « Les premières femmes au gouvernement. (France 1936-1981) », Centre d'histoire de Sciences Po, « *Histoire@Politique* » 2007/1 n° 1, pages 2 à 2.

« Milieu politique je sais pas, parce que c'est aussi un milieu culturel, etc. Oui c'est un milieu masculin, avec des choses qui sont quand même bien définies. Si vous allez dans un... Nous, à Pontivy, dans la Kerlenn Pondi, les hommes sont au bagad, et les femmes sont au cercle, quoi. C'est quand même encore assez... il y a encore tous ces codes-là. Il y a quelques femmes qui jouent de la musique, et quelques hommes qui dansent, mais quand même, c'est quand même bien installé, quoi. C'est quand même un milieu où moi je trouve qu'il y a quand même beaucoup beaucoup d'hommes. » (Véronique)

2 – 2 - Un climat « bienveillant »

Plusieurs enquêté.es mettent en avant le climat de bienveillance qui règnerait à l'UDB. C'est le cas de Nolwenn, Simon, Enora, et Chantal, qui a confirmé ce qu'elle avait déclaré en 2021 lors de la première enquête.

« Le truc c'est pas tellement qu'on laisse pas la place aux femmes à l'UDB. C'est comment arriver à attirer les femmes, et puis à leur dire... Si tu veux, les hommes ont aucun problème à ce qu'elles soient au BP, qu'elles prennent des responsabilités, au contraire. Le truc c'est que, dans la société en général, et nous on est un parti dans cette société, les femmes, avec toutes les contraintes qu'elles ont, comme dans beaucoup d'autres secteurs, elles... A l'UDB, si tu veux on va leur faciliter en étant bienveillant. Il y a toujours eu, après peut-être pas dans les années 60, je sais pas, mais pour moi il y a toujours eu cette bienveillance des hommes vis à vis des femmes. De leur laisser place et de faire tout pour qu'elles puissent avoir des responsabilités justement. Les gens qui adhèrent à l'UDB sont des gens en grande majorité bienveillants et respectueux. C'est une ambiance. (Chantal)

En introduction de leur ouvrage *Le sexe du militantisme*, Olivier Fillieule et Patricia Roux mettent en garde contre une certaine tendance à ne pas voir les rapports de pouvoir qui structurent les partis politiques.

« Généralement, les partis, les syndicats et les mouvements sont appréhendés comme s'ils étaient « neutres », c'est-à-dire indifférents aux rapports de pouvoir, qu'ils soient de genre, de classe, de race ou d'âge, alors même que ces rapports les structurent. Or, cette dimension constitue un aspect décisif des pratiques en leur sein, puisqu'elle affecte les insertions militantes et leurs modalités, les modèles de fonctionnement et d'organisation, ainsi que le contenu des programmes et des actions. »⁸²

2 – 3 - Du sexisme et de l'homophobie malgré tout

Ces déclarations sur le climat bienveillant au sein de l'UDB doivent tout de même être nuancées, comme lors de la première enquête, au cours laquelle les militantes de longue date avaient déclaré avoir subi du sexisme au sein de l'UDB, mais que cela c'était atténué avec le temps, en particulier avec l'arrivée de nouvelles générations de militant.es. Les militantes qui déclaraient n'avoir que peu subi de sexisme, voire pas du tout, étaient souvent les plus récemment arrivées dans le parti. Cependant, Nolwenn, qui n'a adhéré qu'en 2018 déclare avoir quand même observé des comportements qui, selon elle, relèvent du sexisme.

82 Fillieule O. et Roux P. (dir.), *Le sexe du militantisme*, op. cit., p. 15

« J'ai pas assisté à des choses pas forcément graves, mais des petites choses du quotidien. Ça, oui. Que je relève pas forcément. Il y a du sexisme ordinaire. Mais pas volontaire, parce que c'est des gens extrêmement bienveillants. Mais il peut y avoir du paternalisme parfois. Il peut y avoir des phrases tu sais pas d'où elles sortent. Mais des petites choses, des « oh ben viens t'assoir à côté de moi, j'ai de la chance, je suis à côté d'une femme... » Des petits trucs rares, mais souvent faits sous le couvert de la blague, et c'est justement ça qui m'intéresse. » (Nolwenn)

Chantal a de nouveau évoqué en 2023 ce qu'elle avait raconté en 2021. Il y a quelques années de cela un adhérent avait été exclu de l'UDB car il a avait eu des propos sexistes vis-à-vis d'elle.

Toutefois, pour Paul, cela n'existe pas. « Non, non, il n'y a pas de problème de sexe. Vraiment je crois pas. Il y a des discussions autour de sujets sociaux. Mais il n'y a pas vraiment d'antagonisme hommes-femmes. Il n'y a pas de plaisanterie sexiste ou grivoise. Le type qui se permettrait ça serait vite renvoyé dans ses buts. Ça ne veut pas dire qu'on ne plaisante pas, attention. »

Simon a de son côté rapporté avoir été victime de propos homophobes de la part d'un adhérent. Il s'en est ouvert au responsable de l'UDB qui, dit-il, l'a vite « recadré ».

« A l'UDB c'est déjà arrivé que je me retrouve face à des personnes, enfin, à une personne on va dire. Elle a très vite été recadrée. Je ne m'attendais pas du tout à trouver une personne comme ça à l'UDB. La personne avait des remarques sexistes, homophobes... elle faisait pas exprès, mais elle a été cadrée assez rapidement par sa fédé, par l'UDB Jeunes, etc. On est plusieurs personnes à avoir subi ses remarques. Après c'était pas forcément que sur des questions sexistes ou homophobes, mais, voilà. Et on avait besoin d'en parler. On en a parlé au responsable, directement. On s'est confié à lui. On va réagir. On a carrément créé un nouveau règlement, on a ... c'est à ce moment-là qu'on a changé le bureau, qu'on a mis des mandataires. L'UDB jeunes l'avantage c'est qu'on est souvent assez amis, et on peut s'exprimer librement. Parce que, à l'UDB Jeunes, c'est clair, si une personne a des problèmes, que ce soit sexiste ou homophobe, etc, clairement, on la laisse pas seule.»

Visé également par des attaques homophobes de la part d'un site en ligne d'extrême-droite, Simon a reçu beaucoup de la part de ses camarades de l'UDB, ce qui l'a beaucoup touché.

« Et du coup ça m'a conforté que l'UDB c'est aussi un parti qui peut aussi aider les gens, pas seulement en politique, mais aussi personnellement. Donc comme l'UDB s'est engagée à améliorer, en son, dans son propre parti en fait, à s'améliorer sur ces questions-là, je sais que ça peut bien se passer, parce que, clairement moi on m'a aidé, clairement, ça... J'en serai toujours reconnaissant à l'UDB de m'avoir aidé. Surtout qu'on m'a aidé, à la fois parce que l'UDB Jeunes était visée, et moi en tant que militant j'étais visé, et aussi parce que j'étais visé en dehors de mon militantisme. Ils ne s'attaquaient pas uniquement à moi en tant que militant, mais aussi à moi en tant que personne, en fait. Et vraiment, ben là l'UDB elle s'est dit « c'est pas normal ». »

2 - 4 - Une question d'égalité insérée dans une analyse des dominations

Plusieurs enquêté.es font un lien explicite entre la situation des femmes (socialement et politiquement dominées) et la langue bretonne (également perçue comme dominée). Plusieurs ont déclaré avoir pris conscience des systèmes de dominations au moment de leur apprentissage de la langue bretonne. Le fait de militer dans un « petit » parti minoritaire est également évoqué. Des

enquêté.es disent faire l'expérience à titre personnel de la position dominée et invoquent l'intersectionnalité.

Cette analyse est à mettre en lien avec ce que Gildas Renou, politologue, a nommé une « identité difficile » concernant l'identité bretonne. « La « bretonnité » n'est pas une donnée de type ethnique évidente ; elle doit faire l'épreuve par la « découverte » individuelle d'une appartenance « oubliée »⁸³. Dans une enquête sur des étudiant.es membres d'un syndicat appelé « Dazont » (« avenir », en breton), actif dans les années 1990, G. Renou a montré que la grande majorité des étudiant.es rencontré.es avaient dû opérer une sorte de « conversion » identitaire, souvent solitaire et parfois douloureuse, qui « amène en effet à désinvestir une identité dévaluée (l'identité française) pour investir une identité plus désirable, plus noble (l'identité bretonne). L'identité française apparaît une identité de papier. L'identité bretonne se révèle, par contraste, une identité collective qui ne vit que par la conscience individuelle de chacun de ses membres volontaires.»⁸⁴ Cette conversion est, d'après G. Renou, fortement influencée par l'imaginaire, nourri de lectures et de musique, et repose également sur un « schème territorial » qui fait opposer aux militant.es « la Bretagne », et « la France ». Le terme de « conversion » est emprunté à dessein au lexique religieux, tant il lui paraît que ces cheminement initiatiques peuvent se comparer à ceux d'une conversion religieuse.

Ce parallèle entre le militantisme du mouvement breton et la religion a également été fait par André Rousseau, dans son ouvrage *L'idéologie bretonne. Entre authenticité et nationalisme soft*⁸⁵, qui pose d'ailleurs la question de savoir si l'engouement populaire pour la culture bretonne depuis les années 1970 ne jouerait pas un rôle de « religion civile », et ne pourrait pas être mis en parallèle avec la déprise de la religion catholique en Bretagne. « Si l'on admet qu'une religion permet à la fois de se situer dans une tradition et de projeter un avenir, on peut comprendre que le « réveil breton » ait pour beaucoup donné le moyen de soigner par le régionalisme la crise de ferveur qui affectait la catholicité.⁸⁶ »

Les enquêté.es se sentent minoritaires et dominé.es, parce qu'ils et elles militent dans un « petit » parti qui n'a que peu de moyens, mais également en tant que locuteurs et locutrices d'une langue minorisée, le breton.

2 – 4 – 1 : Un parti minoritaire

Aux dires des militant.es eux-mêmes, l'influence intellectuelle de l'UDB est sans commune mesure

83 Renou Gildas, « Le chemin de Damas de l'étudiant breton. Schèmes d'identification et imaginaires militants. » Communication au séminaire du CRAPUL, Lausanne, 30 novembre-1er décembre 2006

84 Ibid.

85 Rousseau André, *L'idéologie bretonne. Entre authenticité et nationalisme soft*. Presses Universitaires de France, Paris, 2023.

86 Ibid.

avec ses résultats électoraux, qui marginalisent cette formation politique⁸⁷. Toujours tributaire des alliances qu'elle peut nouer avec d'autres formations politiques, l'UDB se targue d'avoir « démarginalisé la revendication bretonne » dans le paysage politique et médiatique breton⁸⁸.

Romain Pasquier qualifie l'UDB de « mouvement politique en devenir⁸⁹ », ce qui, au vu des bientôt soixante ans d'existence du parti, peut sembler paradoxal. En effet, R. Pasquier constate qu'en dépit des caractéristiques identitaires de la Bretagne (persistance d'une culture et d'une langue vernaculaire), d'un mouvement culturel dynamique depuis les années 1970, l'UDB ne parvient pas à capter une part significative de l'électorat breton. Et ce, bien qu'elle soit dotée d'une organisation interne stable et structurée. Elle est cependant « la seule formation autonomiste disposant d'une relative visibilité en Bretagne⁹⁰ ».

Le mouvement breton, de part ses revendications territoriales (rattachement du département de la Loire-Atlantique à la Région Bretagne), culturelles et linguistiques (développement de la culture bretonne, défense et promotion des langues bretonnes) s'inscrit dans les mouvements sociaux de « lutte pour la reconnaissance »⁹¹ et perçoit la Bretagne comme une collectivité minoritaire opposée à une collectivité majoritaire (la France ou l'État français).

« Il s'agit de désigner par ce terme de minorités des collectivités constituées sur la base d'une origine réelle ou supposée, en même temps que d'une langue, d'une culture, éventuellement d'une religion, ces collectivités étant placées dans un état de plus ou moins grande infériorité, inégalité, dépendance, exclusion ou marginalité, par rapport à une collectivité similaire majoritaire »⁹².

Tanguy fait une comparaison entre la place des femmes et celle de l'UDB dans le paysage politique breton et français. « On le vit, le fait d'être minoritaire. Dans le fait d'être breton, dans un parti politique breton. C'est pas parce qu'on est nuls. [...] Je suis pour la proportionnelle, donc j'aimerais que les représentations politiques soient à l'image de la société. » Il considère qu'il s'agit d'un cheminement logique de l'UDB qui a toujours lutté contre les dominations. « On est pour la solidarité entre les peuples et contre la domination d'un peuple sur un autre. Mais c'est une suite logique, si on veut être un parti qui lutte contre toute forme d'exclusion ou de domination, ben il faut parler de celle-

87 C'est le constat que font Jean-Jacques Monnier, Lionel Henry et Yannick Quénéhervé, tous trois militants de l'UDB dans leur ouvrage *Histoire de l'UDB. 50 ans de luttes*. Yoran Embanner, Fouesnant, 2014.

88 Ibid.

89 Pasquier Romain, « L'Union Démocratique Bretonne ou les limites de l'expression partisane autonomiste en Bretagne. », in *Les partis régionalistes et nationalistes*, Arpos, 2004/1, 180 p.

90 Ibid.

91 Fillieule O., Lilian M., Péchu C., *Dictionnaire des mouvements sociaux*, 2ème édition, Paris, Les Presses de Science Po., 623 p.

92 Simon Pierre-Jean, "Réflexion sur la situation minoritaire", in Ronan Le Coadic (dir.), *De la domination à la reconnaissance. Antilles, Afrique et Bretagne*, PUR, 2013.

là, qui est évidente en fait. »

Simon s'est d'abord engagé sur des questions d'autonomie de la Bretagne, avant de les articuler avec l'émancipation des personnes. « Moi c'est plutôt pour les questions autonomistes d'abord que je me suis engagé. Et très vite je me suis rendu compte que les questions d'émancipation, d'autonomie des personnes, ça va ensemble. C'était pas que sur des questions de Bretagne autonome, c'était aussi sur des questions d'émancipation des gens. »

2 – 4 – 2 - Une langue minoritaire : le breton

Sept des huit enquêté.es sont bretonnant.es, alors qu'il ne s'agissait pas d'un critère de sélection lors de la constitution de l'échantillon. Plusieurs ont fait mention du lien qu'ils et elles voyaient entre la place des femmes et la place de la langue bretonne, elle aussi minoritaire, y compris en Bretagne, où elle n'est plus parlée que par 27 % de la population⁹³. Il faut rappeler que l'enquête du Master 1 avait montré qu'un certain nombre d'enquêtées étaient entrées à l'UDB pour prolonger un engagement en faveur de la langue bretonne.

Romain pense qu'avoir fait l'expérience d'une relative marginalité en tant que bretonnant, auprès de collègues, par exemple, l'a aidé à percevoir ce que des personnes discriminées peuvent subir.

« C'est comme la langue bretonne. Tout le monde va dire « oui, oui c'est important », mais s'il n'y a pas le mec ou la femme qui parle breton qui va dire : « là ce serait bien de mettre du breton ». « Ah oui, c'est vrai ! ». Alors des fois c'est pas possible. Là c'est un peu pareil. Il y a des fois : « Ah oui c'est vrai on est que des hommes.. Ah, bon, on fera attention la prochaine fois... ». Moi je trouve ça complètement à rebours de pas y penser. [...] »

Et encore nous on se rassure en se disant que l'UDB on est le plus gros parti des minoritaires, si on peut dire ça comme ça. Mais oui, oui, forcément. Et je pense que les autres se posent moins cette question-là. Moi je dis souvent : la seule minorité que je vis, c'est d'être sur la langue bretonne. C'est le seul moment où je peux voir, un petit peu de loin. Après faut pas exagérer, je suis pas martyrisé parce que je suis un brittophone. Mais par moment dans les conversations avec certains collègues, ou dans les discussions avec d'autres gens politisés, là un homme brittophone peut comprendre un peu ce que c'est que d'être minoritaire, être victime de ce que vont subir les personnes racisées, ou les homosexuels... »

Nolwenn dit avoir pris conscience d'appartenir à une minorité de genre après avoir appris le breton, et avoir dû se justifier de le parler.

« En fait, je me suis jamais considérée comme une minorité en tant que femme, avant de parler breton. Parce que dans mon éducation, je me suis appliquée. Je suis pas sortie du cadre, très jeune pendant longtemps, à mon adolescence. Je suis sortie du cadre dans ma vie ça fait à peine 10 ans. Et en fait en parlant breton je me suis dit : « Mais pourquoi je dois me justifier de parler breton ? Pourquoi je dois me justifier de mon choix ? » C'est là que j'ai pris conscience aussi en tant que femme, sauf que comme beaucoup je l'avais intériorisé. Et je me déconstruis, ou je me reconstruis. Sans avoir à me justifier de qui je suis et de pourquoi je le fais. C'est lié à langue. Donc pour moi ça intègre cette dimension-là, des langues en général, et de la reconnaissance des identités en général ».

93 Selon une étude réalisée par l'institut TMO commandée par le Conseil Régional de Bretagne en 2018.

2 – 4 – 3 - Un point de vue intersectionnel

Simon, Nolwenn et Romain inscrivent ces différentes dominations dans une analyse intersectionnelle. Il semble que des débats aient déjà eu lieu en interne à l'UDB sur des questions d'intersectionnalité. Ce terme a été proposé par l'universitaire afroféministe américaine Kimberle Williams Crenshaw en 1989 pour parler de l'intersection entre le sexism et le racisme subis par les femmes africaines-américaines et pour en évaluer les conséquences en matière de pouvoir, et expliquer pourquoi ces femmes n'étaient pas prises en compte dans les discours féministes de l'époque. Il est depuis employé pour désigner la situation de personnes subissant simultanément plusieurs formes de domination ou de discrimination dans une société donnée.

« Mais je dirais qu'en plus d'être féministe, je suis surtout intersectionnelle. Donc j'inclus dans ma réflexion toutes les dimensions des inégalités. Là où il y a des féministes plus radicales qui vont vraiment être dans le combat femme/homme, moi j'ai tendance à rajouter là-dedans la condition sociale, l'origine ethnique, la géographie, tout ce qui fait qu'on est plus discriminé que d'autres. » (Nolwenn)

« La question de l'intersectionnalité, des choses comme ça c'est intéressant. Au début c'est peut-être l'égalité homme-femme et puis après y a plein d'autres sujets qui s'accumulent. Pour moi c'est juste hyper primordial, on peut juste pas passer à côté de ça. Sinon, c'est difficile de faire société si on considère que ces sujets-là, ça concerne qu'une seule catégorie de personnes. La critique qui est faite à l'intersectionnalité c'est : « on divise tout, on fait plus société ». Il peut y avoir un risque. » (Romain)

Nolwenn et Romain ont été mandatés pour faire une intervention sur l'intersectionnalité lors du prochain congrès, en novembre 2023. Romain a conscience que cette analyse n'est pas partagée par tous et toutes au sein de l'UDB. Comme nous le verrons dans la troisième partie, certains craignent que les perspectives intersectionnelles divisent au lieu de rassembler.

II - Un parti en évolution :

Les résultats de la première enquête avaient montré que, à la différence de certains partis ayant mis en place des politiques visant à applanir les difficultés et à favoriser l'adhésion des femmes, leur participation et leur progression au sein de leur structure, il semblait que dans les trois partis enquêtés cette question ne fasse pas l'objet de beaucoup de mesures concrètes. En effet, au-delà des exigences liées à la parité, qui impose à tous les partis souhaitant participer aux élections - ce qui est le cas de l'UDB – de composer des listes paritaires, les enquêtées ne signalaient pas de dispositifs particuliers dont elles auraient eu connaissance.

Comme le rappelle Marion Paoletti, les partis politiques ont été identifiés comme la force principale de résistance à la féminisation de la vie politique sous la Ve République. La féminisation des instances est devenue une question visible, commentée, incontournable pour des partis qui prétendent représenter.⁹⁴ La marginalité politique des femmes est d'ailleurs de plus en plus pensée comme un déficit démocratique et la parité est apparue comme une manière de signifier la modernité politique et de résoudre la crise de la représentation. Nombre de partis se disent en outre « féministes », ce qui ne signifie pas qu'il n'y a pas de division sexuelle du travail militant en leur sein.

Hormis quelques solutions de garde pour les enfants proposées aux personnes souhaitant participer aux congrès de l'UDB et aux réunions du bureau politique, les cinq militantes rencontrées en 2021 ne citaient pas de mesures particulières. La deuxième enquête montre que, si pour l'instant peu de mesures concrètes ont été mises en place de façon effective, il y a bien eu une évolution en deux ans concernant la prise en compte des questions de genre et d'égalité au sein de l'UDB. Cela m'a été confirmé par la coordinatrice, que je suis retournée voir, mais également par tous et toutes les enquêté.es, qui ont affirmé qu'une réflexion avait été entamée au sein du parti, suite à un constat partagé que la place des femmes y est encore trop faible, et la conviction de plus en plus affirmée que sans intervention, la situation n'évoluera pas dans un sens favorable.

La prise de conscience dont m'ont fait par les enquêté.es suscite souvent de la gène, voire un sentiment de honte car elle pointe un décalage entre les valeurs affichées par leur parti, comme la lutte pour l'égalité et contre les dominations, et la réalité de la prise en compte en interne des inégalités.

« Il y a une réflexion. Il y a une vraie réflexion qui s'est mise en place, aussi parce que, il y a deux choses. Il y a eu notre dernier congrès il y a deux ans, où c'est vrai qu'on avait un peu honte parce qu'il y avait peu de femmes à se présenter. Et que quand même aujourd'hui, c'est plus acceptable. On peut plus l'accepter. On a un discours où on dit que on est-pro-actif sur ce sujet et on se retrouve à quatre femmes. Et encore, il y en a une qu'il a fallu aller chercher au dernier moment. » (Véronique)

94 Paolletti Marion, « Femmes et partis politiques », *art. cit.*.

Dans le développement de cette seconde partie on verra que cette évolution est en premier lieu, aux dires des enquêté.es, le fruit d'un questionnement personnel, puis collectif, et qu'elle avait été précédée par les apports de quelques précurseurs.euses. Elle doit également beaucoup à l'impulsion donnée par une section de l'UDB considérée comme pionnière en la matière : la section de Brest.

La plupart des enquêté.es, du moins celles et ceux qui avaient le plus l'impression d'un retard dans la prise en charge des questions d'égalité, observent et analysent le positionnement d'autres partis de gauche français, avec lesquels ils se comparent, et qu'ils et elles perçoivent parfois comme « plus avancés » sur ces questions, en particulier Europe Ecologie Les Verts, comme on le verra plus loin, mais également la France Insoumise.

« On a aussi un complexe par rapport aux gros partis de gauche, qui ont un peu pris le lead sur ces questions-là. Et on a toujours envie d'avoir une pensée originale aussi. Alors comment on fait ? Est-ce qu'on est exactement comme les autres ? Je pense que oui. Des fois c'est pas un problème de dire comme les autres. C'est des marqueurs aussi. Sinon on pense que l'UDB c'est un vieux parti, avec des vieux barbus. » (Romain)

Ces derniers peuvent servir d'exemple concernant la marche à suivre, mais peuvent parfois à contrario faire figure de repoussoir. Les différentes attaches de l'UDB, au niveau européen, de par son adhésion à l'Alliance Libre Européenne (ALE⁹⁵), ou au niveau hexagonal, au sein de Régions et Peuples Solidaires (R et PS⁹⁶), contribuent à nourrir le travail de réflexion du parti.

Enfin on s'attachera à démontrer qu'il existe un effet de génération sensible avec l'arrivée de vingtenaires au sein de l'UDB Jeunes, qui aiguillonnent leurs aîné.es en tentant de radicaliser leurs positions, mais également de faire évoluer les pratiques démocratiques interne. Cependant, on se gardera d'opposer les plus jeunes, qui seraient les plus volontaristes, aux plus âgé.es, qui seraient plus attentistes, ce que ne démontre pas l'enquête.

95 L'**Alliance libre européenne** ou **ALE** (en anglais : *European Free Alliance* ou *EFA*) est un parti politique européen auquel adhèrent 46 partis politiques régionalistes, autonomistes et nationalistes en Europe.

96 **Régions et peuples solidaires** (**RPS** ou **R&PS**) est un parti politique qui fédère, à l'échelle de la France, des organisations politiques régionalistes ou autonomistes en France. Les courants politiques qui y sont représentés s'inscrivent tous dans le fédéralisme avec une forte sensibilité écologiste.

1 – Une évolution impulsée par des personnes et des lieux

1- 1 - Des précurseurs.ses

Tanguy évoque lors de l'entretien deux hommes dont il dit qu'ils ont été des précurseurs à l'UDB concernant les questions d'égalité. Il nomme Romain, l'un des enquêtés, mais également un autre militant, qui a été co-porte-parole de l'UDB Jeunes et qui travaille actuellement comme attaché parlementaire du député de la circonscription de Ploërmel (Morbihan). Cependant il minimise le rôle et l'influence que ce dernier a pu avoir car ses positions auraient été trop « faut qu'on ». Véronique, de son côté, cite des femmes, dont Nolwenn et elle-même, comme ayant été les personnes qui ont permis l'inscription des questions d'égalité à l'agenda de l'UDB.

« Il y a eu l'évolution de la société, mais il y a eu aussi l'arrivée de femmes qui étaient pro-actives sur ce sujet. Je pense à V. C., ou T. S. C'est des femmes qui étaient actives sur ce sujet, et moi aussi. Et je pense que ça joue, qu'il y a une vraie évolution sur ces questions-là. [...] Je sais que depuis qu'on est quelques femmes à l'UDB à être un peu actives sur ces sujets, il y a quand même un certain nombre de choses qui ont changé, quoi. Ça a bougé. » (Véronique)

Au niveau organisationnel on peut également noter qu'il y a eu des précédents favorisant l'égalité femmes-hommes : en 1978 a été créée *L'Association des élus progressistes de Bretagne (AEPB)*, afin de rassembler les élu.es UDB ou sans étiquette politique mais proches du parti. Inactive depuis 2015, l'objectif de l'AEPB était de proposer à ses membres un outil de concertation, de formation et de communication, et d'apporter un soutien dans leur action politique, notamment « en faveur de la défense de l'identité bretonne, de la politique d'aménagement du territoire, du développement durable et de la démocratie de proximité.⁹⁷ » Il est intéressant de noter que son bureau, composé de huit membres issus de la Bretagne historique et représentant aussi bien les grandes villes et les villes moyennes que les petites communes, respectait la parité hommes-femmes.

1 – 2 - Des évolutions personnelles : Tanguy, Romain, Nolwenn, Véronique

Certaines personnes enquêtées ont affirmé avoir elles-mêmes évolué sur certaines questions, et en particulier sur la nécessité de mettre en place des politiques volontaristes pour augmenter le nombre de militantes et favoriser l'accès de femmes au Bureau politique de l'UDB et à certaines responsabilités (le secrétariat d'une fédération par exemple). Tanguy, par exemple, qui déclare au début de l'entretien : « J'ai jamais dit que j'étais féministe, mais en tout cas c'est un sujet qui m'intéresse », affirme avoir évolué au contact de ses amies sur les questions de parité et de féminisme, mais également sur l'homosexualité. Ayant été élevé par un père plutôt conservateur sur ces questions il dit avoir

⁹⁷ Interview d'Herri Gourmelen dans « De l'AEMB à l'AEPB », *Le Peuple breton*, n° 534, juillet-août 2008, p. 8-9

longtemps avoir eu une vision très hétéro-normée des relations de couple, ce qui n'est plus le cas.

Véronique invoque également sa culture familiale. L'éducation qu'elle a reçue de ses parents, Témoins de Jéhovah, ne l'a pas préparée, dit-elle, à s'affirmer et à se projeter dans un investissement en dehors de son foyer. Alors qu'elle se pensait peu à même de militer, et qu'elle a au début surtout répondu à des sollicitations extérieures, elle considère que ses engagements lui ont donné confiance en elle, et qu'elle a gagné une assurance qui lui permet maintenant de faire des choix plus affirmés. Son parcours est une des raisons qui la convainquent du bien-fondé d'une politique pro-active en faveur des femmes en politique. Elle se dit désormais en mesure d'exprimer des souhaits concernant sa carrière politique, comme de vouloir se présenter aux élections européennes en position éligible.

« Ben là par exemple, pour le coup, pour la première fois je suis dans une démarche... J'étais la première non-élue aux élections européennes et là vraiment je souhaite, je voudrais être élue, là, dans un an. Et là c'est vraiment un souhait de ma part. C'est aussi un engagement personnel. [...] Après je sais que la marche est haute. En fait moi par rapport à mes centres d'intérêt, mes engagements personnels, c'est vraiment, c'est là qu'il faut être, quoi. » (Véronique)

Romain évoque lui plutôt une enfance et une jeunesse préservée qui ne le portaient pas aux questionnements. Mais son apprentissage de la langue bretonne lui a fait considérer bon nombre de choses sous un autre angle.

« J'ai vraiment le sentiment que je me suis interrogé tout seul, pour le coup. Mais vraiment à partir du moment où j'ai appris le breton je me suis beaucoup plus interrogé sur plein de choses. Se mettre à la place des autres. Jusqu'à étudiant, quoi, j'ai jamais vécu beaucoup de drames, donc tu te poses pas trop de questions, quoi. C'est le début du questionnement, et ce questionnement, si tu commences à l'avoir là, tu l'as sur plein de choses. Donc sur à peu près tout je m'interroge. Est-ce que je peux comprendre ce point de vue-là ? Est-ce que je peux me mettre à la place de la personne ? Pourquoi est-ce que c'est entendable ce que je dis ? » (Romain)

1 – 3 - Une évolution collective

Les enquêté.es estiment que l'UDB est désormais prête à évoluer, et que les questions d'égalité et la nécessité de mettre en place des dispositifs contraignants sont bien acceptées de la majorité des adhérent.es.

« L'UDB, maintenant je pense qu'on va avancer vite, parce que *la prise de conscience* elle existe. Mais on ne sait pas encore comment faire pour être efficaces. Se fixer des objectifs et monter en puissance. Se poser des questions : les apparatchik sont tous des hommes, pourquoi ? » (Tanguy)

« C'est plutôt bien vu. Que c'est plus acceptable d'avoir un bureau politique avec 4 femmes ou 5 femmes, quoi. Quelle société on représente, et qu'est ce qu'on représente dans la société ? On prétend représenter tout le monde, et en fait, non. » (Véronique)

1 – 4 - Une section en pointe : le « LGBTriarcat » de Brest

C'est Chantal la première, qui, en sa qualité de coordinatrice de l'UDB, a mentionné la section de Brest comme étant un peu « à part », vis-à-vis des questions d'égalité, et en particulier celles qui concernent les personnes LGBT.

La section de Brest a une histoire singulière au sein de l'UDB. C'est l'une des plus importantes en nombre d'adhérent.es. Sur fond de divergences d'orientations stratégiques, elle a quitté l'UDB dans les années 1980, avant d'y retourner dans les années 2000.

En 1984, lors du congrès de Lorient, la fédération du Léon, dont fait partie la section de Brest dépose une motion qui remet en cause la référence continue au Parti socialiste et qui prône une stratégie plus indépendante et le retour aux fondamentaux du combat autonomiste. Elle demande surtout l'abandon du centralisme démocratique pour permettre l'ouverture de l'UDB vers les autres sensibilités du mouvement breton. Cette motion ne recueillant pas la majorité des suffrages, la fédération du Léon décide de quitter l'UDB et de créer Frankiz Breizh, un mouvement local qui ne cherchera pas à se développer au-delà de Brest et de son environnement immédiat. Actif pendant près de 15 ans, Frankiz Breizh obtiendra plusieurs élus à la mairie de Brest. Ses membres choisiront en 1994 de dépasser l'antagonisme avec l'UDB en s'inscrivant dans la fédération Régions et Peuples Solidaires puis, en 2008, ils réintégreront leur parti d'origine après un accord négocié.

Simon, qui dirige actuellement cette section, et appartient lui-même à la communauté LGBT, surnomme la section le « LGBTricarcat » de Brest.

« Alors ben justement ces questions-là, alors la section de Brest est très très portée sur les questions d'intersectionnalité. Plus que les autres sections en fait. C'est une particularité de la section de Brest. [...] En fait moi, j'ai été habitué à la section de Brest tout de suite, qui a longtemps été un matriarcat. Il y a un couple, ils ont presque 80 ans aujourd'hui. Les K. A.-M. est très très engagée. C'est une femme qui est assez impressionnante, autrice, femme politique. Quand on la voit en manif on se dit, mais c'est pas possible, comment elle fait ? Ben en fait pendant longtemps c'est un peu elle et son mari qui ont tenu la section de Brest. Qui était presque devenue un parti politique. Qui avait quitté l'UDB, qui était revenue... Donc du coup j'ai été habitué à cette section qui est très particulière, qui est très portée sur les questions de minorités, de handicap. [...] Mais c'est vrai que dans les autres sections, les autres fédés, on n'en entend moins parler. [...] C'est pas que l'UDB est pas ouverte sur ces questions. Ça l'UDB est très très ouverte. C'est juste que pour les LGBT c'est compliqué de s'exprimer sur cette question-là tout de suite.

[...] L'UDB Jeunes aussi, ça devient pas un LGBTriarcat, mais je vois qu'il y a de plus en plus de personnes LGBT en fait, et on parle de ces questions-là. C'est vrai que le Peuple Breton n'en parle pas autant. Dans le programme il y a des choses. Il n'y a pas beaucoup de choses. Il y a des choses. Des choses très générales en fait. Mais c'est vrai qu'on pourrait en parler au prochain congrès, rajouter au programme certaines choses, plus engagées. Notamment par rapport aux personnes trans qui en ce moment sont très très attaquées, ou drags, etc. Je pense que c'est pas une question d'ouverture, c'est plus que les questions LGBT à l'UDB peuvent s'assumer ou ne pas s'assumer, et du coup on ne met pas forcément en avant toutes ces questions-là.»

Fin 2012 a eu lieu à Lorient une manifestation en faveur du mariage et de l'adoption pour tous. Dans son appel à manifester, l'UDB se déclarait « pour l'égalité de tous devant les lois civiles » et pour « que le débat démocratique puisse s'organiser librement, que les députés puissent réfléchir et décider

[...] loin de toute pression, confessionnelle notamment⁹⁸ ». D'autres mobilisations ont lieu en décembre 2012 et janvier 2013 à l'initiative d'associations et de partis politiques, dont l'UDB. Dans un communiqué cité par *Le Télégramme* et publié lors des manifestations du 19 janvier, le parti précise sa position : « Cette loi ne bouleversera pas la société. Ces couples de même sexe existent et élèvent "normalement" des enfants... Les uns et les autres se retrouvent fragilisés par l'absence de cadre juridique adapté à leur situation. Aujourd'hui, le mariage reconnaît aux couples des droits et des devoirs, en matière de patrimoine et de filiation, que l'enfant soit conçu ou adopté. Avec la loi à venir, il s'agit ni plus ni moins de cesser de refuser à un couple dont les deux membres sont de même sexe ces mêmes droits et devoirs. Une simple question d'égalité⁹⁹ »

Il faut cependant nuancer ce tableau. Dans leur ouvrage publié en 2014 à l'occasion des cinquante ans de l'UDB¹⁰⁰, Jean-Jacques Monnier, Lionel Henry et Yannick Quénéhervé indiquent que, si ce sont les stratégies et les alliances électoralles qui ont le plus divisé les militant.es au fil de l'histoire du parti, un certain nombre d'adhérent.es ont aussi exprimé leur désaccord sur les positions de l'UDB concernant des sujets de société, comme l'avortement dans les années 1970, mais également le mariage pour tous en 2012 et l'adoption par des couples homosexuels. Arrivé récemment à l'UDB, Simon n'a pas eu connaissance de ces débats, ni des démissions qui s'en sont suivies, ce qui explique peut-être qu'il ait le sentiment d'un consensus au sein de l'UDB concernant la défense des droits des personnes LGBT.

2 - Un parti qui s'inspire de ses partenaires politiques

2 – 1 - La France Insoumise et Europe Ecologie Les Verts

D'autres partis, certes d'envergure plus importante que l'UDB, ont adopté des politiques volontaristes. C'est le cas d'Europe Ecologie Les Verts, qui, lors de la préparation de la campagne pour les municipales de 2021 a mis en place des réunions non mixtes où les femmes pouvaient poser des questions spécifiques. Julien Bayou, alors secrétaire national d'EELV, estimait que c'est ce qui avait permis qu'environ 41 % des têtes de liste dans les villes de plus de 60 000 habitants aux dernières élections municipales soient des femmes et qu'il y ait une majorité de femmes à Paris et Lyon¹⁰¹. La France Insoumise a également organisé des réunions de femmes dans plusieurs grandes villes afin de faire émerger des têtes de listes. Le Parti socialiste, de son côté, a mis en place des formations comprenant des modules spécifiques sur l'engagement politique des femmes. Certains partis proposent

98 « Mariage pour tous : l'UDB appelle à le soutenir samedi », *Le Télégramme*, 17 janvier 2013. Consulté le 4/08/23.

99 Ibid.

100 Jean-Jacques Monnier, Lionel Henry, Yannick Quénéhervé, *op. cit.*

101 Interview parue dans un article de Libération du 20/02/20 : *Candidates, le parcours amer pour être maire.*

également des aménagement de mandats sans réunions tard le soir, ou encore une prise en charge financière de la garde des enfants.

Les enquêté.es ont quasiment toutes et tous cité spontanément EELV, mais leurs analyses divergent au sujet de ce parti avec lequel l'UDB conclut des alliances électorales depuis presque vingt ans. Pour certain.es, les Verts sont très en avance sur les question de parité. Lors de la campagne pour les élections régionales de 2021, Bretagne d'Avenir, la liste qui réunissait des candidat.es de l'UDB et d'EELV avait organisé à l'occasion du 8 mars 2021 une visio-conférence sur le rôle des femmes en politique, à laquelle était présente Véronique. Cette liste était d'ailleurs conduite par une femme, Claire Desmarres-Poirier. Certain.es enquêté.es admettent une certaine influence, voir une forme d'admiration pour ce que propose EELV.

« C'est classico-classique à L'UDB. Mais en même temps j'ai pas été dans beaucoup de partis. J'ai du mal à voir, mais quand je compare avec ce qui a été fait chez les Verts... Je trouve intéressant ce que fait R. à Mellionnec, chez les Verts, chez les jeunes, ce qu'elle a mis en place. Oui, on en est un peu loin. Après, on a pas les mêmes moyens. Mais j'ai bon espoir qu'on puisse proposer des conférences, de la formation. » (Nolwenn)

« Pour le coup les Verts ils montrent la voie. Ils ont des règlements assez stricts qui imposent le renouvellement. » (Romain)

« Mais les Verts sont quand même très très en avance sur ces questions-là. Il faut le dire. Aussi parce qu'ils ont eu de gros problèmes, c'est de là que c'est parti. C'est vrai que quand on fait les élections avec eux, on fait les réunions avec eux, et moi je trouve qu'il y a des choses qu'on pourrait reprendre. » (Véronique)

Cependant, les Verts sont admiré.es jusqu'à un certain point. Chantal revient sur la scission de l'intergroupe régional EELV/UDB survenue en 2022 sur une question de féminisme perçue comme instrumentalisée par les conseiller.es régionaux.ales de l'UDB.

« On le voit bien aussi au niveau de nos 4 élus à la région. On voit bien les questions d'égalité, et certaines qui en profitent un peu. Qui profitent de leur position de femme, pour aller sur des terrains... C'est les copains qui disent ça, j'ai plutôt tendance à les croire. Je les connais bien, je les crois. T'as des femmes qui utilisent ça comme moyen d'exister. Ils se sont désolidarisés des Verts à cause de cette histoire-là. » (Chantal)

Tanguy s'inquiète de « justement pas tomber dans ces travers sans être dans position moraliste, comme LFI ou les Verts. » Pour d'autres, comme Paul, la figure de la militante écologiste Sandrine Rousseau est vue comme un repoussoir.

« Faudrait pas qu'on tombe dans le syndrome Sandrine Rousseau non plus, quoi. Qui voulait quand même qu'il y ait des sanctions pour non partage des tâches ménagères. Je ne sais pas comment elle comptait mettre ça sur pied, mais... envoyer des flics ou des vigiles dans chaque... bon. Ça c'est des excès avec lesquels je ne suis pas d'accord du tout. Pourquoi pas aussi, aller voir ce qui se passe sous les draps. Faut pas exagérer non plus. Le féminisme mérite mieux que ça quand même il me semble. » (Paul)

En 2022, le Peuple Breton¹⁰² publiait une analyse des rapports produits par les collectivités territoriales de plus de 20 000 habitants concernant la mise en œuvre des politiques pour l'égalité entre les femmes et les hommes. Obligatoire depuis 2014, ces rapports permettent d'obtenir des données chiffrées sur les postes et les promotions. A l'occasion de cet article, signé « la rédaction », l'UDB affirme ne pas être favorable à la « discrimination positive ». et dénoncer « l'extrémisme de certains mouvements associatifs ou personnalités politiques, qui, pour lutter contre ces discriminations, en créent d'autres [...]»¹⁰³

2 – 2 - L'influence de l'Alliance Libre Européenne

L'Alliance libre européenne ou ALE (en anglais : *European Free Alliance* ou *EFA*) est un parti politique européen auquel adhèrent 46 partis politiques régionalistes, autonomistes et nationalistes en Europe. Elle défend le droit à l'autodétermination des peuples et des minorités, les droits de l'homme, civiques et politiques, ainsi que la diversité culturelle et linguistique.

Crée en 1981, l'ALE vise à fédérer « tous les partis régionalistes, autonomistes et séparatistes qui rejettent la violence et la xénophobie¹⁰⁴ ». En 1994, elle devient officiellement une fédération de partis. L'ALE se situe généralement à la gauche du spectre politique, même si certains de ses partis membres ne le sont pas.

Depuis 1999 elle forme un groupe avec le Parti vert européen au sein du Parlement européen : le groupe Verts/ALE. Depuis mai 2019, l'ALE compte 10 députés européens, qui siègent dans trois groupes différents.

L'ALE met en place différents dispositifs pour favoriser l'accès des femmes aux responsabilités politiques. Nolwenn se souvient d'avoir assisté à une réunion en non-mixité organisée par l'ALE au Parlement européen en novembre 2022, à l'occasion de la Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes. Ce jour-là était organisé un forum dont l'objectif était de promouvoir la participation et l'autonomisation des femmes au sein des partis politiques. Nolwenn a écrit un article à ce propos dans le numéro de décembre 2022 du Peuple Breton intitulé « Les codes du pouvoir »¹⁰⁵. Cependant, elle n'y détaille pas le contenu de cette journée, mais fait une recension de deux ouvrages qui traitent de la place des femmes dans la vie politique¹⁰⁶. Au cours de l'entretien elle rend compte des

102 « Collectivités et discriminations de genre », *le Peuple Breton*, n° 696, Janvier 2022

103 Propos attribués à Fragan Valentin-Lemeni, élu UDB à la ville de Brest, qui préfère parler de « discriminations de genre » plutôt que « d'inégalités hommes-femmes ». « Collectivités et discriminations de genre », *le Peuple Breton*, n° 696, Janvier 2022

104 Tudi Kernalegenn, « Régions et Peuples Solidaires, un parti pour les périphéries ? » in Tudi Kernalegenn et Romain Pasquier (dir.), *op. cit.*

105 « Les codes du pouvoir », *Le Peuple Breton*, n° 707, décembre 2022.

106 Il s'agit de *Des intrus en politique. Femmes et minorités : dominations et résistances*, d'Aude Lorriaux et Mathilde

échanges auxquels elle a pu assister. Elle dit s'être aperçue que les militantes vivant dans l'Etat espagnol avaient mis en place des dispositifs qui lui paraissaient beaucoup plus avancés qu'en France. Elle s'en étonne, du fait qu'elle considère l'Espagne comme un pays très catholique. De son point de vue, c'est parce que beaucoup de féministes ont intégré les partis politiques espagnols qu'elles ont pu prendre des responsabilités, tout en ne reniant pas leurs engagements féministes. « Ça montre bien qu'il y a une convergence de luttes à un moment donné entre les mouvements politiques et les mouvements féministes et c'est ça qui fait que ça a marché. »

Véronique confirme qu'il y a eu une réflexion approfondie au niveau de l'ALE. Elle indique également qu'en tant que parti adhérent ayant signé des conventions, l'UDB est tenue de respecter certains engagements, sur le nombre de femmes aux responsabilités par exemple, qui doit être équivalent à celui des hommes, et sur la formation des femmes afin de leur donner les moyens de l'action politique.

2 – 3 - L'influence sur Régions et Peuples Solidaires

Dès sa création l'UDB a travaillé à établir des contacts avec d'autres organisations similaires, en France et en Europe¹⁰⁷, dont Régions et peuples solidaires (RPS ou R&PS) qui est un parti politique qui fédère, à l'échelle de la France, des organisations politiques régionalistes ou autonomistes. Les courants politiques qui y sont représentés s'inscrivent tous dans le fédéralisme avec une forte sensibilité écologiste.

En juin 1994, des partis régionalistes alsaciens, basques, bretons, catalans, corse, occitans et savoyards ont présenté une liste commune pour les élections européennes, qui sont organisées selon une circonscription unique pour l'ensemble du territoire, intitulée « Régions et peuples solidaires ». La liste obtient 76 436 voix (0,39 % des suffrages exprimés). Le 12 novembre 1994, ces partis, réunis à Aix-en-Provence, décident de continuer la dynamique de cette liste en créant un mouvement politique du nom de *Régions et peuples solidaires*. Le Congrès constitutif se tient les 11-12 novembre 1995, à Rennes.

La fédération Régions et peuples solidaires rassemble des partis opposés à la violence, comme l'indique la charte dont elle s'est dotée en 2009. Elle a pour but de faire évoluer les institutions françaises vers le fédéralisme interne et de réduire les inégalités de développement entre les territoires. Bien que l'idéologie du RPS soit qualifiée de « mince » par le chercheur Tudi Kernalegenn – car elle ne vise pas « à répondre à tous les sujets politiques, socio-économiques et sociétaux, du fait de la

Larrere, paru en 2017, et de *Plus de femmes en politique*, de Léa Chamboncel, paru en 2022.

107 Tudi Kernalegenn, « Régions et Peuples Solidaires, un parti pour les périphéries ? » *art.cit.*

grande diversité idéologique des membres de RPS¹⁰⁸ » –, des points communs peuvent être dégagés. L'écologie est un thème très présent mais deux concepts sont centraux : « le renforcement du territoire régional et la valorisation de la diversité culturelle.¹⁰⁹ » Selon T. Kernalegenn « R et PS est une structure construite pour des raisons contingentes et pragmatiques afin que des partis régionaux puissent agir à l'échelle de la France, en mutualisant les moyens et les risques électoraux »¹¹⁰. Et malgré le peu de chances d'obtenir des sièges au Parlement européen, les campagnes électorales leur sont utiles : elles leur permettent d'obtenir de la visibilité et de porter leurs idées fédéralistes sur les scènes politiques nationale et européenne, notamment dans le débat sur le redécoupage territorial.

« On retrouve ces partis, pour la plupart situés à gauche de l'échiquier politique, dans les régions les plus marquées culturellement, notamment celles qui ont une langue propre et une histoire particulière. » selon Romain Pasquier¹¹¹.

En août 2021, lors de l'élection du bureau de R et PS, l'UDB a refusé de voter pour les candidats qui se présentaient, car il n'y avait que des hommes. Véronique, qui était présente, explique que l'UDB a proposé que le nombre de membres du bureau passe de sept à douze et que chacun des partis puisse proposer un binôme paritaire. Cette solution dérogatoire aux statuts de R et PS a permis de repartir du congrès avec un bureau élu qui comprend maintenant quatre femmes. Lors du prochain congrès, les statuts devraient être modifiés afin que le bureau soit totalement paritaire. Là encore l'argument de la défense des minorités a été utilisé pour convaincre : « Enfin nous quand même en tant que parti politique, on prétend reconnaître les minorités, les gens qui sont un peu écrasés par un système, et puis, on va élire sept hommes à un bureau ? Voilà, à un moment donné, faut aussi être cohérent avec ses idées. » affirme Véronique.

3 - Un effet de génération : l'influence de l'UDB Jeunes

Lors de la première enquête, les militantes de l'UDB avaient été plusieurs à évoquer une évolution due au renouvellement des générations, visible dans ce parti fondé en 1964, qui a déjà vu émerger plusieurs générations de militants au cours de son histoire. L'ensemble des militant.es rencontré.es lors de la deuxième enquête ont soit évoqué spontanément cet « effet de génération », soit acquiescé lors que, pendant l'entretien, était abordée la question des raisons qui pouvait expliquer que l'UDB se saisisse un peu plus des questions d'égalité. C'est ce que pense Nolwenn, qui, à 35 ans, se situe dans la génération intermédiaire. « Oui. Il y a un effet de génération, parce qu'à l'UDB Jeunes ils sont déjà

108 Tudi Kernalegenn, « Régions et Peuples Solidaires, un parti pour les périphéries ? » *art.cit.*

109 https://www.lemonde.fr/politique/article/2014/05/21/les-regionalistes-jouent-a-fond-la-carte-des-europeennes_4422946_823448.html

110 Tudi Kernalegenn, « Régions et Peuples Solidaires, un parti pour les périphéries ? » *art.cit.*

111 https://www.lemonde.fr/politique/article/2014/05/21/les-regionalistes-jouent-a-fond-la-carte-des-europeennes_4422946_823448.html

complètement ouverts à ça. Ils sont beaucoup plus ouverts que certains anciens du BP. Il y a vraiment une coupure de génération. »

Selon Tanguy, l'UDB ferait face à un saut générationnel entre les plus de 50 ans et les moins de 35 ans qui a pour conséquence un manque de militant.es entre 40 et 50 ans se ferait sentir.

3 – 1 - Pésentation de l'UDB Jeunes

L'*UDB Yaouank* (UDBy), ou UDB Jeunes en français, est la structure animée par les adhérent.es de l'UDB ayant moins de 35 ans. Crée en 2007, ses membres disposent de leur propre organisation et élisent eux-mêmes leurs représentants. Avant l'UDB Jeunes, Les Jeunesses progressistes de Bretagne (JPB), sont considérées comme le premier mouvement de jeunesse de l'UDB. Le responsable de l'UDBy est membre d'office au bureau de l'UDB. L'UDB Jeunes est présente dans les manifestations sociales de la région et organise régulièrement ses propres actions militantes. Ses membres s'impliquent aussi pendant les campagnes électorales et plusieurs d'entre eux ont été élu.e, autour de l'âge de 25 ans pour la plupart. Jusqu'à l'âge de 35 ans l'adhésion à l'UDB Jeunes est moins chère qu'une adhésion classique, mais elle n'est pas obligatoire. Le mouvement a revendiqué jusqu'à une centaine d'adhérent.es au début des années 2010.

Le site internet de l'UDB présente ainsi l'UDB Jeunes :

« Soucieuse du respect de chacune et chacun, mais également des minorités, l'UDBy attache une grande importance à la tolérance en-dehors et au sein du parti.

Comme le parti, l'UDBy défend l'autonomie, l'écologie, le progressisme, la justice sociale, le multiculturalisme, les langues minorisées (breton et gallo par ex.) etc, avec un regard porté par la jeunesse.

Elle porte avec l'UDB le projet d'une émancipation de toutes et tous les jeunes, quels que soit leur statut social, leurs origines, leurs langues, leurs croyances ou leur couleur de peau. Dans une société où des lycéennes et lycéens risquent d'être embigadé·e·s par le SNU (comme dans le Finistère), où des étudiantes et étudiants se retrouvent à dormir dans leur voiture (Brest, Rennes, Nantes...), l'UDBy entend se battre pour défendre les droits des jeunes.

Bref, l'UDBy se bat pour l'autonomie des jeunes en Bretagne et au-delà, en défendant un projet résolument démocratique, écologiste et social. »¹¹²

Par leurs actions, les jeunes de l'UDB entendent montrer qu'ils ne se préoccupent pas seulement de la langue bretonne ou de la réunification de la Bretagne historique, mais qu'ils souhaitent aussi mettre en lumière des problèmes concrets concernant l'avenir de la jeunesse en Bretagne et en Europe. Ils visent donc les problématiques environnementales et socio-économiques afin d'impulser un nouveau souffle en faveur des politiques publiques en direction des jeunes.

112 <https://www.udb.bzh/udb-yaouank-jeunes/> consulté le 11/08/2023

Les jeunes autonomistes souhaitent accompagner la nouvelle dynamique de l'UDB, promouvoir ses idées, une façon différente de faire de la politique. Ils savent aussi faire entendre leur propre voix au sein du parti ; une voix parfois marquée comme lorsqu'ils ont affiché leur opposition au projet d'aéroport à Notre-Dame-des-Landes à l'occasion du congrès national de 2012 à Mûr-de-Bretagne, et en participant aux manifestations dans le bocage nantais, alors que l'UDB était plutôt favorable à ce projet dans un premier temps.

L'UDB Jeunes s'est d'abord structurée autour d'un bureau composé de cinq membres élu tous les ans : un responsable, qui avait également la charge de porte-parole, un vice-responsable, un chargé des affaires internationales, un secrétaire et un trésorier. D'autres membres pouvaient prendre part au bureau avec des délégations thématiques comme les relations avec le monde étudiant. En 2008, les jeunes autonomistes obtiennent que leur responsable soit membre de droit au bureau politique du parti. À partir de 2010, il ou elle est élu.e lors d'une assemblée générale organisée tous les deux ans à l'occasion des congrès nationaux de l'UDB. Depuis 2013, la branche jeunes a modifié son mode de fonctionnement pour évoluer vers une organisation dite horizontale.

Les premiers responsables de l'UDB Jeunes ont tous été des hommes, à l'exception d'une année où deux porte-paroles ont été élus de manière paritaire. Ce n'est actuellement plus le cas, et c'est de nouveau un homme qui occupe le poste de responsable.

Au niveau européen, l'UDBy est affiliée à la branche jeunes de l'Alliance libre européenne (European Free Alliance Youth, EFAY).

Les jeunes autonomistes rédigent régulièrement des articles pour le *Peuple breton*, dont le rédacteur en chef, Tanguy, a longtemps fait partie de l'UDB Jeunes.

Dans le cadre de ses travaux, l'UDB Jeunes a publié en septembre 2011 un document de 24 pages intitulé *Contribution à la réflexion sur la jeunesse bretonne*. Cette production, qui donne le point de vue des jeunes de l'UDB sur les problèmes vécus par la jeunesse, a été proposée aux conseillers régionaux à l'occasion d'un débat organisé par la Région Bretagne le 21 septembre 2011.

Affaiblie par le COVID, l'UDB Jeunes se reconstitue actuellement, avec l'arrivée de nouveaux et nouvelles militantes, majoritairement des hommes. Simon et Enora, qui en sont tous les deux membres, estiment à environ 40 personnes adhérentes de l'UDB Jeunes, dont 15 actives, et seulement 3 femmes.

« Moi, de celles que je connais à l'UDB Jeunes, je pense qu'on est que 3 filles, à ma connaissance. Peut-être qu'il y a d'autres filles, mais qui ne sont pas du tout actives. En tout cas, je pense qu'on est que 3, et on n'est pas non plus les plus actives. Il y a quand même C. qui est assez active et qui a des responsabilités au

sein du bureau. Mais donc sinon il y a moi, et une autre personne qui vient d'adhérer, et qui pour l'instant est pas très investie. Bon et ça se ressent si on regarde la conversation commune qu'on a, en terme de prise de parole, il y a très peu de filles qui prennent la parole, vu qu'elles sont beaucoup moins nombreuses. » (Enora)

3 – 2 - Fonctionnement

L'UDB Jeunes n'a plus de bureau et s'essaye à un fonctionnement le plus horizontal et participatif possible, y compris dans la rédaction de communiqués. Simon pense que leur faible effectif permet aux jeunes d'être plus souples, à la différence des fédérations de l'UDB, plus rigides.

Les jeunes autonomistes bénéficient d'une large autonomie d'action et organisent aussi leurs propres actions militantes pour aller à la rencontre des publics et diffuser ses idées, allant de l'organisation d'un festival en 2011, à un « tour de Bretagne de l'autonomie » en passant par des visites d'entreprises ou l'organisation de « week-ends jeunes » et de débats ou tables rondes. Certain.es participent à des marches militantes pour défendre les lignes de trains du réseau secondaire ou nettoyer des cours d'eau. Par ailleurs, des membres de l'UDB Jeunes ont pu être à l'initiative d'autres actions individuelles ou collectives comme la création d'une association LGBT à Lorient. Certain.es participent aux Marches des Fiertés.

Enora considère les différentes activités de l'UDB jeunes auxquelles elle a pu participer comme une école de formation. « Je vois ça en fait comme un tremplin, pour plein de gens. Une façon de découvrir l'engagement politique partisan dans lequel il n'y a pas beaucoup de jugement, et en fait chacun peut exprimer ses opinions. » La proximité avec les autres militant.es, dûe à l'âge, est un faveur favorisant l'engagement estime Enora. Ce tremplin peut parfois servir de porte d'entrée à une carrière d'assistant parlementaire, comme c'est le cas pour un ancien responsable de l'UDB Jeunes.

Concernant la place des femmes, si elles sont peu nombreuses également dans la structure de jeunesse, Enora affirme n'y jamais avoir été confrontée à du sexisme, et elle aussi, emploie le terme de « bienveillance » pour parler des relations interpersonnelles entre membres du parti. « Alors après il y a des choses que chacun trimballe, des choses qu'on a intégrées, qui font qu'on va plus ou moins oser prendre la parole, mais en tous cas moi j'ai jamais ressenti de comportement sexiste. Depuis le début que je suis à l'UDB Jeunes, c'est assez bienveillant. » Elle estime que l'accès à la parole est facile, et qu'une certaine vigilance est appliquée à ce qu'elle soit répartie de manière équilibrée entre les participant.es des réunions, sans qu'il y ait de régulation formelle. Enora n'a jamais eu l'impression d'être moins écoutée que ses camarades masculins. Parfois des discussions ont lieu sur le genre des personnes devant représenter l'UDB Jeunes. Concernant les délégations auprès de la section « Jeunes » de Régions et Peuples Solidaires, la règle est qu'elles doivent obligatoirement être composées d'un homme et d'une femme.

Les obstacles sont pourtant déjà bien présents, comme on le constate avec l'exemple cité par Simon d'une militante à qui l'UDB Jeunes a proposé d'être responsable et qui a refusé pour des raisons professionnelles et pour pouvoir s'investir dans son couple. Simon s'est posé la question de savoir si elle n'avait pas renoncé pour des questions de doutes sur ses compétences ou sa « légitimité », ou de peur de ne pas disposer du temps nécessaire pour mener une vie militante, une vie professionnelle et une vie de couple, ce qui est un dilemme auquel les femmes sont constamment confrontées, comme l'ont démontré Y. Le Quentrec et A. Rieu¹¹³. Enora dit se poser également des questions concernant sa légitimité ou ses compétences, mais elle ne sait pas si elles sont dues à son genre ou à son jeune âge. Elle n'a jamais remarqué de division genrée du travail militant, mais elle souligne que, les femmes étant vraiment peu nombreuses au sein de l'UDB Jeunes, les nouvelles adhérentes sont généralement accueillies avec enthousiasme. Cependant, si l'on en croit Marion Paoletti la division sexuelle des tâches militantes est à l'oeuvre dans les partis politiques dès les organisations de jeunesse :

« L'observation du militantisme dans des organisations de jeunesse montre combien l'apprentissage des pratiques politiques est imbriqué dans l'apprentissage des identités de genre. Les tâches militantes quotidiennes comme écrire et distribuer des tracts restent marquées par une division sexuelle non négligeable. C'est en particulier dans les prises de parole dans les réunions internes que s'expriment le mieux les différences sexuées : les prises de parole des jeunes femmes sont plus tardives, plus courtes, plus rares et visent à témoigner de l'attention là où les prises de parole masculines, immédiates, nombreuses, longues cherchent à obtenir de l'attention. »¹¹⁴

3 – 3 - Revendications et positionnement

Les idées de l'UDB Jeunes sont perçues comme plus « radicales » que celles de l'UDB, et il semble que la composante jeune du parti ait une certaine influence sur les plus âgées et agisse comme une sorte d' « aiguillon ». L'égalité femmes-hommes et les droits des personnes LGBT y sont portées aussi bien par les hommes que par les femmes. Parmi leurs revendications concernant le fonctionnement interne à l'UDB, ils et elles ont formulé une demande d'utilisation de l'écriture inclusive et ont exigé que dans les statuts figure *le* ou *la* responsable de l'UDB Jeunes, alors qu'il n'était question que *du* responsable jusqu'alors. « Il y a plutôt une sensibilité féministe assez forte », dit Enora, qui pense que si les femmes étaient plus nombreuses, cette sensibilité serait encore accrue. Elle estime que la présence des jeunes oblige l'UDB à avoir des positions plus tranchées et à sortir de « l'image de l'UDB comme un parti mou, un peu vieillissant. Et de pas être uniquement sur l'autonomie des territoires, mais sur l'autonomie en terme d'égalité femmes-hommes, en termes de non-discrimination, d'écologie. »

113 Yannick Le Quentrec et Annie Rieu, *op. cit.*

114 Paoletti Marion, « Femmes et partis politiques », art.cit.

Le fait que la section Jeunes ait retrouvé du dynamisme permet d'instaurer un rapport de force qui leur est plus favorable au sein de l'UDB, et leur permet d'affirmer leurs positions, quand bien même elles bousculent un peu les plus âgées, ce qu'exprime clairement Simon :

« Je suis allé au dernier congrès où l'UDB Jeunes était très peu représentée. La plupart étaient des personnes qui y étaient n'étaient pas actives. Et en l'espace de deux ans on a grossi. On a réussi à avoir de plus en plus de personnes. Et on a un responsable qui est au BP et qui très clairement arrive à dire ce qu'il pense, à montrer ce que l'UDB veut, etc. Donc les questions LGBT, les questions féministes on peut les mettre en avant et il est bien possible que le bureau suive très facilement. Là on essaye pour le prochain congrès de voir ce que nous on aimerait bien apporter à la ligne politique, et on essaye de faire monter certaines choses. Et c'est bien possible que l'UDB Jeunes arrive à imposer de nombreuses choses. Mais c'est parce que l'UDB Jeunes est plus grosse qu'avant. Ben avant elle était vraiment... Il y a même eu la question, « est-ce que l'UDB Jeunes va disparaître dans quelques années ? » à cause du COVID. Et là, ben non, c'est pas du tout le cas. »

Ce dynamisme retrouvé permet aux jeunes de faire évoluer les pratiques de l'UDB, y compris au sein du bureau politique. Les jeunes affirment une volonté d'autonomie et d'auto-organisation par rapport à l'UDB et ont demandé un changement des statuts pour que plusieurs membres de l'UDB Jeunes puissent prendre part au bureau politique si le responsable n'est pas disponible, ce qui leur paraît en cohérence avec le fait d'avoir supprimé leur bureau et de fonctionner par mandatements. La personne mandatée peut alors voter, ce qui n'était jusqu'alors pas possible, seul le responsable pouvant voter en personne. Cette demande a été acceptée par le bureau politique en septembre 2022. « Ils ont réussi. Ils arrivent à s'imposer. Ils sont un peu plus durs. Je dirai pas hargneux, c'est pas un joli terme. Mais plus revendicatifs. Les anciens du coup, au BP, ça leur fait un petit peu bizarre, mais ils acceptent, quoi. », dit Chantal, qui ajoute : « Il faut qu'on soit le plus diversifié possible aussi au sein de l'UDB. Et qu'on soit pas tous sur : l'UDB c'est des intellos, machin, plutôt des hommes. Bon, là, ça diversifie. Donc là il y a des jeunes, et on est confrontés à tous les sujets d'actualité. Je trouve qu'on les gère pas mal. » D'autres enquêté.es, comme Véronique estiment également que les idées promues par les jeunes sont bien acceptées par les militant.es de tous âges. « En fait ils n'hésitent pas à dire, quand on a quelqu'un qui a 25 ans, et qui a apprivoisé ces questions-là, et qui repère les travers, et qui le dit tout fort, ça permet une remise en question. [...] Ça se passe relativement bien. » Ce que confirme Enora : « Je pense qu'ils voient ça de manière positive, parce que, voilà, on fait aussi attention à ce que ce soit pas contre-productif pour le parti en général, donc souvent ça se passe plutôt bien. On n'est pas en conflit ouvert avec eux. Puis il y a aussi les règles qui nous permettent d'avoir cette autonomie-là, un certain cadre. Donc je pense que tant qu'on respecte ces règles-là, c'est plutôt bien vu. »

Paul, qui est le plus âgé des enquêté.es (il a 70 ans au moment de l'enquête), indique que les plus jeunes s'intéressent à des thématiques dont les plus âgées se sentent parfois un peu éloignées. « Les

jeunes sont beaucoup plus sensibilisés aux problèmes LGBT... que nous... Nous on est... on sait pas trop quoi en penser. On écoute et tout, mais...euh... On écoute, on reçoit. On est content d'avoir des nouvelles... » C'est ce que pensait Nolwenn aussi, qui considère que les plus âgé.es sont parfois un peu « dépassé.es », mais acceptent que ces thématiques rentrent dans les revendications de l'UDB, même si cela ne constitue pas le socle fondamental sur lequel ils et elles ont fondé leur engagement. Concernant l'impact des idées féministes à l'UDB elle déclare : « Je pense que dans la nouvelle génération, c'est très ancré, ça. C'est pas même pas une question en fait. C'est déjà dans leur réflexion, ce qui n'est pas le cas chez les plus âgés. [...] A l'UDB ils sont relativement ouverts là-dessus. Il faut avoir le temps, c'est toujours pareil. » Au cours de l'entretien, Nolwenn a d'ailleurs regretté de ne pas encore avoir eu le temps de se former pour proposer des outils et faire œuvre de pédagogie vis-à-vis des militant.es les plus ancien.nes, qu'elle sent plus réticent.es à s'approprier ces questions d'égalité.

Cependant, dans l'ouvrage *Histoire de l'UDB*¹¹⁵, paru en 2014 les auteurs indiquaient que « l'adhésion de jeunes, souvent peu frottés de culture bretonne et extérieurs à l'Emsav traditionnel, apporte une fraîcheur dans les débats, une ouverture, une sensibilisation à des problématiques nouvelles. », qui oblige l'UDB à évoquer des questions jugées extérieures au champ du « fédéralisme social », dont les droits des personnes LGBT. Mais de leur point de vue, cet élargissement idéologique a créé des divisions profondes entre générations, visibles lors du congrès de 2013. La pierre d'achoppement principale à ce moment-là étant le soutien ou non au projet d'aéroport de Notre-Dame-des-Landes en Loire-Atlantique. La direction de l'UDB, longtemps favorable à un aéroport international qui aurait permis « une meilleure ouverture de la Bretagne au monde » a été bousculée par ses composantes les plus jeunes, et les plus proches des écologistes, opposées au projet. « Le rajeunissement et l'élargissement du recrutement se sont donc aussi traduits par une perte de la cohésion interne. Une partie des militants les plus âgés n'a pas compris cette évolution ¹¹⁶. ».

Il est à noter, au vu des parcours individuels qui nous sont connus, que les militant.es de l'UDB sont assez, voir très diplômé.es. Il s'agit d'une caractéristique fréquemment relevée dans les milieux militants, comme le décrit Patricia Vendramin dans l'ouvrage, *L'engagement militant*.¹¹⁷

« Les apprentissages ont toujours été nécessaires à la modification d'une partie des règles de fonctionnement du champ politique, et singulièrement du champ partisan et de ses rapports de force, rend ces apprentissages à la fois plus incertains et plus nécessaires : les « passeurs » et les lieux de la transmission, par exemple les écoles de parti, tendent à disparaître, tandis que les exigences techniques auxquelles sont confrontés les militants sont de plus en plus élevées. Mais, paradoxalement, ces apprentissages sont parfois aussi plus aisés en raison de l'élévation du niveau de scolarisation des membres des partis politiques ou des

115 Monnier Jean-Jacques, Henry Lionel, Quénéhervé Yannick, *op. cit.*

116 Ibid.

117 Vendramin Patricia, *L'engagement militant*, Louvain-la-Neuve, Presses universitaires de Louvain, 2013, 190 p.

syndiqués

Le capital militant se transmet de moins en moins dans ses lieux traditionnels et de génération en génération, et comment par conséquent ce sont les compétences scolaires qui (re)deviennent le levier de son acquisition. C'est, par conséquent, sans doute à une plus grande fermeture (encore) du champ politique au personnel socialement illégitime qu'il faut conclure¹¹⁸, plus qu'à l'hypothétique émergence de « sociétés individualistes».¹¹⁸.

Ces observations ont été confirmées par un autre sociologue, Raphaël Challier, dans *Simples militants. Comment les partis démobilisent les classes populaires*¹¹⁹. À partir d'immersions prolongées dans trois organisations (Rassemblement National, Union pour un Mouvement Populaire et Jeunes Communistes), Raphaël Challier interroge la façon dont les partis participent également à démobiliser les plus modestes. Les militants rencontrés sont le plus souvent ouvriers, employés, sans-emplois, précaires ou étudiants issus de ces milieux. Ils habitent en banlieue ou en milieu rural et s'impliquent dans les sections locales des partis. De réunions en congrès, de campagnes électorales en événements internes, ils se heurtent à des dispositifs élitistes, qui les empêchent d'accéder aux responsabilités : ils sont et resteront de « simples militants ». En observant leurs engagements, cette enquête éclaire leurs parcours, leurs pratiques « de terrain » et leurs motivations.

En conclusion de cette deuxième partie, il convient de nuancer cette impression de « saut générationnel ». Quand on observe de près l'échantillon, on s'aperçoit que les enquêté.es les plus volontaristes, à savoir Romain et Nolwenn, ne sont pas parmi les plus jeunes. Certes tous deux ont moins de 35 ans, mais ils ne militent plus au sein de l'UDB Jeunes, en grande partie en raison de leur mandat d'élu.e municipal.e. Simon et Enora, qui militent au sein de l'UDB jeunes, sont moins insérés dans l'UDB, et ont tendance à préférer rester dans l'entre-soi de la structure de jeunesse. Si les deux pensent qu'une politique volontariste est nécessaire afin que plus de femmes adhèrent à l'UDB et y prennent des responsabilités, le confort qu'ils expriment à militer au sein de l'UDB Jeunes ne semble pas les disposer à promouvoir des dispositifs contraignants, faute d'en ressentir peut-être le besoin.

Dans la troisième partie seront abordées les mesures concrètes que le parti met en œuvre, ainsi que celles que les enquêté.es souhaiteraient appliquer. L'appréhension qu'ils et elles ont des différents dispositifs actuellement mis en œuvre dans un certain nombre de structures militantes pour favoriser l'engagement des femmes ne concordent pas toujours, et tous et toutes ne sont pas convaincu.es de leur nécessité concernant le fonctionnement de l'UDB.

¹¹⁸ Matonti F. et Poupeau F., *Le capital militant. Essai de définition*. Actes de la Recherche en Sciences Sociales, n°155, 4-11.

¹¹⁹ Challier Raphaël, *Simples militants. Comment les partis politiques démobilisent les classes populaires*. Presses Universitaires de France, 2021.

III - Une politique volontariste et des mesures concrètes

Peu d'outils avaient été mis en place par l'UDB jusqu'à présent mais un certain nombre d'enquêté.es souhaitent désormais proposer des mesures concrètes, même si, comme l'indique Tanguy, les lignes directrices ne semblent pas encore fixées. Il semble à ce stade de l'enquête que sur le sujet de l'égalité l'UDB soit en « transition ». Après un constat unanime de manques, les membres rencontrés disent, à l'exception de Paul, qu'il leur faut désormais changer de pratiques et aller vers une politique volontariste.

Pour Romain, cela passera par la règle, mais également « par le visuel ». « Pour moi, ça passera par la règle. Les responsables fédéraux, parité. Le BP, parité. Montrer qu'être une femme dans un parti politique, ça va passer par le visuel. »

Véronique pense également que sans changement de statut, il n'y aura jamais plus de femmes au sein de l'UDB, et a fortiori au sein du bureau politique. Elle est tout-à-fait pour imposer des règles paritaires, alors qu'il y a encore quelques années elle était contre, pensant que cela risquait de jeter le doute sur les compétences des femmes concernées. Constatant qu'en dix ans rien n'a beaucoup changé, elle est désormais convaincue qu'il faut mettre en place des politiques volontaristes, qui permettraient en outre « d'obliger les femmes à se révéler quelque part. Et à y aller. Parce que moi, je pense que j'y serais jamais allée moi-même. Et jamais je me serais dit, je suis capable de faire quelque chose en politique. Jamais je me serais dit ça moi-même. »

1 – Les leviers existants

1 – 1 - Les élections

L'enquête de Master 1 avait montré que dans la plupart des cas, l'UDB tenait à présenter des candidates issues de ses rangs, contrairement à d'autres partis qui préfèrent « recruter » à l'extérieur, dans la sphère associative par exemple, des personnes à faible capital politique, au détriment de militantes plus chevronnées¹²⁰. Cependant, faute de militantes, le parti autonomiste est parfois contraint de solliciter d'autres personnes, proches des idées du parti et souvent issues du mouvement culturel breton, comme cela a été le cas lors des législatives de 2022, où l'UDB est parvenue à présenter des candidatures dans toutes les circonscriptions de la Bretagne historique et à présenter légèrement plus de femmes que d'hommes.

Les campagnes peuvent donc être des moments propices au recrutement de nouvelles militantes.

120 Bataille Philippe et Gaspard Françoise, *Comment les femmes changent la politique. Et pourquoi les hommes résistent*, La Découverte, 1999.

Pour Chantal, la parité est une manière d'attirer plus de femmes, dont certaines ne sont pas adhérentes mais le deviennent ensuite.

« C'est une manière d'amener plus de femmes à l'UDB. Quand on a des élections comme ça, on va pas forcément aller chercher des femmes qui sont à l'UDB. Puis comme il faut de toute façon... Pour nous, oui, de toute façon c'est important que les femmes soient représentées. On a des adhérentes de base qui acceptent. Qui le font depuis des années. Il n'y a pas trop de problème pour trouver des femmes candidates. C'est surtout des adhérentes. Mais on a aussi des non-adhérentes. Sur Rennes et Saint-Brieuc. Elles ont adhéré après. On arrive à récupérer des femmes par ce biais là. »

Pour l'avoir vécu elle-même, Nolwenn confirme qu'avoir été sollicitée pour figurer sur une liste municipale en 2020 avait été valorisant et avait favorisé son engagement. Elle s'est d'ailleurs présenté en 2022 aux élections législatives.

« Finalement c'est assez fou, mais c'est l'intérêt des petits partis, assez vite si on a envie on peut participer à beaucoup de choses. C'est pas très hiérarchisé. Il y a une hiérarchie, qui est là de fait, et encore, c'est-à-dire que les sections font un peu comme elles ont envie. Sur les listes municipales, plus t'as de femmes qui arrivent, plus c'est facile. Parce qu'il en manque. Donc quand tu as deux UDB femmes qui arrivent, c'est facile. On est plus accueillies que si on était deux hommes, forcément. Sur les élections départementales, si on prend le cas de L., comme on l'a placée tête de liste tout-de-suite, mettre des hommes ensuite c'est plus facile. Forcément, tant qu'il n'y a pas beaucoup de femmes t'es un peu accueillie... C'est favorisant quand t'es une femme, parce qu'il en manque pour faire des listes paritaires. Oui quand t'es une femme ils sont contents que tu sois là. Ça enlève une épine du pied, quoi. »

Les lois sur la parité ont eu un effet mécanique d'accès des femmes à des mandats électoraux, en particulier à l'Union Démocratique Bretonne, où il est possible que désormais le pourcentage d'élues dépasse nettement le pourcentage d'adhérentes. De fait, dans un petit parti, qui compte une cinquantaine d'élus locaux, il est beaucoup plus rapide d'accéder à un mandat d'élu.e local.e, quand on est une femme que lorsqu'on est un homme. Étant peu nombreuses, les adhérentes sont très vite sollicitées pour figurer sur des listes, y compris en position éligible.

Mais selon Catherine Achin et Sandrine Lévèque :

« Obligation automatique, contournée ou simplement règle pragmatique qu'il faut suivre pour être efficace, moderne, la parité transforme les rapports des femmes à la politique. Longtemps pénalisées en tant que femmes, elles occupent désormais des places en tant que femmes. Cette ressource inédite n'est d'ailleurs pas toujours vécue sur un mode enthousiaste par les hommes qui, s'ils disent adhérer à la norme paritaire, déplorent d'être « sacrifiés » sur l'autel paritaire. »¹²¹

Il faut cependant relativiser les enjeux électoraux pour l'UDB. Romain Pasquier constate qu'elle obtient des résultats significatifs aux élections locales, entre 5 et 10 % des suffrages exprimés, mais

121 Achin Catherine, Lévèque Sandrine, *Femmes en politique*. La Découverte, coll. « Repères », 2006, 128 p.

franchit rarement la barre des 3 % lors des élections nationales¹²². L'une des raisons se trouve dans le mode de scrutin majoritaire à deux tours largement pratiqué en France, qui a considérablement limité la possibilité de l'UDB d'obtenir des élus. Or, il est important pour le parti d'être représenté dans les assemblées car « avoir des élus procure des moyens financiers et une tribune d'expression beaucoup plus importante que si l'on se cantonne à un rôle d'opposant systématique¹²³ ». Il y a aussi la volonté de « démontrer qu'un élu autonomiste est tout à fait apte à gérer des affaires locales ou régionales¹²⁴ ».

1 – 2 - Un double porte-parolat

Le porte parole de l'UDB est désigné en congrès. Il ou elle est obligatoirement responsable des affaires extérieures, c'est-à-dire ce qui n'est pas interne au service politique de l'UDB. Le porte-parole incarne la voix et le visage du parti. Il dispose cependant d'une influence limitée en interne : l'UDB a souhaité dès sa fondation éviter la monopolisation du pouvoir par un chef en privilégiant un fonctionnement collégial. Depuis 2015 cette fonction est occupée par deux personnes, un binôme obligatoirement mixte. Tous deux sont chargé.es d'écrire chaque mois en alternance l'éditorial du Peuple Breton, ce qui permet de visibiliser le travail de Véronique, l'une des porte-parole. Elle est également porte-parole de Régions et Peuples Solidaires. L'UDB Jeunes avait également instauré un porte-parolat mixte, avant de revenir à un seul porte-parole, comme exposé dans la deuxième partie du mémoire.

1 – 3 – Des réunions en distanciel et de la garde d'enfant

Parmi les dispositifs mis en place, les enquêté.es citent les gardes d'enfant proposées pour toute réunion, mais celles-ci concerneraient en réalité peu de personnes car les parents de jeunes enfants sont peu présents, que ce soit dans les réunions de sections, ou au bureau politique. On retrouve le constat fait par Tanguy, selon lequel les 35/45 ans sont peu présent.es au sein de l'UDB. Peut-être parce qu'ils ont peu de possibilité d'investissement et ne sont donc pas présent.es pour demander ce type d'aménagement. O. Fillieule et P. Roux notent que la contre-partie de ces aménagements peut être l'invisibilisation du travail militant des femmes.

«D'où la revendication de la part de nombreuses femmes d'une moindre concentration des tâches militantes, d'une modification des horaires de réunion, d'une prise en compte dans la répartition du travail des contraintes extérieures. Posture dont on notera qu'elle redouble l'invisibilisation du travail des femmes, dans la mesure où celles-ci, pour se faire entendre aussi bien que pour acquérir une certaine légitimité,

122 Romain Pasquier, « L'Union démocratique bretonne ou les limites de l'expression partisane autonomiste en Bretagne », *art. cit.*

123 « De nouveaux élus municipaux UDB ! », *Le Peuple breton*, n° 683, décembre 2020, p. 4

124 Ibid.

doivent en vérité en faire beaucoup plus que les hommes ».¹²⁵

Elles sont donc plutôt dans le surinvestissement militant, contrairement aux stéréotypes qui les disent moins engagées.¹²⁶

Nolwenn et Véronique, qui ont toutes les deux de jeunes enfants à charge, ont eu toutes deux recours à ce service de garde pris en charge par l'UDB.

« Les anciens se sont jamais posé de questions là où moi je me les pose, aller à une réunion un dimanche entier par exemple, parce que leur femme est à la maison pour gérer les enfants. Ils ont reconnu effectivement qu'ils n'avaient jamais eu à se poser la question, là où moi il faut que je me la pose.

C'est sûr qu'à l'heure actuelle on manque encore d'outils, de manière pratico-pratique pour pouvoir aborder ça. Peut-être aussi parce qu'on n'est pas encore très nombreuses à avoir des enfants bas âge. Au BP, des femmes il y en a, 4 ? 5 ou 6 sur une vingtaine. On est encore en minorité. Sur les 6 on est 2 à avoir des enfants en bas âge. Mais c'est pas parce qu'on mettra ça en place qu'on aura plus de jeunes femmes à venir, je suis pas sûre. Mais c'est indispensable de le faire quand même. Parce que ça permet à celles qui en ont de pouvoir accéder à ça. On n'a pas toutes notre conjoint dans le parti qui peut gérer aussi. Ça peut être un vrai frein. Ça a été fait de temps en temps dans certains BP, c'est pas systématique. Un BP sur 2 est en visio maintenant, ce qui permet quand on est à la maison de gérer les deux en même temps. C'est pas la solution mais c'en est une qui permet de pouvoir rapprocher les bureaux politiques et de pouvoir être un peu là quand même. Mais pour le moment on manque très clairement d'outils. » (Nolwenn)

Romain pense que les difficultés des femmes à investir le champ politique vont bien au delà de la simple garde d'enfants, même si les conditions matérielles pèsent sur les choix et donc les opportunités. « C'est tellement plus large la participation des femmes, pas seulement celles qui ont des enfants en bas âge. »

Dans un rapport paru en 2022 sur la parité au sein des communes et des intercommunalités, le Haut Conseil à l'Egalité a recommandé de renforcer les dispositifs d'aide à la garde d'enfants et de mieux informer les élu.es de cette possibilité¹²⁷.

D'autres dispositifs peuvent avoir été discutés. Il avait été envisagé que les conseillers et les conseillères à l'égalité femme-homme élu.es dans des conseils municipaux puissent se réunir pour pouvoir travailler ensemble.

2 - Des propositions

2 – 1 - Modifier les statuts au prochain congrès

Le congrès national est un rendez-vous majeur de l'UDB. Il réunit tous les deux ans l'ensemble des adhérents du parti. Sa mission est de faire le bilan des deux années passées, d'analyser la situation

125 Filleule O. et Roux P., *Le sexe du militantisme*, op. cit. p.56

126 Le Quentrec Yannick, *Les militantes politiques et syndicales à l'épreuve du temps domestique*, art.cit.

127 Haut Conseil à l'Egalité, « Comment obtenir la parité au sein des communes et des intercommunalités : freins et leviers », février 2022.

politique de la période et d'établir en conséquence la stratégie pour les années à venir. Il renouvelle le bureau politique et le mandate pour mettre en œuvre les orientations choisies. L'actualité politique peut, entre deux congrès, provoquer l'organisation de conventions nationales : leur rôle, ponctuel, est de répondre à un questionnement spécifique.

Le prochain congrès, qui doit se tenir en novembre 2023, va être l'occasion de mettre à l'ordre du jour le thème de l'égalité femmes-hommes et d'en débattre autour d'un texte qui est actuellement en cours d'élaboration.

Un groupe de travail a été créé pour discuter des questions d'intersectionalité, les droits des femmes, des réfugié.es et des personnes LGBT. Les résultats de ce groupe de travail seront présentés au prochain congrès et des mesures vont être proposées afin d'augmenter le nombre de femmes au Bureau politique. Les questions sur les violences sexistes et sexuelles ont déjà été évoquées dans un précédent congrès. Une modification des statuts sera donc envisagée afin d'instaurer la parité pour les 14 personnes élues en congrès au bureau politique. Il semble plus difficile d'instaurer la même règle pour les 14 responsables fédéraux, car, même si pour Romain cela paraît évident qu'il faudrait exiger des sept fédérations qu'elles mandatent un binôme femme-homme au bureau politique, Véronique fait remarquer que dans certaines fédérations où les femmes sont très peu présentes cela peut être difficile de trouver des volontaires. Elle craint également que cela joue sur l'organisation des fédérations, qui éliraient un homme responsable fédéral, et une femme seconde fédérale, de manière systématique.

2 – 2 – Former

La question de la formation paraît un levier important à certaines enquêté.es, qu'elles en aient déjà bénéficié ou pas, en particulier pour favoriser le passage d'adhérente à militante. « Cela nous questionne aussi sur comment on forme les femmes dans un parti politique. Qu'est-ce qu'on fait pour que les femmes s'engagent ou pas dans un parti politique ? On a fait des choses, mais à priori pas encore assez. » estime Véronique.

Chantal avait déjà évoqué en 2021 des formations en ligne, qu'elle avait suivies dans le cadre de sa délégation à l'égalité femmes-hommes. D'autres formations, à la prise de parole, ou encore sur le budget des communes, ont pu être organisées par l'UDB. Il semble qu'elles n'aient plus lieu, malgré une forte demande, en particulier des plus jeunes. Le bureau politique s'efforce de recenser les personnes qui, en interne, disposent d'un domaine d'expertise sur lequel elles pourraient former leurs camarades.

La formation est également vue comme un moyen de diffuser les idées féministes au sein de l'UDB, selon Nolwenn, pour qui « ça reste extérieur. Il y a un oui de principe, mais après il faut la formation qui va avec. Moi je ne suis pas formée à ça. J'aimerais bien, creuser encore plus. On met des

choses en place. » Elle pose la formation comme un axe prioritaire, au même titre pour elle que la cellule de veille contre les violences sexistes et sexuelles.

Enora de son côté à constaté une amélioration flagrante des compétences orales des étudiantes de son école qui avaient participé à un club d'éloquence.

« Je me souviens que l'évolution était très impressionnante. Quand je suis arrivée à Sciences Po Rennes, il y avait peut-être une fille qui participait dans ce club-là. Et puis la dernière année quand j'y étais il y avait pratiquement autant de filles que de garçons. Et je ne sais pas vraiment pourquoi il y a eu cette évolution-là, mais je pense qu'il y a eu quelque chose à un moment donné. Peut-être un effet d'entraînement, où les filles ont vu d'autres filles le faire, et elles se sont dit qu'elles pouvaient le faire aussi, qu'elles pouvaient oser, que c'était possible. » (Enora)

La formation des élue.es fait partie des vingt recommandations formulées par le Haut Conseil à l'Egalité, afin d'aider les femmes à résister au sexisme et à développer leur sentiment de légitimité¹²⁸.

3 - Des avis divergents sur la nécessité et la pertinence de certains outils

Lors des entretiens nous avons demandé aux enquêté.es ce qu'ils et elles pensaient de certains dispositifs, mis en place dans d'autres organisations politiques, comme la parité obligatoire à certaines fonctions, les tours de parole, les réunions en non-mixité, les cellules de veille. D'autres propositions ont été faites spontanément par des enquêté.es.

3 – 1 – Sur la parité et les quotas, des avis mitigés

La parité est sans doute le plus connu des dispositifs visant à favoriser l'accès des femmes aux responsabilités politiques. Les lois promulguées au début des années 2000, et complétées régulièrement depuis, ont eu pour effet d'accélérer la féminisation des mandats électifs, en premier lieu dans les conseils municipaux des communes de plus de 1000 habitants, où le respect d'un nombre équivalent d'hommes et de femmes candidates sur les listes est obligatoire. Les femmes représentaient 48, 5 % des conseiller.es en 2022. Cependant, elles sont beaucoup moins nombreuses dans les élections de second degré, en particulier dans les EPCI (établissements publics de coopération intercommunale) et les postes d'exécutifs (maire ou président) demeurent largement masculins. En France, la parité stimule une dynamique d'égalité des sexes, même dans les entreprises, comme l'a constaté l'historienne Christine Bard¹²⁹. La parité a accompagné la prise de conscience des plus jeunes sur les discriminations à l'égard des femmes, et a eu un impact sur le féminisme lui-même. Le féminisme d'Etat se trouve renforcé, ainsi que le rôle des partis politiques dans le débat public sur les

128 Haut Conseil à l'Egalité, « Comment obtenir la parité au sein des communes et des intercommunalités : freins et leviers », février 2022.

129 Bard Christine, *Féminisme, 150 d'idées reçues*, coll. Idées reçues, Le Cavalier Bleu, 2020.

questions féministes. Les femmes politiques gagnent en influence et en visibilité¹³⁰.

Les femmes se font très rares en politique entre 30 et 45 ans, période qui correspond au moment où elles ont le plus de responsabilités familiales, ainsi qu'une carrière professionnelle à mener. Elles restent confrontées à de nombreux obstacles. Les « faiseurs de listes » et les têtes de listes sont majoritairement des hommes. Les femmes sont peu nombreuses dans les organisations de jeunesse (ce qui a été confirmé lors de l'enquête en ce qui concerne l'UDB Jeunes), alors que ces organisations fonctionnent comme des accélérateurs de carrière, permettant par exemple d'obtenir ensuite des postes de collaborateur d'élu. C'est aussi le cas à l'UDB. Il a déjà été fait mention d'un ancien responsable de l'UDB Jeunes devenu assistant parlementaire, et Tanguy, avant d'être rédacteur en chef du Peuple Breton, a lui-même été collaborateur du groupe UDB siégeant au Conseil Régional.

Le mot de *parité* n'est pas toujours directement utilisé par les enquêté.es, qui utilisent plus spontanément le terme de *quota*, peut-être parce que la parité induit un nombre équivalent d'hommes et de femmes aux mêmes postes, objectif qui à l'heure actuelle leur paraît difficilement atteignable, les militantes n'étant pas assez nombreuses.

Certain.es enquêté.es se disent favorables aux mesures contraignantes concernant la parité, ou, à minima, la mise en place de quotas, notamment au bureau politique, pour intégrer plus de femmes aux instances dirigeantes, et, de manière générale, favoriser leur investissement dans l'UDB et dans la vie politique.

« Pourquoi beaucoup moins de femmes dans les partis, et ensuite qui acceptent de prendre des responsabilités ? Je pense que c'est encore vu comme un monde d'homme. C'est toujours valorisé, ça apporte du crédit chez les garçons de prendre des responsabilités, mais pas pour les femmes. C'est tellement ancré que tu peux pas faire changer les choses du jour au lendemain. Et si ça évolue c'est aussi parce qu'il y a des quotas aussi parfois. On est obligés de passer par là. » (Romain)

Chantal récuse les accusations de manque de compétences des femmes « qui n'auraient pas le niveau, juste parce que ce sont des femmes, alors qu'on peut les former ». Nolwenn également, même si cette dernière nuance sa position, car elle pense qu'on peut mal vivre le fait d'être « un quota », et que l'on puisse remettre en question ses capacités. Pour autant, elle estime que cela peut permettre « une ouverture à des femmes qui n'oseraient peut-être pas. » C'est peu ou pour la position de Véronique, qui considère que malgré les soupçons d'incompétence, c'est un outil qui peut permettre d'accélérer le processus de féminisation de la vie politique, et de visibiliser l'action des femmes, qui lui semble nécessaire : « Avoir des quotas ça permet aussi de voir qu'il y a plein de femmes en politique et qu'on peut toujours s'identifier, et voir que c'est possible. »

130 Ibid.

D'autres enquêtés sont plus dubitatifs, comme Simon, ou encore Paul, qui n'est pas très favorable à l'instauration de ce qu'il perçoit comme une contrainte, vis-à-vis des premières concernées. « Il faudrait aussi des volontaires, il ne faudrait pas pousser, quoi. [...] On va pas les tirer... par le col non plus, les femmes qui voudraient militer. » Il se demande si, malgré le fait que les militantes « de base » soient peu nombreuses, les femmes ne seraient tout de même pas plus nombreuses à être en responsabilité. Ce qui, au regard du pourcentage des femmes présentes au bureau politique, est inexact. Elles sont 6 sur 28 membres au bureau politique, soit 21 %, alors qu'elles sont 26 % parmi les adhérentes¹³¹.

3 – 2 – Les tours de parole

Plusieurs enquêté.es ont déclaré être intéressé.es ou favorables à des dispositifs permettant la régulation de la parole, de façon à ce qu'elle soit plus accessible aux femmes. Véronique nous a parlé du système dit de « la fermeture éclair », qu'elle a vu en place dans des réunions avec EELV. Le principe est que toutes les personnes qui souhaitent parler doivent s'inscrire. Un homme et une femme doivent alterner. Si plus personne de l'un ou l'autre genre ne souhaite s'exprimer, alors la discussion est close. « C'est vraiment intéressant, parce que ça oblige les femmes à se positionner, à dire ce qu'elles pensent, ce qui n'est pas toujours gagné. Et ça oblige les hommes à entendre la parole des femmes. [...] Peut-être qu'au début on se sent pas à l'aise, et que le fait d'être un peu poussée, à un moment ça vient de manière plus naturelle. »

Nolwenn, qui ne connaissait pas ce principe, trouverait ça intéressant. « Les tours de parole un homme une femme, ça c'est intéressant. Sinon ça commence et ça finit par un homme. J'ai vu ça dans une conférence il n'y a pas longtemps. Il y avait plus d'hommes que de femmes mais quand même ! Et ben, pouf, que des hommes parlaient. » Cependant, Enora de son côté pointe le fait qu'étant très peu nombreuses à l'UDB Jeunes, cela obligeraient les femmes présentes à parler beaucoup. Cela lui paraît donc difficilement applicable en l'état, même si cela pourrait permettre à certaines femmes qui seraient un peu en retrait de se rendre compte qu'elles ont plus de choses à dire qu'elles ne le pensent. Elle indique que dans leurs réunions la parole est régulée par des tours, mais non-genrés.

Il est noter que personne n'a évoqué de moyens d'accéder à la parole écrite, pour laquelle on l'a également vu dans la première partie que les disparités sont pourtant encore plus fortes.

3 – 3 – Les réunions en non-mixité

S'il est un dispositif qui crée des divergences et parfois des tensions au plan médiatique, c'est bien

131 Pourcentage fourni par Chantal, la coordinatrice de l'UDB.

celui des réunions dites en « non-mixité », c'est à dire sans personne d'un autre genre que celui des personnes voulant se réunir¹³². Dans le cas présent, il s'agirait de personnes se reconnaissant dans la catégorie « femme ».

Chez les enquêté.es, on perçoit un clivage qui recoupe la variable d'âge. Les trois personnes les plus âgées, Paul, Chantal et Tanguy sont, si ce n'est franchement opposé.es, très réservé.es vis-à-vis de ces réunions. Leur crainte est un risque de fractionnement de la société, et d'exclusion, que Paul et Tanguy n'hésitent pas à comparer aux mesures de ségrégation visant les personnes racisé.es. Pour Tanguy, l'un des objectifs de l'action publique est de « faire société », ce qui sous-entend que les réunions en non-mixité feraient courir un risque de « séparatisme ». Il cite à l'appui de son propos les cas des Kurdes, qu'il perçoit comme vivant séparés, les hommes d'un côté et les femmes de l'autre. Tanguy a choisi cet exemple car les Kurdes sont souvent mis en avant pour la place que les femmes ont acquise dans les luttes de libération nationale, et en particulier le fait qu'elles puissent utiliser des armes et combattre. Mais selon Tanguy, il ne s'agit pas d'un modèle à reproduire. Il rejette également ce qu'il nomme le « wokisme », au nom de son origine étrangère, ce qui est un argument courant contre les mouvements d'émancipations venant des Etats-Unis, que ceux-ci concernent les minorités de genre ou les personnes racisées. Ces apports extérieurs ne seraient pas selon lui assimilables par la culture française et feraient vivre les différentes communautés dans des bulles, sans projet commun de société.

Paul et Chantal y voient, eux, une forme d'exclusion. « Des réunions uniquement ? Unisex, quoi ? Ça a posé problème quand il y a eu des réunions réservées aux gens de couleur. C'est un peu une forme d'exclusion aussi, mais bon, pourquoi pas.». (Paul)

« Les réunions non-mixité ? Pfff... Je sais pas trop. Moi tout ce qui est... j'ai la possibilité d'adhérer à une association d'élues du pays Lorient. Moi honnêtement, ça me branche pas tous ces trucs où les femmes se réunissent entre elles, tout ça. Même des fois elles le font à la mairie les élues Lanester, aller manger ensemble. Moi j'y vais pas. Parce que c'est que des femmes. C'est le principe, c'est pas trop... » (Chantal)

Selon Christine Bard, la perspective féministe apprend « qu'il n'y a pas de symétrie ou d'équivalence du féminin et du masculin, la non-mixité n'a tout simplement pas le même sens pour les hommes et pour les femmes. » La non-mixité masculine est une tradition qui a renforcé le pouvoir des dominants alors que la non-mixité féminine a plutôt été réactive, un outil de la résistance féministe. La forte valorisation de la mixité a pour effet de délegitimer la non-mixité militante, sans pour autant qu'elle mobilise les hommes dans la lutte contre le sexisme. « Est-ce lié à l'histoire de la mixité scolaire en France qui fait apparaître cette dernière comme un progrès, d'où la difficulté, surtout pour

132 NB : la non-mixité ne concerne pas que le genre.

les plus âgé.es à l'admettre, comme si la revendication de non-mixité allait s'étendre à toute la vie sociale ? » Ch. Bard souligne que ces choix militants soulèvent de vives controverses en ce qu'ils sont perçus comme une grave atteinte à l'universalisme, central dans la culture politique française¹³³.

Mais certain.es enquêté.es sont beaucoup plus favorables à l'organisation ponctuelle de réunions en non-mixité, après y avoir été parfois opposé.es. Nolwenn pense que cela pourrait être un outil pertinent à utiliser occasionnellement, mais plus dans une perspective de confort que comme un outil permettant d'améliorer la place des femmes au sein de l'UDB.

« La non-mixité, je ne savais pas quoi en penser et puis j'ai vu au congrès¹³⁴, à la conférence qui était en non-mixité. C'est tellement cool. Il y avait cet espèce de truc de « on peut dire ce qu'on veut ». T'es pas jugée. Tout le monde comprend ce que l'autre a vécu. Sans agressivité. Il n'y avait pas besoin d'aller dans la surenchère. On était juste dans le partage, et on a toutes pleuré. Et c'était OK. Il n'y avait pas de jugement extérieur sur le moment convivial. Les échanges étaient cordiaux et tranquilles. J'avais jamais fait de réunion en non-mixité et c'était trop bien. [...] On l'a évoqué chez les jeunes. Je ne sais pas s'ils l'ont mis en place, mais les filles chez les jeunes avaient besoin de ça. Et je comprends finalement qu'on puisse en avoir besoin. Donc, oui, je pense que sur certains sujets va falloir qu'on travaille là-dessus. Ne serait-ce que pour l'exercice. Ce serait intéressant à faire au moins une fois pour voir à quel point c'est agréable. De temps en temps. (Nolwenn)

Véronique voit plus dans les réunions en non-mixité un levier pour faire progresser le nombre de femmes en responsabilité. Elle était y opposée il y a quelques années, et avait même voté contre une proposition faite dans ce sens. Elle trouvait que « ça faisait clan ». Elle a depuis changé d'avis, comme sur d'autres dispositifs (la parité et les tours de parole).

Quant à Simon, il prend appui sur sa propre expérience de minorité sexuelle pour expliquer en quoi cela peut être libérateur de se retrouver entre personnes partageant des expériences communes. Il nuance cependant par le fait que les membres de l'UDB vivant parfois très éloigné.es les une.es des autres il peut être difficile de mettre en place des réunions « entre minorités », comme il les nomme. Enora, si elle n'en a pour l'instant pas ressenti le besoin, pense qu'il s'agit d'un dispositif intéressant, et qui serait bien accepté au sein de l'UDB Jeunes.

3 – 4 – les cellules de veille contre les Violences Sexistes et Sexuelles

Depuis #MeToo, mouvement international de dénonciation des violences faites aux femmes démarré sur les réseaux sociaux en 2017, des partis de gauche ont mis en place des dispositifs interne de lutte contre ces violences. Appelée la plupart du temps « cellule de veille contre les violences

133 Bard Christine, *Féminisme, 150 ans d'idées reçues*, coll. Idées reçues, Le Cavalier Bleu, 2020.

134 Il s'agit d'un forum organisé par l'ALE en 2022.

sexistes et sexuelles (VSS) », ces comités, composés de militant.es, réceptionnent des signalementS allant du comportement sexiste aux crimes sexuels. Ces cellules font l'objet de vifs débats. Considérées comme une justice privée sans garde-fou pour certain.es, outil indispensable pour d'autres, elles posent des questions de droit et créent des remous au sein des partis politiques, y compris chez ceux qui refusent de les mettre en place.

Le premier parti français à avoir mis en place une cellule de veille est le NPA, en 2009, suivi en 2016 par EELV, puis par le PCF, LFI et le PS, en 2020.

Ce dispositif semble être perçu comme un incontournable des partis de gauche pour certain.es. enquêté.es, et ne pas en être doté peut être vu comme disqualifiant. On retrouve ces « complexes » vis-à-vis d'autres partis de gauche de la part de Nolwenn et Romain, qui sont également les plus favorables à ce dispositif, comme l'exprime Nolwenn : « On est un des rares partis à ne pas l'avoir. Ça m'embêterait. A gauche en plus. Si on veut être exemplaire sur ce qu'on fait, il faut être exemplaire sur tout, sur ces questions-là aussi. » Elle envisage cette cellule comme un outil de sensibilisation et d'éducation, surtout vis-à-vis de propos dont elle pense qu'ils ne sont pas forcément malveillants, mais inconsciemment homophobes ou sexistes. Lors qu'elle a évoqué ce sujet, certains militants ont rétorqué qu'il ne fallait pas que cela devienne « une chasse à l'homme ». Elle souhaiterait pouvoir faire de la sensibilisation vis-à-vis de ces personnes-là, et créer une adresse mail ou un numéro de téléphone qui permettrait de saisir la cellule.

En ce qui concerne Romain l'enjeu est aussi de montrer que l'UDB s'est emparée du sujet, et a mené une réflexion sur les violences sexistes et sexuelles. Contrairement à Nolwenn, il dit avoir été surpris de l'accueil favorable qu'a reçu cette proposition de la part de membres du bureau politique plutôt âgée, mais aussi plus politisés, selon lui. Il n'est pas certain cependant que la cellule soit sollicitée un jour, sauf peut-être pour des propos sexistes, ce qui sous-entend qu'il pense qu'il n'y a pas de violences sexuelles au sein de l'UDB. Romain pense que c'est important de créer une culture collective, et de montrer à l'extérieur que le parti s'est saisi de cette question.

Du côté des plus jeunes, Enora pense que cela pourrait avoir un intérêt, mais déclare que l'UDB Jeunes s'est peu penchée sur la question, même si elle a déjà été abordée, suite à un congrès international pendant lequel des situations de harcèlement avaient été rapportées. La rédaction d'un protocole interne à l'UDB Jeunes avait été évoquée, mais non finalisée.

Simon estime qu'une cellule de veille n'est pas nécessaire car, d'après lui, le dialogue est suffisamment ouvert au sein de l'UDB, et de sa composante jeunesse, pour que les éventuels problèmes puissent être évoqués et traités. Ce que son expérience personnelle lui a confirmé lorsqu'il a été victime de propos homophobes, à l'UDB, et à l'extérieur.

Concernant les autres enquêté.es on relève des craintes, ou des réticences qui sont parfois attribuées à d'autres, comme le fait Tanguy : « Me too, ça fait peur. Beaucoup d'anciens ne veulent pas dire qu'ils ont perpétré une société patriarcale ».

Véronique a une approche un peu circonspecte car elle craint des réactions précipitées, qui se substitueraient à des décisions de justice. Il ne faudrait pas, dit-elle que « ces cellules-là se transforment en cellule de vindicte populaire sur quelqu'un, comme ça s'est fait. C'est quand même pas très heureux. »

Comme pour les réunions en non-mixité apparaît un clivage recouplant la variable d'âge. Les deux plus âgé.es des enquêté.es sont les plus réticent.es. Il et elle sont persuadé.es de l'inutilité d'un tel dispositif, convaincu.es que les relations « bienveillantes », pour reprendre leurs termes, qui règnent au sein de l'UDB, les protègent d'une éventuelle agression, ou seraient suffisantes pour y faire face le cas échéant. Chantal semble confondre les lieux d'accueils pour femmes victimes de violences conjugales, et les cellules de veille. « Les cellules, ça s'organise plutôt au niveau des communes. Et nous, on accompagne évidemment ces projets-là. Financièrement. Et moi je passe beaucoup de temps sur ça, de par ma délégation. Au niveau du parti, ben évidemment, on soutient ça. On milite pour qu'il y ait plus de lieux comme ça. » Elle avance l'argument de l'autonomisme pour expliquer que si tant est qu'une situation se présente, elle devrait d'abord être traitée par les responsables de section ou de fédération, n'envisageant donc pas qu'un de ces responsables puisse être mis en cause. Pour elle, des « problèmes d'égalité femme-homme, il n'y en a pas trop », et la cellule de veille, au bureau politique, « elle est là, autour de la table. »

Paul pense lui aussi qu'une femme qui serait victime d'une agression pourrait en parler à une autre femme, et que le « problème de sexe » serait « dévoilé ». « On peut le faire. Mais je crois qu'il n'y aura rien. »

3 – 5 – autres propositions

Lors des entretiens, certain.es ont fait spontanément d'autres propositions. Véronique a proposé un tutorat entre femmes, afin de faciliter l'accès des plus novices à certaines responsabilités. « Pour une femme qui est nouvellement arrivée, qui a envie de s'engager, mettre à ses côtés une autre femme, qui est là depuis longtemps, qui a un peu de bouteille, qui sait comment ça fonctionne, qui peut lui donner des conseils aussi pour s'affirmer. »

Paul, qui s'occupe de la chronique « livres » du Peuple Breton, pense qu'il faudrait proposer des sujets « qui intéressent les femmes », en particulier l'écologie, car il a remarqué que beaucoup de femmes sont investies dans les luttes écologistes. Il établit un lien entre l'écologie et les femmes, dans

une analyse assez essentialisante. « Le problème, c'est effectivement l'avenir de nos enfants et de nos petits-enfants. Les femmes les ayant portés dans leur ventre, elles sont peut-être plus inquiètes pour nos progénitures. Et s'inquiètent sûrement de leur avenir, du monde qu'on va leur laisser. Ça, ce serait peut-être un moyen d'augmenter le nombre de femmes. »

Enfin, Paul nous indique avoir organisé une conférence lors des élections législatives, « sur les femmes. Et c'était donc trois femmes qui avaient fait une conférence sur les femmes, sur les problèmes spécifiques aux femmes. » Lors de la sortie du film *Bécassine* il avait fait projeter un film de Thierry Compain, intitulé *Nous n'étions pas des Bécassines*, en présence de femmes qui avaient quitté la Bretagne pour aller travailler à Paris après la deuxième guerre mondiale, parcours retracés dans le film.

On constate donc des questionnements et propositions plutôt bien accueillies des militant.es, aux dires des enquêté.es mais des réticences et des nuances en fonction de l'âge. Sous l'aiguillon des plus formé.es et des plus jeunes, l'UDB s'oriente donc vers une politique volontariste, sous peine de ne pas voir la situation évoluer. Romain résume bien la façon dont les questions d'égalité femmes-hommes ont été appropriées par les membres de l'UDB : « Comme dans la société. Certains disent : « on a plus le choix, donc on va être obligés d'y aller », qui sont volontaristes. »

Dans la dernière partie, nous verrons que les actions en faveur de l'égalité femmes-hommes à l'UDB passent aussi par la communication interne et externe du parti. Nous aborderons la prise en compte de plus en plus importante de ce sujet par le magazine le *Peuple Breton*, ainsi que des thèmes qui concernent directement les femmes, comme les droits reproductifs, qui font l'objet d'articles plus ou moins réguliers.

IV - La communication de l'UDB sur les questions d'égalité et de féminisme et la visibilisation des femmes :

1 - Une question d'image :

Certain.es enquêté.es estiment que les difficultés de féminisation du parti peuvent être liées au fait que les hommes sont largement majoritaires dans le monde de la culture et de la langue bretonne, et que cette image traditionnelle peut fonctionner comme un repoussoir. Véronique l'avait évoqué, et Enora, qui n'a que 25 ans, le confirme :

« Je crois que l'image qu'on a c'est le vieux barbu, ancien prof d'histoire à la retraite. Qui en fait est une personne, quand on est une jeune femme, à laquelle on s'identifie pas. Et pas non plus évident de se sentir à l'aise face à une assemblée. Voilà, c'est le cliché : le vieil homme blanc, barbu, ben voilà. Et qui donne une image pas très dynamique du parti. Et qui donne pas forcément... Enfin voilà, on se dit pas spontanément que c'est quelqu'un qui va comprendre les enjeux du féminisme, qui va avoir forcément en tête l'égalité femmes-hommes, etc, alors que ça peut très bien être le cas, mais je pense qu'effectivement ça peut être un repoussoir.

« (Enora)

Paul évoque lui un fonctionnement interne « vieillot », qui ne serait pas propice à l'adhésion de nouvelles personnes.

« Il faudrait passer au monde d'après, et ça c'est vrai. C'est vrai que c'est peut-être une des raisons pour lesquelles les femmes, encore plus que les hommes, sont retifs (sic) à rentrer à l'UDB, c'est que c'est quand même un parti assez monolithique, avec bureau politique, section, fédération, c'est des mots qui font un peu peur. C'est un parti très sérieux, presque trop sérieux. C'est vrai que bon, tout est noté, c'est très formalisé, très formaliste. C'est pour ça qu'on tient, je pense. C'est pour ça qu'on n'augmente pas. C'est une question que je me suis posée, moi, par rapport au renouvellement du parti : qu'est-ce qu'il faudrait changer ? Parce que ça fait quand même partie du vieux parti stalinien, c'est le bureaucratisme, gnnin gnnin gnnin. On est pas stalinien, mais bon. On se bureaucratisé. C'est très calibré. Quelqu'un qui donne la parole, et puis on n'a pas le droit de prendre la parole. Bon ça arrive, des petits dérapages, quand on n'a pas donné la parole. C'est ça qui nous permet de tenir, mais c'est ça aussi qui fait aussi qu'on est un parti un peu trop calibré. Un peu trop vieille France... vieille Bretagne. »

Romain, qui est responsable de la communication au sein de l'UDB l'a bien compris. Il insistera beaucoup sur l'importance du visuel et de l'image lors de l'entretien, conscient que l'acte d'engagement repose également sur une possibilité de se projeter à l'intérieur d'un collectif, ce qui peut être ardu lorsque l'on ne ressemble pas aux personnes qui sont visibles. Tout comme il estime que s'engager en politique, a fortiori dans un parti autonomiste, peut déjà être compliqué.

« Dans l'esprit des gens, l'UDB, soit ils n'en n'ont jamais entendu parlé, soit ils connaissent parce que leur grand-père y était, ou leur grand-oncle, ou leur oncle... [...] Il y a eu une époque où l'UDB avait vraiment beaucoup de monde, dans les années 80. Il n'y avait quasiment que des hommes là-dedans, donc forcément, dans l'imaginaire des gens qui connaissent l'UDB, ils connaissent quasiment que des hommes qui ont été dedans. L'imaginaire, le visuel que les gens vont avoir de l'UDB, c'est d'abord un parti d'hommes. Donc comment se projeter quand on est une femme, imaginer : « je vais faire de la politique, déjà c'est pas simple. Je vais aller dans un parti autonomiste, deuxième truc pas simple, et en plus c'est vrai y a que des hommes.

Effectivement, ça crée des barrières. Je comprends. C'est une triple minorité. »

Référent égalité pour l'Education Nationale¹³⁵ dans son collège, Romain a mené avec deux classes de 5ème une expérience sur la place des femmes dans la presse quotidienne régionale. Pour cela, les élèves ont recensé pendant un mois toutes les photos des pages locales des deux principaux quotidiens régionaux, le *Télégramme* et *Ouest-France*. Ils et elles devaient ensuite les classer selon que sur ces clichés figuraient des personnes ou pas, puis s'il s'agissait de femmes ou d'hommes, et la proportion de chaque genre sur les photos où des hommes et des femmes étaient représenté.es. Sur 50 % d'entre elles figuraient plus d'hommes que de femmes et sur seulement 10% il n'y avait que des femmes. La grande majorité des personnes qui « font la vie locale » semblent être des hommes. Les collégien.nes ont ensuite classé ces photos par thèmes et ont constaté que les hommes étaient sur-représentés dans les sports, les finances, les travaux et l'économie, et les femmes dans les domaines de l'école, l'éducation, la culture et les arts. Des journalistes des deux quotidiens avaient été prévenus du travail mené par Romain et ses élèves. Dans les deux rédactions les résultats ont provoqué des remous, et n'ont pas été publiés en l'état. En effet, Ouest-France et le Télégramme disposent d'une charte qui impose une représentation paritaire. Or les résultats étaient très loin de ces objectifs. L'une des journalistes venue dans sa classe lui a d'ailleurs déclaré : « Je n'ai jamais vécu quelque chose comme ça dans mon boulot. C'est comme si j'avais soulevé une enquête avec des conflits d'intérêt. Ça a été lu et relu à des niveaux très très hauts. » Surpris, Romain s'en est ensuite amusé. Il a décidé de reconduire cette expérience tous les ans, afin de comparer les chiffres obtenus d'année en année. Il relève également que les effets ont été différents selon les deux classes, et que de manière inattendue pour lui, c'est la classe dans laquelle il n'y avait que des garçons qui était la plus au fait des inégalités femmes-hommes, par rapport à celle dans laquelle les filles étaient majoritaires.

Romain est satisfait des réflexions et prises de conscience que ce travail a permis, y compris parmi ses collègues. « Franchement, c'est un des meilleurs moments que j'ai pu avoir en tant que prof. Là on touchait un truc hyper concret, facile à comprendre pour les gamins. Et qui a eu des conséquences quand même un peu étonnantes. C'est de la censure, à ce niveau-là, c'est de la censure. Ça veut dire qu'ils n'assument pas du tout ». Suite à cela, le rédacteur en chef du *Télégramme* de Pont-L'Abbé a calculé le nombre d'hommes qui avaient fait l'objet d'un portrait en dernière page du quotidien, sur une

135 Les **référents égalité** agissent en lien avec les responsables de l'orientation, de l'éducation à la sexualité, de la prévention de la violence et du harcèlement, et de la vie collégienne et lycéenne de l'établissement. Leur rôle consiste à diffuser une culture de l'égalité au sein de l'école par la mise en œuvre d'actions éducatives pour sensibiliser les élèves, la diffusion d'information et la formation équipes éducatives, la mobilisation à l'occasion du 25 novembre et du 8 mars, le développement d'actions partenariales avec les associations promouvant l'égalité entre les filles et les garçons.
Source : <https://www.education.gouv.fr/egalite-entre-les-filles-et-les-garcons-9047>

Dans ce cadre, Romain et l'une de ses collègues vont organiser dans leur collège une semaine de l'égalité proposant différentes animations et ateliers.

année, et ils étaient 92 %. C'est une des raisons pour lesquelles Romain exige que sur les photos de presse de sa section figurent obligatoirement des femmes, et qu'en tant que chargé de la communication de l'UDB il y veille également.

2 - Le *Peuple Breton*

L'un des leviers dont dispose également l'UDB est son mensuel, le *Peuple Breton* magazine d'actualité fondé en 1964 lors de la constitution de l'UDB. Diffusé au-delà de la sphère de ses adhérent.es, il est un de ses principaux outils de communication et de diffusion de ses idées.

Si aujourd'hui encore le magazine dépend financièrement du parti, la majeure partie de sa rédaction n'en est pas membre. L'équipe de la rédaction est entièrement bénévole, en dehors de la maquettiste et du correcteur. Le *Peuple Breton* entend aborder l'ensemble des questions pouvant concerter la société bretonne, en Bretagne (Loire-Atlantique comprise) et dans le monde, qu'elles soient politiques, économiques, sociales ou environnementales. Imprimé à 15 000 exemplaires au plus fort de son succès, son tirage mensuel moyen s'élève en 2023 à 4 000 exemplaires. Le mensuel a pour sous-titre la traduction du titre en breton : *Pobl Vreizh*. Cet encart au milieu du magazine propose au lecteur entre 4 et 8 pages d'articles en breton. La devise du *Peuple breton* est : « Aujourd'hui, être libre, c'est être informé ».

Le mensuel incarne pour l'historien Michel Nicolas « à la fois l'image de marque, la voix et le support théorique de l'organisation. C'est ce qui explique le soin constant dont il fait l'objet »¹³⁶. Cependant M. Nicolas estime que le mensuel ne fait « pas apparaître les éventuelles divergences internes de l'organisation ». D'après lui, en ne présentant que « le plus grand dénominateur commun de l'opinion des militants », le mensuel « ne présente souvent l'idéologie du parti que sous un aspect édulcoré », sans rendre « compte de l'UDB dans toute sa réalité »¹³⁷.

Le Peuple breton ne bénéficie pas des aides à la presse distribuées par l'État français depuis 1942 dans le but de favoriser le pluralisme médiatique. Le financement du magazine s'appuie sur la vente au numéro, sur les abonnements et sur des subventions versées par l'Union démocratique bretonne. Le journal est vendu à la criée le plus souvent possible, notamment à Rennes et Brest, ce qui permet d'écouler presque tous les exemplaires. Il est souvent difficile de le trouver dans les maisons de la presse, mais on peut l'acheter dans certaines librairies.

Le magazine est également présent sur internet depuis mai 2015 à l'adresse : www.lepeuplebreton.bzh.

Le Peuple Breton a fait l'objet de plusieurs procès au cours de son histoire. Contre la Société

136 Michel Nicolas, *Histoire de la revendication bretonne*, op.cit.

137 Ibid.

d'aménagement touristique du Morbihan en 1970 et contre le Front National en 1997.

Selon son rédacteur en chef, Tanguy : « L'UDB est relativement faible. Le PB c'est vraiment l'outil de réflexion au sein de l'UDB en fait. Et pour l'extérieur, et pour l'intérieur car c'est aussi de la formation. »

D'après les militants Jean-Jacques Monnier, Lionel Henry et Yannick Quénéhervé, qui ont co-signé l'ouvrage *Histoire de l'UDB. 50 ans de luttes*, le Peuple Breton est le premier outil du militantisme du parti, dès sa création en 1964. Il serait lu « par des membres de la classe moyenne, des techniciens et quelques ouvriers.¹³⁸ »

Après plusieurs années de publications sous son propre nom, l'Union démocratique bretonne a fondé les *Presses populaires de Bretagne* (PPB), en 1981. Basées à Saint-Brieuc, les Presses populaires de Bretagne sont une maison d'édition distincte du parti. Elles publient le *Peuple Breton* et des ouvrages thématiques, dont on pourra consulter la liste en annexe. Aucune femme ne figure parmi les auteurs de ces ouvrages.

Tanguy estimait en 2021 à 10 % le nombre de femmes écrivant dans le *Peuple Breton*. « On reproduit un système. Comme il y a peu de femmes à l'UDB, il y a peu de femmes qui écrivent. Il y a peu de femmes qui écrivent, donc c'est une vision d'homme, donc il y a moins que femmes qui entrent, etc. »

A la lecture des numéros 681 (octobre 2020) à 715 (août 2023) on constate qu'effectivement la proportion des femmes ayant participé à l'élaboration du magazine est faible. Sur ces deux ans et demi, elle s'établit à environ 20 % de contributrices, soit toutefois plus que ce que Tanguy avait estimé. La maquettiste et l'invitée du mois, qui figurent systématiquement parmi les contributrices, font un peu monter le nombre. « Le mot de l'UDB », sorte d'éditorial inséré au début du magazine, est également régulièrement tenu par Véronique, qui s'exprime en tant que porte-parole.

Il faut noter un infléchissement à compter de début 2022, au moment où ont commencé à écrire régulièrement Nolwenn, et Denise Maréchal, par ailleurs correspondante locale d'un quotidien régional. À compter de cette période, et sous la houlette de Romain, chaque numéro du *Peuple Breton* va compter au moins un article ayant trait à « l'espace de la cause des femmes ». Cette question était peu présente dans les numéros précédents que nous avons consultés. Pour Tanguy : « Il y a cette page là, de temps en temps, parce que j'ai cette sensibilité. En tant que rédac chef, il y a une prise de conscience. Il y a une inflexion. »

138 Monnier Jean-Jacques, Henry Lionel, Quénéhervé Yannick, *op. cit.*

Romain confirme cette évolution :

« Sur les articles du PB, ben c'est surtout des hommes même s'il y a un gros travail dans l'équipe du PB, qui est composée majoritairement d'hommes. On tient ça de plus en plus à cœur, et je suis vraiment content de l'évolution de Tanguy sur le sujet. Maintenant on a l'impression qu'il est vraiment à fond, et tant mieux. C'était pas le cas il y a quelques temps. Mais sur ce qu'on peut faire, on essaye vraiment. » (Romain)

En déhors de ces deux personnes, il y a peu de contributrices régulières au *Peuple Breton*. Beaucoup de femmes qui écrivent le font sur les politiques linguistiques à l'étranger, ou sur d'autres thématiques chères à l'UDB : le désarmement et la prolifération des armes nucléaires, le logement, l'écologie, l'agriculture et la pêche...

Alors qu'au mois de mars 2021, aucune mention du 8 mars, journée internationale pour les droits des femmes, n'était faite dans le magazine, cette journée a fait l'objet de la couverture du mois de mars 2023, à l'initiative de Nolwenn. Le Peuple Breton a titré à cette occasion : « Egalité professionnelle, égalité domestique, même combat ». C'est Nolwenn qui en a signé l'éditorial, à la place de Tanguy, laissant penser qu'elle a eu l'entièvre responsabilité de la conception du journal, ce qui n'est pas le cas, comme elle nous le dira en entretien. Ce numéro 710 contient pour l'occasion deux articles sur l'égalité professionnelle et les inégalités domestiques, et un article sur les politiques familiales. Plusieurs articles de ce numéro (les recensions d'ouvrages, par exemple) ont trait aux violences faites aux femmes.

Le Peuple Breton n'utilise pas l'écriture inclusive, du moins pas le point médian, mais va parfois doubler les noms de personnes (les Bretonnes et les Bretons). Cependant, à la faveur d'un article sur l'histoire du Planning Familial en Bretagne¹³⁹, écrit par Lydie Porée, co-autrice d'un ouvrage sur l'histoire du Planning Familial de Rennes¹⁴⁰, on peut voir utilisé le point médian.

Cette volonté de « féminisation » est clairement perçue par les enquêté.es. Paul nous dira ne pas comprendre que les femmes soient sous-représentées à l'UDB, « malgré les efforts de notre organe Le Peuple Breton. »

2 – 1 - L'invité.e du mois

Si *Le Peuple breton* est l'organe de presse de l'UDB, il ouvre cependant ses colonnes à d'autres courants de pensées. C'est notamment l'objectif de sa rubrique « L'invité », en deuxième de couverture, qui laisse à l'invité.e en question une large place pour s'exprimer. Cette tribune libre apparaît pour la première fois dans le numéro de septembre 1999 lorsque Roger Gicquel, journaliste et ancien présentateur du journal de 20 h de TF1, accepte une collaboration régulière avec la rédaction du

139 Porée Lydie, « Planning Familial : 60 ans de militantisme », *Le Peuple Breton*, n° 712, mai 2023.

140 Godard Patricia et Porée Lydie, *Les femmes s'en vont en lutte ! Histoire et mémoire du féminisme à Rennes (1965-1985)*, Rennes, Editions Goater, 2014.

Peuple breton. Depuis 2021, Tanguy fait en sorte que cette rubrique donne la parole à une femme et à un homme en alternance. Il s'agit selon lui d'un correctif visant à ré-équilibrer la part des hommes et des femmes interviewées dans le *Peuple Breton*. Car « souvent les personnes en responsabilité, donc interviewables, sont des hommes. » Ce qui rejoint ce que disait Romain sur la sur-représentation des hommes dans la presse quotidienne régionale dans les pages consacrées à la vie locale. Romain est confronté aux mêmes difficultés que Tanguy pour trouver des contributrices bretonnantes pour le *Pobl Vreizh*.

« Et moi dans mon boulot de rédacteur des pages en breton, c'est compliqué de trouver des femmes qui écrivent en breton. Je galère à trouver des femmes qui écrivent régulièrement en breton. [...] Je cherche. Et c'est pas faute de demander à des femmes comme des hommes : « Est-ce que tu veux bien écrire en breton ? » C'est rare. Ça me fait chier. Voir des noms de plume : que des mecs, c'est horrible. »

Ce choix de l'alternance des invité.es est remarqué par les enquêté.es, qui ont été plusieurs à le citer, ainsi qu'à confirmer que le *Peuple Breton* publiait désormais plus d'articles sur les questions de parité ou de conditions de vie des femmes. « Oui c'est vrai que ça se voit, et puis ça se voit dans le choix des articles, dans certains communiqués, [...] et c'est vrai qu'est-ce qui vient de l'UDB qui progresse en interne là-dessus, de qu'est-ce qui vient de ces idées qui progressent dans la société en général ? » demande Enora.

2 – 2 - Des articles sur les femmes

Depuis le début de l'année 2022, l'équipe de rédaction du *Peuple Breton* s'attache à mettre en avant d'autres thématiques que les débats sur les institutions « qui intéressent peu les femmes », aux dires de Tanguy. L'équipe estime qu'il faut parler de choses concrètes, « qui les concernent », comme l'écologie, estime Paul. C'est aussi l'analyse que fait Romain, qui observe que les femmes, et de manière générale les personnes qui ont peu de possibilités de s'extraire du quotidien, peuvent ne pas se sentir concernées par les questions institutionnelles, qui nourrissent une grande partie des travaux de l'UDB.

« Ça dépend aussi des thématiques qu'on traite. On est obligé de parler de ces questions car sinon on passe à coté de la moitié de la population. Il y a des thématiques, si on ne les traite pas, on va moins intéresser les jeunes de manière générale, et aussi particulièrement les femmes. C'est pour ça qu'on est obligés de parler de ça aussi, sinon on passe à côté de la moitié de la population aussi. Pour moi c'est un truc, c'est une absurdité totale, même de parler de l'autonomie de la Bretagne, si on parle pas d'abord des Bretonnes et des Bretons. [...] Défendre les droits de la Bretagne, oui, d'abord des personnes qui vivent en Bretagne. Le projet d'autonomie il ne peut pas être tout seul. Et je pense que les questions institutionnelles pour le coup elles intéressent les femmes encore moins que les hommes car on n'est pas dans le concret, le quotidien. Les femmes on les oblige à vivre là-dedans malheureusement. Les enfants, le quotidien. Pour les questions institutionnelles c'est aussi vrai pour les hommes. Il y a une grande part de la population qui n'a pas le temps de se poser ce genre de question parce qu'ils sont pris dans la réalité quotidienne. Ça fait quand même

beaucoup de barrières, de centraliser tout sur le projet institutionnel qui n'est pas du tout dans le quotidien. »

Romain de son côté a proposé plusieurs sujets, dont un sur la contraception masculine écrit en décembre 2021.¹⁴¹ Ce sujet est tellement peu souvent abordé qu'il a ensuite été interviewé par France 3 Bretagne, en breton. Il souhaiterait faire un article sur des couples d'hommes ayant recours à la Gestation Pour Autrui pour devenir parents. « C'est vraiment quand on aborde ces sujets sociétaux, ça ça parle beaucoup aux gens, bien plus que les institutions, même si c'est important. » Il apprécie que les sujets traités par le Peuple Breton soient plus diversifiés. Un certain nombre d'articles, en français ou en breton, abordent désormais des thèmes qui vont de la place des femmes dans les collectivités locales à l'histoire de la chasse aux sorcières en Ecosse, ou encore le rôle des femmes dans l'Egypte Antique, en passant par des portraits d'écrivaines. Trois articles ont été consacrés en juillet 2022 à la révocation de l'amendement Roe vs Wade aux Etats-Unis qui a limité drastiquement le droit à l'avortement dans ce pays.

2 – 3 - Des chroniques féministes

Depuis le mois de mars 2022, Tanguy a ouvert les colonnes du Peuple Breton à deux contributrices qui écrivent régulièrement des articles sur des thèmes liés aux femmes et au féminisme. L'une d'elle est correspondante locale du télégramme, et c'est dans ce cadre que Romain l'a rencontrée et lui a proposé d'écrire des articles. Elle a écrit un premier article sur le roller derby en Bretagne en mars 2022¹⁴². Elle fait également des recensions de livres récemment publiés comme ceux de la journaliste Titiou Lecoq et écrit des articles sur les violences faites aux femmes, dont un sur une association brestoise qui propose un accompagnement à des hommes condamnés pour violences conjugales¹⁴³.

L'autre contributrice régulière est Nolwenn, qui écrit tous les mois une recension d'un livre écrit par une femme, féministe ou pas.

« Depuis quelques mois j'ai demandé à Tanguy à avoir une rubrique, une recension d'une page, « féministe ». J'aimerais à la fin qu'on ait une liste de bouquins féministes qu'on devrait avoir lus. Un peu une bibliothèque militante. Comme je me sens pas encore à l'aise de partir de rien, je pars d'un bouquin, écrit par une femme, pas forcément féministe. Et d'ouvrir le sujet. [...] Je vais essayer d'avoir des articles un peu en avance, mais écrits par d'autres personnes que moi, des chercheuses par exemple, comme Marine Gillis qui vient de terminer sa thèse. J'ai hâte de pouvoir avoir un article sur sa thèse qui a l'air super intéressante. Même Lydie Porée/ Patricia Godard, ça m'intéresse d'avoir leur point de vue sur le Planning Familial. Des choses qu'on a un peu oubliées mais qui sont extrêmement importantes. J'aimerais bien, si elles le souhaitent, qu'elles puissent écrire. Et que ça rentre dans la ligne éditoriale au fur et à mesure. [...] J'ai pas de retour sur ce que j'écris. Je ne sais même pas si c'est lu. [...] Mais on est sur un public déjà plus ou moins averti sur ce type de revendication. C'est pas comme si je publiais dans Ouest-France ou le Télégramme. On est sur un

141 « La contraception masculine, si peu connue », Le Peuple Breton, n° 695, décembre 2021.

142 « Elles aussi ont le droit de jouer ! », Denise Maréchal, *le Peuple Breton*, n° 698, mars 2022.

143 « Violences conjugales : comment accompagner leurs auteurs ? », Denise Maréchal, *le Peuple Breton*, n° 714-715, juillet-août 2023.

truc de niche quand même. »

Nolwenn a également écrit sur les violences faites aux femmes, et en particulier sur la notion de « féminicide »¹⁴⁴. Elle fait principalement des recensions d'ouvrages ou de podcasts tels que *Bienvenue au Wokistan*, ouvrage collectif, *Le regard féminin, une révolution à l'écran*, d'Iris Brey et *Féminisme washing* de Léa Lejeune.

3 - Les communiqués et les réseaux sociaux

L'étude des communiqués de l'UDB, ainsi que du contenu posté sur les réseaux sociaux sur ces deux dernières années permet de rendre compte des avancées qui ont eu lieu, en termes d'image ou de sujets. Sur une période d'un an (juillet 2022-juillet 2023) on ne compte que cinq communiqués, sur environ 150, se rapportant à notre question de recherche : un rapport sur la situation en matière d'égalité femmes-hommes à Lorient, un sur les discriminations au travail liées à la maternité (mars 2023), un autre sur l'inscription de l'IVG dans la constitution et sur le vote des sénateurs bretons (octobre 2022) un autre sur « Brest : réaction des élu·e·s UDB après la création d'un lieu d'accueil pour les victimes » (février 2023) et un sur la réforme des retraites : « Non à une énième réforme des retraites injuste et anti-féministe ! » (janvier 2023).¹⁴⁵

Romain, qui gère la communication externe fait désormais en sorte qu'il ne puisse plus y avoir de photos de sa section sur lesquelles figurent uniquement des hommes. « Des trucs tout bêtes, mais dans l'Ouest Cornouaille, puisque je suis responsable, je peux un peu faire ce que je veux. Si on fait une conf de presse, il ne peut pas y avoir que des hommes. C'est pas possible. Je veux pas qu'il y ait trois mecs sur la photo. » Romain souhaite pouvoir montrer que des femmes sont présentes à l'UDB et que, de surcroît, celles qui sont investies sont plutôt jeunes, à la différence des hommes. Il voudrait valoriser le fait que l'une d'elle est élue à la communauté d'agglomération de Lorient car il pense que cela peut encourager d'autres femmes à s'engager à l'UDB.

Romain a également interpellé les sénateurs de son secteur sur leur vote contre l'extension du délai légal de recours à l'avortement et fait un communiqué. Il note que certaines réactions ont montré que des personnes extérieures à l'UDB n'attendaient pas le parti sur ces questions. Des correspondants de la presse locale ont d'ailleurs remarqué qu'il avait eu une idée à laquelle ils n'avaient pas pensé.

Tout comme Tanguy, Romain est assez actif sur les réseaux sociaux, Tweeter en particulier. Ce réseau social est parfois l'occasion pour eux de relayer des informations ayant trait aux droits des femmes (journée du 8 mars, accès à l'avortement...) ou d'informer de leur présence à certains

144 « Du crime passionnel au féminicide », *le Peuple Breton*, n° 713, juin 2023.

145 <https://www.udb.bzh/actualit%C3%A9s/non-classifiée/communiques/> consulté le 11/08/2023.

événements, comme lorsque Tanguy a participé à une journée sur l'égalité femmes-hommes à Brest en mars 2023.

L'engagement des femmes et leur visibilisation dans la communication de l'UDB fait donc l'objet d'un travail de réflexion et de pratiques réelles. Encore récentes, ces actions ne permettent pas encore pour l'instant de savoir si elles vont influencer le nombre et l'investissement des militantes dans le futur.

CONCLUSION

A l'issue de cette enquête, il semble que l'UDB soit actuellement dans un processus de changement vis-à-vis de la prise en compte des questions d'égalité en son sein. Si cette thématique était déjà présente dans le corpus idéologique du parti autonomiste, principalement dans ses revendications, et assez peu dans son fonctionnement interne, elle fait l'objet d'une réflexion approfondie depuis quelques mois.

De surcroît, alors qu'en 2021, lors de la première enquête, les militantes rencontrées ne faisaient pas état de mesures particulières concernant l'engagement des femmes dans le parti, la seconde enquête a montré, que, non seulement un certain nombre de membres de l'UDB se disaient désormais favorables à une politique volontariste, mais que la mise en place de celle-ci était déjà amorcée.

Il serait intéressant de prolonger ce travail de recherche par l'observation du congrès du mois de novembre 2023, pendant lequel sera proposé un vote visant à modifier les statuts afin d'augmenter le nombre de femmes au bureau politique. Mais également d'observer sur le moyen ou le long terme si les mesures prises ont un effet sur, d'une part, le nombre d'adhérentes et de militantes, et si elles ont servi de levier à des femmes pour accéder à certaines responsabilités dans le parti. Car, pour ce qu'en déclarent les enquêté.es, la situation et la place des femmes ne semble guère avoir évolué en deux ans, si l'on en croit les résultats des deux enquêtes, qui sont similaires d'un terrain à l'autre.

Cependant, au vu des déclarations des plus jeunes enquêté.es, il semble que les questions tournant autour des questions de société, comme les droits des femmes ou des personnes LGBT, ne suscitent plus de crispations et de conflits comme cela pouvait encore être le cas il y a une dizaine d'années. Même si, à l'instar de nombreuses organisations politiques, l'UDB n'est pas exempte de cas de sexismes ou d'homophobie, le parti déclare être vigilant et ne pas les tolérer.

L'hypothèse d'un renouvellement générationnel favorisant la mise à l'agenda politique de ces questions a largement été confirmée par les enquêté.es. Toutefois, il est apparu que les personnes les plus actives et les plus déterminées à mettre en place une politique volontariste appartenaient plutôt à la génération intermédiaire des 30/45 ans, celle qui est perçue comme la moins présente dans l'organigramme de l'UDB.

L'UDB n'est pas isolée du monde politique français, même si elle y occupe une position marginale, ou « minoritaire » pour reprendre le terme employé par les enquêté.es. Ses membres observent leurs

partenaires politiques, et se saisissent des outils qui leur semblent pertinents, même si certains ne font pas consensus, comme on l'a vu dans la seconde partie du présent mémoire. A leur tour, ils influencent le fonctionnement de leurs alliés électoraux.

Il n'a pas semblé, au cours de l'enquête, que les militant.es rencontré.es, à l'exception d'une seule, étaient très demandeurs de formation ou d'accompagnement extérieur dans la définition et la mise en place de nouvelles pratiques, ce qui s'explique peut-être par le fait, que, comme le rappelait un militant, l'UDB n'est qu'au début de son travail de réflexion. Certaines des pistes envisagées par le parti figurent parmi les recommandations du Haut Conseil à l'Egalité entre les femmes et les hommes, parues dans un rapport de 2022¹⁴⁶, comme de « promouvoir la formation des femmes en politique pour renforcer leur capacité à résister aux réflexes sexistes et leur sentiment de légitimité ». D'autres, plus débattues au sein de l'UDB, sont considérées par le HCE comme des mesures favorisantes, telles que « encourager la création de réseaux de référent·es antiviolences et de cellules de vigilance dans les partis politiques » ou « instaurer dans les assemblées, commissions et conseils locaux, une règle de prise de parole paritaire et alternée ». Enfin, notons que le HCE encourage l'intégration d'une séquence sur l'égalité femmes-hommes à la formation obligatoire de base pour les élu·es, mais aussi de conditionner les subventions aux partis politiques à des engagements paritaires internes, sur le principe dit « d'égaconditionnalité ».

L'une des limites du présent travail est, comme lors de la première enquête, la taille réduite de l'échantillon mais également l'impossibilité de procéder à des périodes d'observation participante, qui auraient sans nul doute permis de recueillir d'autres matériaux pouvant être mis en regard des déclarations des enquêté.es.

Enfin, des études comparatives avec d'autres partis autonomistes, à l'échelle de la France ou de l'Europe, apporteraient un prolongement et une mise en perspective des résultats obtenus.

146 Haut Conseil à l'Egalité, « Comment obtenir la parité au sein des communes et des intercommunalités : freins et leviers », février 2022.

BIBLIOGRAPHIE **Méthodologie**

Beaud Stéphane, « L'usage de l'entretien en sciences sociales. Plaidoyer pour l'entretien ethnographique », Politix, n° 35, 1995, p. 226-257.

Beaud Stéphane et Weber Florence, *Guide de l'enquête de terrain*. Paris, La Découverte, coll. « Guide Repères », 1997.

Becker Howard, *Les ficelles du métier. Comment conduire sa recherche en sciences sociales*, Paris, La Découverte, coll. « Guide Repères », 2002.

Bertaux Daniel, *L'enquête et ses méthodes : le récit de vie*, 2ème édition, Paris, Armand Colin, 2010.

Clair Isabelle, « Faire du terrain en féministe », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 213, 2016, pp. 66-83.

Clair Isabelle, "Nos objets et nous-mêmes : connaissance biographique et réflexivité méthodologique », *Sociologie*, N° 3, vol. 13/2022.

Combessie Jean-Claude, *La méthode en sociologie*, La Découverte, « Repères », 2007.

Darmon Muriel, « Le psychiatre, la sociologue et la boulangère : analyse d'un refus de terrain », Belin, *Genèses* 2005/1 no 58, pages 98 à 112.

Gothuey Julie, Morales La Mura Quidora, Oudin François et al., *Enquêter sur le genre, terrains et pratiques*, Presses universitaires de Nancy, 2012.

Kauffman Jean- Claude, *L'entretien compréhensif*, Paris, Nathan, 1996.

Madec Annick, *Enquêter en conversant*, Paris, L'Harmattan, 2015.

Madec Annick, Monchatre Sylvie, Selek Pinar, « Enquêter sur ou enquêter avec ? Pour une pratique démocratique de la sociologie », *Sociologies*, N°38, 2019, p. 83.

Monjaret Anne et Pugeault Catherine (dir.), *Le sexe de l'enquête. Approches sociologiques et anthropologiques*, Lyon, ENS éditions, 2014.

Paugam Serge, *L'enquête sociologique*, Paris, PUF, coll. « Quadrige », 2012.

Zolesio Emmanuelle « Anonymiser les enquêtés ». *Interrogations ? Revue pluridisciplinaire de sciences humaines et sociales*, Interrogations, 2011, pp.174-183.

Ouvrages généraux

Bereni Laure, Chauvin Sébastien, Jaunait Alexandre, Revillard Anne, *Introduction aux études sur le genre*, Deboeck supérieur, Louvain-la-Neuve, 2020, 431 p.

Bard Christine, *Féminisme, 150 ans d'idées reçues*, coll. Idées reçues, Le Cavalier Bleu, 2020.

Guionnet Christine et Neveu Erik, *Féminins/masculins. Sociologie du genre*, Paris, Colin, 2004.

Perrot Michèle, *Les femmes ou les silences de l'histoire*, Paris, Flammarion, coll. « Champs Histoire », (1998), réédition 2020.

Genre et politique / Femmes en politique

Achin Catherine et Bereni Laure, *Dictionnaire genre et science politique. Concepts, objets, problèmes*, Paris, Presses de Science Po, 2013.

Achin Catherine, Lévêque Sandrine, *Femmes en politique*. La Découverte, coll. « Repères », 2006, 128 p.

Bataille Philippe, Gaspard Françoise, *Comment les femmes changent la politique et pourquoi les femmes résistent*, Paris, La Découverte, « Cahiers Libres », 1999, 204 p.

Bard Christine, « Les premières femmes au gouvernement (France, 1936-1981) », Centre d'histoire de Sciences Po, « *Histoire@Politique* » 2007/1 n° 1, pages 2 à 2.

Fournier Martine, « Les femmes sont-elles des hommes politiques comme les autres ? Rencontre avec Joan W. Scott », Propos recueillis par Martine Fournier in Martine Fournier, *Masculin-Féminin*, Éditions Sciences Humaines, coll. « Essais » 2014, pages 184 à 193.

Jenson Jane, « Au-delà des « femmes en politique ». Les rapports de genre et la science politique» in Jacqueline Laufer et al., *Le travail du genre*, La Découverte, « Recherches » 2003, pages 345 à 359.

Mossuz-Lavau Janine et Sineau Mariette, *Enquête sur les femmes et la politique*, Paris, PUF, 1983.

Mossuz-Lavau Janine, « Genre et politique » in Pascal Perrineau et al., *La politique en France et en Europe*, Presses de Sciences Po, coll. « Références », 2007, pages 95 à 121.

Paoletti Marion, « Femmes et partis politiques » in Margaret Maruani, *Femmes, genre et sociétés*, La Découverte, « TAP / Hors Série » 2005, pages 315 à 332.

Scott Joan W., *La Citoyenne paradoxale. Les féministes françaises et les droits de l'homme*, Paris, Albin Michel, 1998.

Sineau Mariette, *Profession femme politique. Sexe et pouvoir sous la Cinquième République*, Paris, Presses de Sciences Po, 2001.

Parité :

Bereni Laure, « Du MLF au Mouvement pour la parité. La genèse d'une nouvelle cause dans l'espace de la cause des femmes », *Politix*, n°78, p.107-132, 2007.

Bereni Laure. « Quand la mise à l'agenda ravive les mobilisations féministes. L'espace de la cause des femmes et la parité politique (1997-2000) », *Revue française de science politique*, vol. 59, no. 2, 2009, pp. 301-323.

Gaspard Françoise, « Féminisation de la politique ? Un regard international », Paris, La Découverte, *Travail, genre et sociétés*, 2007/2 N° 18, pages 135 à 138.

Paoletti Marion, « La parité désenchantée », Paris, La Découverte, *Travail, genre et sociétés*, 2007/2 n° 18, pages 153 à 156.

Roux Nicole, « Le mouvement pour la parité en Bretagne », in Gautier Arlette et Guichard-Claudic (dir.), *Bretonnes ? Des identités au carrefour du genre, de la culture et du territoire*, Rennes, PUR, 2016, p. 237 à 257.

Haut Conseil à l'Égalité, "Quel partage du pouvoir entre les femmes et les hommes élu.e.s au niveau local ? État des lieux de la parité aux niveaux communal, intercommunal, départemental et régional ", 2017.

Haut Conseil à l'Egalité, « Comment obtenir la parité au sein des communes et des intercommunalités : freins et leviers », février 2022.

Militantisme / mouvements sociaux

Dunezat Xavier, « Le traitement du genre dans l'analyse des mouvements sociaux », *Cahiers du genre, Féminisme(s)*, Numéro Hors-Série, 2006.

Challier Raphaël, *Simples militants. Comment les partis politiques démobilisent les classes populaires*. Presses Universitaires de France, 2021.

Fillieule Olivier, Lilian Mathieu, Péchu Cécile, *Dictionnaire des mouvement sociaux*, 2ème édition, Paris, Les Presses de Science Po., 623 p.

Fillieule Olivier et Pudal Bernard, « Sociologie du militantisme, Problématisations et déplacement des méthodes d'enquête», *Penser les mouvements sociaux*, Paris, La Découverte, coll. « Recherche », 2010, p. 163 à 184.

Fillieule Olivier et Roux Patricia, *Le sexe du militantisme*, Presses de Science Po, coll. « Académiques », Paris, 2009, 365 p.

Fillieule Olivier, Mathieu Lilian, Roux Patricia, *Militantisme et hiérarchies de genre*, n° 78, Paris, Armand Colin, « Politix », 2007.

Gaxie Daniel. « Économie des partis et rétributions du militantisme » in *Revue française de science politique*, 27^e année, n°1, 1977. pp. 123-154.

Matonti F. et Poupeau F., *Le capital militant. Essai de définition*. Actes de la Recherche en Sciences Sociales, n°155, 4-11.

Neveu Eric., *Sociologie des mouvements sociaux*, coll. La découverte, PUF, 2019.

Meuret-Campfort, Eve, *Lutter « comme les mecs »*, *Le genre du militantisme ouvrier dans une usine de femmes*, coll. Sociopo, éditions du croquant, 2021.

Loiseau Dominique, *Femmes et militantisme*, Paris, L'Harmattan, 1996, 239 p.

Sawicki Frédéric et Siméant Johanna, « Décloisonner la sociologie de l'engagement militant. Note critique sur quelques tendances récentes des travaux français », *Sociologie du travail*, Vol. 51 - n° 1, Janvier-Mars 2009.

Vendramin Patricia (dir.), *L'engagement militant*, Louvain-la-Neuve, Presses universitaires de Louvain, 2013, 190 p.

Elections / campagnes électorales :

Achin Catherine, Lévêque Sandrine, « Mind the Gap ! De la variable sexe au genre des comportements électoraux », *Travail, genre et société*, n° 40, 2018.

Navarre Maud, *Devenir élue. Genre et carrière politique*, Presses Universitaires de Rennes, coll. « Res Publica », 2015, 262 p.

Navarre Maud, *Une jeune femme en campagne. Participation observante des élections législatives de 2012*. ENS Paris-Saclay, « Terrains & travaux », 2015/1 n° 26 , pages 223 à 238.

Sineau Mariette, *Femmes et pouvoir sous la V^e République : de l'exclusion à l'entrée dans la course présidentielle*, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 2011, 324 p.

Langage / prise de parole :

Bertini Marie-Josèphe, « Langage et pouvoir : la femme dans les médias (1995-2002) », *Communication et langages*, 152, 2007.

Navarre Maud, « Prendre la parole en séance plenière », *Travail, genre et sociétés* n° 33 – Avril 2015.

Articulation public/privé :

Le Quentrec Yannick et Rieu Annie, *Femmes: Engagements publics et vie privée*, Paris, Syllepse, 2003, 139 p.

Le Quentrec Yannick, *Les militantes politiques et syndicales à l'épreuve du temps domestique*, Caisse nationale d'allocations familiales, « Informations sociales », 2009/3 n° 153, pages 112 à 119.

Bretagne

Bougeard Christian, *Les forces politiques en Bretagne – Notables, élus et militants (1914-1946)*, Presses Universitaires de Rennes, 2011.

Bougeard Christian, *L'évolution des forces politiques en Bretagne (1946-2004)*, Presses Universitaires de Rennes, 2022.

Kernaleguen Tudi, *Drapeaux rouges et Gwenn-ha-du, l'extrême gauche et la Bretagne dans les années 70*, Rennes, Apogée, 2005.

Le Coadic Ronan, *L'identité bretonne*, Rennes, PUR et Terres de Brumes, 1998.

Simon Pierre-Jean, « Réflexion sur la situation minoritaire », in Ronan Le Coadic (dir.), *De la domination à la reconnaissance. Antilles, Afrique et Bretagne*, PUR, 2013.

Histoire du mouvement breton et de l'UDB

Cadiou Georges, *Emsav : dictionnaire critique, historique et biographique : le mouvement breton de A à Z*, Spézet, Coop Breizh, 2013.

Chartier Erwan et Larvor Ronan, *La question bretonne. Enquête sur les mouvements politiques bretons*, Plougastell-Daoulas, Editions An Here, 2002, 175 p.

Kernaleguen Tudi, Pasquier Romain (dir), *L'Union Démocratique Bretonne. Un parti autonomiste dans un état unitaire*, PUR, 2014.

Nicolas Michel, *Le séparatisme en Bretagne*, Spézet, Beltan, 1986.

Nicolas Michel, *Histoire de la revendication bretonne : Des origines aux années 1980*, Spézet, Coop Breizh, 2007, 397 p.

Nicolas Michel, *Breizh - La Bretagne revendiquée : des années 1980 à nos jours*, Morlaix, Skol Vreizh, 2012, 446 p.

Monnier Jean-Jacques, Henry Lionel, Quénéhervé Yannick, *Histoire de l'UDB. 50 ans de lutte*, Fouesnant, Yoran Embanner, 2014, 348 p.

Pasquier Romain, « L'Union Démocratique Bretonne ou les limites de l'expression partisane autonomiste en Bretagne. », in *Les partis régionalistes et nationalistes*, Arpos, 2004/1, 180 p.

Rousseau André, *L'idéologie bretonne. Entre authenticité et nationalisme soft*. Presses Universitaires de France, Paris, 2023, 384 p.

Régionalisme, nationalisme, indépendantisme

Boidin Capucine et Davidson Naomi (dir.) Clio. Femmes, Genre, Histoire, *Le genre des indépendances*, N°53, 2021.

Citron Suzanne. *Le mythe national*, Paris, Les Editions ouvrières, 1987.

Lacroix Isabelle, « *C'est du vingt-quatre heures sur vingt-quatre ! » Les ressorts du maintien de l'engagement dans la cause basque en France*, De Boeck Supérieur, « Politix », 2013/2 N° 102, p. 35 à 61.

Romain Pasquier (CRAPE/Institut d'études politiques de Rennes), « L'Union démocratique bretonne ou les limites de l'expression partisane autonomiste en Bretagne », *Pôle Sud - Revue de science politique de l'Europe méridionale*, ARPoS, n° 20, 2004, p. 113-132.

Renou Gildas, « Le chemin de Damas de l'étudiant breton. Schèmes d'identification et imaginaires militants. » Communication au séminaire du CRAPUL, Lausanne, 30 novembre-1er décembre 2006.

Femmes en Bretagne

Croix Alain et Douard Christel (dir.), *Femmes de Bretagne. Images et histoire*, Rennes, PUR, coll. « Apogée », 1998.

Gautier Arlette et Guichard-Claudic Yvonne (dir.), *Bretonnes ? Des identités au carrefour du genre, de la culture et du territoire*, Presses Universitaires de Rennes, coll. « Essais », 2016, 310 p.

Guillou Anne, *Pour en finir avec le matriarcat breton, Essai sur la condition féminine*, Morlaix, Skol Vreizh, 2007.

Femmes en Bretagne, INSEE, « Octant », numéro 50, 2007.

Femmes et politique en Bretagne :

Cazenave Muriel et Helleux Carole, *Les femmes dans la vie politique bretonne : présentes dans les assemblées locales, minoritaires aux postes à responsabilité*, INSEE Flash Bretagne n°33, Rennes, octobre 2017.

Mouvements féministes en Bretagne :

Godard Patricia et Porée Lydie, *Les femmes s'en vont en lutte ! Histoire et mémoire du féminisme à Rennes (1965-1985)*, Rennes, Editions Goater, 2014.

Le Boulanger Isabelle, *À l'origine du féminisme en Bretagne, Marie Le Gac-Salonne*, Rennes, PUR, 2019.

SOURCES

CORPUS DE L'UDB :

- site internet de l'UDB : <https://www.udb.bzh/>
- pages Facebook : <https://www.facebook.com/udb.bzh>
<https://www.facebook.com/UDBjeunes>

Ouvrages :

Union démocratique bretonne, *S'émanciper. Un projet de société vu de Bretagne*. Presses Populaires de Bretagne, Saint-Brieuc, 2018.

Union démocratique bretonne, *l'Assemblée de Bretagne selon l'UDB. Une réponse pertinente à la crise démocratique*, Presses Populaires de Bretagne, Saint-Brieuc, 2020.

Journaux :

Le Peuple breton :

- « De l'AEMB à l'AEPB », *Le Peuple breton*, n° 534, juillet-août 2008, p. 8-9
- « De nouveaux élus municipaux UDB ! », *Le Peuple breton*, n° 683, décembre 2020, p. 4
- Tous les numéros de 681 (octobre 2020) à 715 (août 2023)

ANNEXES

- Tableau chronologique des principales organisations du mouvement breton, dit *Emsav*
- Logotypes de l'UDB, de l'UDB Jeunes et du *Peuple Breton*
- Charte d'adhésion de l'UDB
- Liste des ouvrages thématiques publiés par le Presses populaires de Bretagne
- Tableau des entretiens, dans l'ordre chronologique
- Portrait des enquêté.es

Tableau chronologique des principales organisations du « mouvement breton », dit *Emsav*

1898	Fondation de l' Union Régionaliste Bretonne : Anatole Le Braz en est le premier président. Principaux membres : Charles Le Goffic, François Jaffrennou, François Vallée, Théodore Botrel. Aucune femme n'y figure. Constitution d'un large front à vocation de lobbyisme dans tous les domaines culturels. En 1900 à Guingamp, un courant issu de cette mouvance se constitue en Breudeuriez Drouized, Barzhed hag Ovizion Breizh , mouvement néodruidique composé uniquement d'hommes, excepté Lady Mond puis Vefa de Saint-Pierre et Ivona Galbrun.
1911	Fondation de la FRB : Fédération Régionaliste Bretonne , scission de l'URB. Plus urbains, comprenant moins de nobles et de membres du clergé que dans l'URB. La FRB met l'accent sur la question du développement économique. Elle met aussi plus en avant la question de la langue bretonne, car ses principaux fondateurs sont tous engagés dans l'illustration du breton. La fin 1911 marque aussi la création du Parti Nationaliste Breton (PNB) , première manière (1911-1914), qui, le premier, défend l'idée de l'indépendance. Le PNB de l'époque regroupe des tendances radicales, libertaires et de gauche, ainsi que de droite conservatrice.
1918	En 1918 est créée l' Union de la Jeunesse bretonne (Unvaniezh Yaouankiz Breizh) qui se regroupe autour du journal <i>Breizh Atao</i> en 1919. Ce groupe se caractérise par la volonté de rompre avec l'idée régionaliste qu'elle considère comme trop inféodée au système politique français.
1927	Création du Parti Autonomiste Breton , qui se scindera en 1931. Une partie des membres de ce groupe évoluera vers le pacifisme, l'internationalisme, le progressisme de gauche, le fédéralisme social, "l'autonomisme rouge" avec la création de la Ligue fédéraliste de Bretagne (LFB) , et l'éphémère Parti national révolutionnaire breton (PNRB) .
1931 1932	Une autre partie, le Parti Nationaliste Breton , tend à basculer vers l'idéologie nationale-socialiste, espérant qu'une Allemagne éventuellement victorieuse en Europe permette l'indépendance d'envers la France. Plusieurs actes terroristes liés à cette tendance sont effectués par l'organisation Gwen-ha-Du de Célestin Lainé. Les deux plus spectaculaires ont été commis en 1932 quand les autorités célébraient le quatrième centenaire du rattachement de la Bretagne à la France en 1532.
1933	Fondation d' Ar Falz , marquée par le communisme. Représentée par Yann Sohier, elle est soutenue par Marcel Cachin.
1939	À partir de 1939 la plupart des organisations bretonnes, minées par les divergences entre les engagements de leurs membres éclatent voire le plus souvent disparaissent. Le gouvernement prend des mesures d'interdiction contre le PNB et son journal <i>Breiz Atao</i> au motif que les chefs, Debauvais et Mordrel ont pris des contacts avec le gouvernement nazi.
1945	À la suite de la collaboration de la plupart des mouvements politiques bretons encore actifs à l'époque, le militantisme politique est condamné par l'opinion. L'engagement des militants bretons se fera donc sur le terrain de l'action culturelle.
1952	Création du Comité d'études et de liaison des intérêts bretons (CELIB) par Joseph Martray et René Pléven. À partir du début des années 1950, le mouvement breton commence à s'investir dans le domaine de l'économie. Le CELIB constituera une instance officieuse de coordination des collectivités locales à l'échelle de la Bretagne historique (5 départements), dans une optique décentraliste. En 1955 le CELIB devient un Comité Régional d'Expansion (Coder). Indirectement, le CELIB légitime la renaissance d'un courant politique en Bretagne, et à partir des années 1960, on observe le retour de courants modérés bretons dans l'arène politique.
1957	Naissance du Mouvement pour l'Organisation de la Bretagne (MOB) , premier parti politique créé depuis la Seconde Guerre mondiale. Fondé autour de Yann Fouéré et de son journal, <i>l'Avenir de la Bretagne</i> , ses positions politiques sont diverses et floues. Le MOB se désintègre à partir de 1963 et en 1966 presque tous les réformistes sont évincés. Le MOB devient ensuite le Mouvement national breton et fédéraliste européen .
1963	En 1963, scission de la gauche du MOB qui deviendra l'UDB (Union démocratique Bretonne). Le

	CAB (Comité d'Action pour la Bretagne) rassemble la CFDT, la CFTC, le PCF, la SFIO, le PSU, la FEN et le SNI.
1964	Fondation de l' UDB . Au congrès de Brest du MOB, le 13/11/63, un groupe de jeunes militants annonce sa démission. Ils vont constituer l'UDB début 1964. L'UDB sera confrontée à plusieurs crises. L'une d'elles, début 1970, voit l'exclusion de ceux appelés les « gauchistes », principalement à Rennes et à Paris. Une partie de ces « exclus » parisiens se regroupent ensuite autour de la revue <i>La taupe bretonne</i> . Une autre crise, au printemps 74, voit le départ des « marxistes-léninistes » et notamment des Jeunesse Progressistes Bretonnes.
1966	Première apparition du FLB (Front de Libération de la Bretagne) , mouvement politique qui chapeaute une branche militaire : l' ARB, Armée Républicaine Bretonne , puis à partir des années 1970 : Armée Révolutionnaire Bretonne . Ces groupes pratiquent des actions violentes, contre « les symboles de l'oppression de la Bretagne » : contre l'État français, contre le capitalisme. Après une première vague d'attentats à la fin des années 1970, une relative accalmie suit l'amnistie accordée en 1981 par François Mitterrand.
1969	Création de Sav Breizh , qui décide de se dissoudre en 1970 en tant que parti mais continue d'exister en tant que revue d'étude.
Années 1970	Multiplication des partis bretons, presque tous situés à gauche voire à l'extrême gauche, à l'instar du Parti Communiste Breton (PCB) ou du Front socialiste autogestionnaire breton (FSAB) .
1971	A l'extrême-droite, création de Jeune Bretagne (issue de Bretagne-Action)
1972	Fondation de Strollad ar Vro (successeur du MOB). Comités de soutien créés à la suite de vagues d'arrestations de membres du FLB en avril 1972.
1973	CAB : Comités d'action bretons , qui deviendront le Front Autonomiste Socialiste Autogestionnaire breton (FASAB) . Disparaîtra au cours de 1976. POBL (Pour une Bretagne Libre) : héritier du MOB et de SAV Breizh.
1975	Stourm Breizh : groupe libertaire breton. Participe à la création du FSAB puis du FASAB, avant de reprendre son indépendance fin 1975. Décide alors de publier <i>Le poing dans la gueule</i> .
1980	MIB : Mouvement indépendantiste breton (Nantes). Fédération bretonne légitimiste (FBL) : royaliste. Regroupe la majeure partie des monarchistes bretons dans plusieurs cercles.
1981	CUAB : Comité pour l'unité administrative de la Bretagne . Deviendra ensuite Bretagne réunie .
1983	Emgann : fut d'abord le titre de l'un des bulletins clandestins d'une des moutures de l'Armée Révolutionnaire Bretonne. Le sous-titre évolua en «Mouvement Socialiste de Libération Nationale Breton» et en «Mouvement de la Gauche Indépendantiste» avant de se fondre majoritairement dans Breizhistance .
1986	Frankiz Breizh (groupe issu de l'UDB), situé dans le Léon.
Années 1990	Dans les années 1990, on assiste à une reprise des attentats revendiqués par l'Armée Révolutionnaire Bretonne. Le 19 avril 2000, une explosion provoque la mort de Laurence Turbec, employée au restaurant McDonald's de Quévert (22). Cet acte non revendiqué est unanimement condamné. En mars 2004, les quatre militants poursuivis pour ce fait sont acquittés. Pendant les années 1990, émergence du syndicat étudiant régionaliste ou nationaliste modéré Dazont , qui devient au milieu de la décennie le premier syndicat étudiant en Bretagne mais disparaît en 1998. Création d'un syndicat nationaliste breton : Sindikad Labourerien Breizh (SLB) qui prend la suite du syndicat Dazont et obtient en janvier 2007 trois élus à l'université de Haute-Bretagne Rennes-II.
1999	Création d' ADSAV (scission du POBL), d'extrême droite.
2000	Création du Parti Breton , de centre droit, et du Mouvement Régionaliste de Bretagne , à droite.
2001	Création de la CBIL (Coordination Bretagne Indépendante et Libertaire)
2008	À l'extrême gauche, fondation de Breizhistance , qui prend la suite d'Emgann. Proche du NPA

	(Nouveau Parti Anticapitaliste)
2013	Breizh Europa , parti politique autonomiste, classé à droite.
2015	Mouvement Bretagne et Progrès (MBP) , parti régionaliste, regroupé autour de Christian Troadec, maire de Carhaix. Le MBP et l'UDB sont rassemblés dans la plateforme <i>Oui la Bretagne</i> en vue des élections régionales de 2015.
2020	Douar ha Frankiz : organisation politique indépendantiste et anticapitaliste qui défend le féminisme, l'écologisme, le confédéralisme et le municipalisme. Elle a été créée par des militants de Dispac'h et de Breizhistance.

Évolution des différents logotypes de l'UDB



Premier logo de l'UDB dans les années 1960. Logo des années 1990 et 2000. Logo de 2012 à 2018. Logo de 2018 à 2021. Logo depuis 2021.

Les logotypes de l'UDB Yaouank / Jeunes



Les logotypes du Peuple Breton



Première manchette du journal. Manchette en usage d'octobre 1981 à juillet 1984. Manchette d'août 1984 à août 1991. Manchette modifiée en septembre 1991.



Manchette à la typographie ombrée. Manchette utilisée de juin 1997 à septembre 2002. Manchette utilisée d'octobre 2002 à août 2017. Manchette utilisée depuis septembre 2017.

Charte d'adhésion à l'UDB, mise à jour et adoptée lors de la Convention nationale du 29 avril 2000 à Plœmeur

- **Article 1 :** l'Union démocratique bretonne (UDB) est un parti politique qui rassemble les Bretons d'origine ou d'adoption et les amis de la Bretagne conscients de l'existence du peuple breton. L'UDB agit pour la reconnaissance des droits du peuple breton au niveau de l'État français, de l'Union européenne et des instances internationales.
- **Article 2 :** l'UDB agit dans l'ensemble de la Bretagne et milite pour sa réunification administrative.
- **Article 3 :** l'UDB agit pour la construction d'une Europe fédérale et solidaire des peuples et des régions.
- **Article 4 :** l'UDB agit pour les droits culturels du peuple breton, notamment le droit effectif pour tout Breton d'accéder à la connaissance de son histoire, de sa culture et des langues de Bretagne.
- **Article 5 :** l'UDB agit pour que la Bretagne soit dotée d'institutions autonomes et des moyens de son développement.
- **Article 6 :** l'UDB condamne toute forme de dégradation de la personne humaine, notamment le racisme, le fascisme et les totalitarismes de toute nature. Elle œuvre pour l'établissement d'un régime résolument démocratique tant sur le plan individuel que collectif.
- **Article 7 :** l'UDB situe son action politique dans le cadre du débat démocratique, excluant tout recours à des moyens violents.
- **Article 8 :** l'UDB affirme la primauté de la personne humaine et du travail sur le capital et la nécessité d'une régulation et d'une orientation de l'économie de marché par la puissance publique et l'action citoyenne.
- **Article 9 :** l'UDB affirme le rôle primordial des organisations syndicales et professionnelles et des associations pour plus de démocratie dans l'économie.
- **Article 10 :** l'UDB œuvre pour l'établissement d'une société solidaire, ce qui implique la redistribution des richesses entre individus, entre régions et entre peuples au niveau européen comme au niveau mondial.
- **Article 11 :** l'UDB œuvre pour un développement durable qui préserve l'avenir de la planète et des générations futures. Ceci suppose la démocratisation et le renforcement des structures internationales, tant européennes que mondiales.
- **Article 12 :** l'UDB est solidaire des peuples qui luttent pour leur liberté politique, économique et culturelle.
- **Article 13 :** l'UDB, hostile au militarisme, agit pour le désarmement généralisé et en priorité pour la dénucléarisation. Elle défend le devoir d'ingérence, sous le contrôle d'instances internationales démocratiques, pour mettre fin aux violations massives des droits de l'homme dans les conflits internationaux ou internes aux États.

Liste des ouvrages publiés par les Presses populaires de Bretagne

- Nil Caouissin, *Manifeste pour un statut de résident en Bretagne*, Saint-Brieuc, Presses populaires de Bretagne, avril 2021, 84 p.
- Collectif, *L'Assemblée de Bretagne selon l'UDB : Une réponse pertinente à la crise démocratique*, Saint-Brieuc, Presses populaires de Bretagne, août 2020, 50 p.
- Nil Caouissin, *Rennes saturée ? : Une croissance à partager*, Saint-Brieuc, Presses populaires de Bretagne, novembre 2019, 118 p.
- Christian Guyonvarc'h, *Hervé Grall : Ar mor e-barzh ma sac'h - Comme un océan dans mes bagages*, Saint-Brieuc, Presses populaires de Bretagne, juillet 2019, 150 p.
- Collectif, *En em zishual : Ur raktres kevredigezh a Vreizh*, Saint-Brieuc, Presses populaires de Bretagne, novembre 2018, 66 p.
- Ronan Leprohon, *Quand les Bretons racontent leur propre histoire : Chroniques de Ronan Leprohon dans « Le Peuple breton »*, Saint-Brieuc, Presses populaires de Bretagne, octobre 2018, 174 p.
- Collectif, *S'émanciper : Un projet de société vu de Bretagne*, Saint-Brieuc, Presses populaires de Bretagne, janvier 2018, 182 p.
- Émile Masson (préf. Alan Le Cloarec), *Antée : Les Bretons et le socialisme*, Saint-Brieuc, Presses populaires de Bretagne, 2017 (réédition), 85 p.
- Morvan Lebesque (préf. Gael Briand), *Chroniques bretonnes : parues dans Le Peuple breton [1968-1969]*, Saint-Brieuc, Presses populaires de Bretagne, octobre 2016, 90 p.
- *Nouveau Projet alter breton : un avenir soutenable pour la Bretagne, mieux vivre sans pétrole et sans nucléaire*, Saint-Brieuc, Union démocratique bretonne, août 2009
- *Un statut politique pour la Bretagne*, Lannion, Presses populaires de Bretagne, coll. « Les cahiers du Peuple breton » (n° 8), novembre 1999, 45 p.
- Jean-Jacques Monnier, *Histoire de l'Union démocratique bretonne*, Lannion, Presses populaires de Bretagne, coll. « Les cahiers du Peuple breton » (n° 7), 1998, 46 p.
- Yann Fievet et Christian Guyonvarc'h, *Une Bretagne responsable dans un monde solidaire*, Lannion, Presses populaires de Bretagne, coll. « Les cahiers du Peuple breton » (n° 6), mai 1994, 28 p.
- Yann Fiévet, *Le procès du centralisme : plaidoyer pour un autre système politico-administratif en France*, Lannion, Presses populaires de Bretagne, coll. « Les cahiers du Peuple breton » (n° 5), 1992, 40 p.

- Loeiz Le Bec, *Bretagne verte : la Bretagne et les problèmes de l'écologie*, Lannion, Presses populaires de Bretagne, coll. « Les cahiers du Peuple breton » (n° 4), 1990, 36 p.
- Jean-Christophe Cassard, Loeiz Ar Beg et Monnier Jean-Jacques, *La Révolution et les Bretons : élans et déceptions*, Lannion, Presses populaires de Bretagne, coll. « Les cahiers du Peuple breton » (n° 3), 1989, 18 p.
- Christian Guyonvarc'h, *Quelle place pour la Bretagne dans le marché unique européen ?*, Nantes, Presses populaires de Bretagne, coll. « Les cahiers du Peuple breton » (n° 2), 1988, 18 p.
- *Prises de position d'un élu UDB : extraits d'interventions publiques de Patrick Pellen, conseiller municipal UDB à Nantes*, Nantes, Union démocratique bretonne - section de Nantes, février 1983, 28 p.
- *Programme d'avenir pour l'agriculture bretonne*, Brest, Presses populaires de Bretagne, coll. « Les cahiers du Peuple breton » (n° 1), 1982, 62 p.
- Michel François, *Les centrales nucléaire : pour qui ?*, Nantes, Union démocratique bretonne - fédération de Loire-Atlantique, avril 1981, 12 p.
- Fañch Morvannou (préf. Robert Lafont), *Le breton, la jeunesse d'une vieille langue*, Brest (1^{re} éd.), Lannion (2^e et 3^e éd.), Presses populaires de Bretagne, coll. « Les cahiers du Peuple breton / hors-série », 1980 (1^{re} éd.), 1988 (2^e éd.) et 1994 (3^e éd.), 90 p.
- *An Divroad*, Brest, Union démocratique bretonne - fédération de Paris et du Centre, 1977 à ?, (périodique)
- *Notre parti : l'Union démocratique bretonne* (ill. Yvon Boëlle, J. Lefèvre), Brest, Union démocratique bretonne, 1977, 40 p.
- *Programme démocratique breton*, Brest, Union démocratique bretonne, 1977, 67 p.
- *Centre-Bretagne, symbole d'une Bretagne colonisée : désert ou terres d'avenir ?*, Carhaix-Plouguer, Union démocratique bretonne - fédération du Centre-Bretagne, 1976, 12 p.
- *Vos questions, nos réponses : revue de formation théorique de l'Union démocratique bretonne*, Brest, Union démocratique bretonne (n° 1 à 6), mai 2008, chap. 532
- *La Loire-Atlantique est bretonne*, Brest, Union démocratique bretonne, 1973, 32 p.
- *L'UDB et « le problème de la raffinerie » à Brest*, Brest, Union démocratique bretonne, 1972, 12 p.
- *L'agriculture bretonne : positions de l'UDB*, Brest, Union démocratique bretonne, 1972
- *Bretagne = colonie : avec l'UDB pour que ça cesse !*, Brest, Union démocratique bretonne (réimpr. 1972) (1^{re} éd. 1970), 120 p.

Tableau récapitulatif des entretiens (par ordre chronologique)

Nom, date, lieu et durée de l'entretien	Age / lieu d'origine / lieu d'habitation profession des parents	Statut marital enfants	Trajectoire scolaire Trajetoire professionnelle	Présence de militant.es dans l'entourage familial Engagements parcours au sein de l'UDB : Activités militantes / responsabilités / campagnes électorales / mandats	pratique du breton
Tanguy 15/02/2023 au domicile de l'enquêtrice 2'02'14	39 ans Lorient (56) Né le 9 mai 1984 à Bourg la Reine (92) Mère professeur d'histoire-géo, originaire de la région parisienne et père enseignant sur la fin de sa carrière professionnelle, originaire du Trégor.	Célibataire sans enfant	Master de géographie Rédacteur en chef du <i>Peuple Breton</i>	Est passé par l'UDB Jeunes est au bureau politique Élu municipal opposition à Lorient élu régional opposition, conseil régional de Bretagne	Oui
Chantal 17/02/2023 à son domicile Lanester 1'04'09	58 ans Lanester (56) Née en 1964 en Normandie. Issue de l'émigration bretonne (grands-parents)	En couple 3 enfants adultes (union précédente)	Baccalauréat, puis diplôme permettant d'enseigner l'anglais. Enseignante, puis secrétaire à l'Office de la Langue Bretonne (2 ans). Depuis 2018 coordinatrice à mi-temps à l'UDB.	Discussions politiques avec père socialiste. A l'UDB depuis 2015. Permanente de l'UDB. Coordinatrice et trésorière. Élue municipale majorité à Lanester (fait partie du bureau municipal). Conseillère déléguée.	Oui
Nolwenn 17/02/23 1'24 dans un café d'Hennebont	35 ans Hennebont (56) Née le 24/02/88 à la Rochelle. Père né à Vannes et mère née à Lorient. Son père possédait un bateau, et la famille l'a suivi de	En couple 2 enfants	Master professionnel gestion du patrimoine Salariée d'une association de promotion de la langue bretonne	A adhéré à l'UDB fin 2018. Est au bureau politique. élue conseillère municipale dans la majorité à Hennebont depuis 2020. a fait la campagne des Législatives de 2022 en tant que titulaire.	Oui

	port en port : La Rochelle, Saint-Nazaire, Brest et Lorient à partir de la 4ème, au collège, en 2001. Son père gère des galeries commerciales et sa mère est commerciale pour un magazine de voile.				
Romain 21/02/2023 1'29 dans le café tenu par sa compagne à Douarnenez	33 ans. Douarnenez (29) Né le 27/02/90 à Domfront dans l'Orne (61) où son père avait trouvé du travail. A vécu là-bas jusqu'au bac. Famille originaire de Ploërmel où elle passe toutes ses vacances. Mère au foyer jusqu'aux 14 ans de Romain, puis agente du Trésor public. Père chef d'équipe dans une fromagerie. Agent de maîtrise.	En couple sans enfant	Licence d'Histoire Professeur d'Histoire-Géographie	Adhésion à l'UDB en 2012. Est passé par l'UDB Jeunes, dont il a été le secrétaire. Est actuellement responsable de la section de Douarnenez. Est au bureau politique depuis 2018. S'est présenté à plusieurs élections. Élu municipal opposition à Douarnenez, sur une liste de gauche. candidat aux sénatoriales, aux cantonales en , aux régionales en 2021 et aux législatives en 2022. réacteur en chef des pages en breton du Peuple breton	Oui
Véronique 19/04/23 57' à son domicile	46 ans Pontivy (56) Née à Saint-Brieuc le 24/08/78. Sa mère était au foyer et père comptable.	En couple 3 enfants (de deux unions)	études universitaires. Formation de bibliothécaire, mais n'a quasiment pas exercé. A cessé son activité professionnelle à la naissance de ses enfants. Elle a ensuite fait une formation en cuisine et elle travaille comme cuisinière dans un	Parents témoins de Jéhovah. Pas de culture politique. a adhéré à l'UDB suite aux européennes de 2014 Elle est au bureau politique et porte-parole de l'UDB. Elle est également porte-parole de Régions et Peuples Solidaires Elle s'est présentée aux européennes de	Non

			lycée.	2014 et 2019 et aux législatives de 2022 et 2017.	
Simon 24/04/07 1'17'22 en visio	25 ans Né le 10/02/98 à Brest vit à Lesneven (29) chez ses parents père artisan, maire employée administrative	Célibataire sans enfants	Master d'histoire sur la musique bretonne et formation longue en langue bretonne au moment de l'entretien : en service civique dans une association de promotion de la culture bretonne. guide bénévole sur patrimoine religieux pendant l'été	Non a adhéré en 2021 à l'UDB Jeunes trésorier de l'UDB Jeunes responsable de la section UDB de Brest	Oui
Enora 15/05/23 en visio 45'33	25 ans. Née le 31/08/98 à Douarnenez Vannes (56) mère dans l'animation socio-culturelle. Père écrit livre et fait films.	Célibataire, sans enfant	Classe prépa puis IEP à Rennes Journaliste dans un magazine consacré à La Bretagne	Oui. Parents politisés et investis dans les milieux culturels bretons. Beaucoup de discussions politiques à la maison. a adhéré en 2022 à l'UDB Jeunes.	Oui
Paul 17/05/23 dans un café à Lannion 1'04	70 ans Né le 15/09/52 à Bourbriac (22) Lannion (22) père ouvrier, mère employée.	Marié deux enfants	Études de psychologie Psychologue en milieu hospitalier, puis AVS dans l'éducation nationale Retraité	Parents anciens résistants, militants socialiste et communiste Est arrivé à l'UDB au début des années 2010. Est second fédéral de la section du Trégor-Goëlo.	Oui

Tanguy

Une prise de conscience progressive

« Je réfléchis en marchant »

Né en 1984 en région parisienne, Tanguy arrive dans la région de Lorient à l'âge de 5 ans. Il y fera toute sa scolarité, y compris supérieure. Après un bac ESE, il fait une prépa littéraire et un master de géographie à l'Université de Bretagne Sud. Tanguy présente sa formation comme des « études militantes qu'il (lui) fallait ». Il adhère à l'UDB très jeune, en 2007, à l'âge de 23 ans. Suite à l'obtention de son master, Tanguy part travailler à Rennes, en tant qu'attaché de groupe de l'UDB au conseil régional, puis à Bruxelles. Revenu vivre à Lorient il y a quelques années, il est élu conseiller municipal dans l'opposition en 2020, et conseiller régional depuis 2021, dans l'opposition également. La liste PS, majoritaire, et celle sur laquelle il figurait, UDB/EELV, ne s'étant pas accordées sur une fusion dans l'entre deux tours des élections.

Tanguy a toujours exercé ses activités professionnelles dans un cadre militant. Depuis une dizaine d'années, il est rédacteur en chef du mensuel *Le Peuple Breton*, qui est l'organe officiel de l'UDB, même si le magazine est ouvert à des contributions n'émanant pas de membres du parti. Tanguy se définit lui-même comme un « apparatchik », qui a choisi de placer la politique au centre de sa vie.

Concernant les diverses questions de l'enquête, Tanguy affirme avoir évolué dans ses opinions et prises de position, sur le mariage pour tous par exemple. Cette évolution est confirmée par certain.es de ses camarades enquêté.es. Tanguy explique cette évolution progressive par l'influence de ses lectures et de certain.es ami.es proches. Concernant les politiques d'égalité femmes-hommes il estime qu'une politique volontariste est nécessaire et emploie le terme de quotas. A l'instar d'autres enquêté.es, il fait un lien entre différentes formes de dominations, et estime qu'il est logique que l'UDB investisse ce champ de l'égalité car la lutte contre les dominations est une composante fondamentale du parti, depuis sa fondation, dans le contexte de la guerre d'Algérie. Il envisage les mesures à prendre essentiellement comme des correctifs visant à atténuer les inégalités de genre présentes dans la société, même si d'après lui, « c'est tout le système qu'il faut changer ». Il estime également qu'il faut procéder par étapes et s'abstenir d'une posture moraliste, pour éviter des critiques liées à des comportements répréhensibles. Tanguy procède beaucoup par comparaison avec d'autres pays ou régions européennes, ainsi qu'avec la diaspora Kurde en France. Il semble se questionner beaucoup sur la place des femmes en politique et dans le monde du travail, mais également sur sa vie personnelle. « Je suis peut-être en train de me déconstruire, mais j'ai tous les codes du dominant », déclare-t-il.

Par ailleurs, Tanguy nourrit des aspirations intellectuelles. Il souhaiterait écrire un ou plusieurs livres, ce qui lui permettrait de laisser une trace de ses idées politiques. Les aléas et les contraintes de la vie politique peuvent être une source de frustration importante pour lui, qui se dit mal à l'aise en public, et peu intéressé par les campagnes électorales. Cette frustration est d'autant plus importante qu'il exerce actuellement deux mandats électoraux, mais dans l'opposition à chaque fois. C'est un gros lecteur de Science-Fiction.

Chantal

Née en Normandie en 1964, Chantal a longtemps vécu dans le Sud de la France, où elle a eu trois enfants d'un premier mariage. Suite à un divorce et à une nouvelle mise en couple, elle arrive en Bretagne dans les années 2010.

Férue de musique bretonne, elle sonne en couple d'instruments traditionnels biniou/bombarde avec son nouveau compagnon. Celui-ci étant plus âgé qu'elle, et disposant d'une retraite confortable, Chantal ne désire pas travailler à temps plein. Après avoir été secrétaire à l'Office public de la langue bretonne, elle est devenue en 2018 l'une des deux permanentes de l'UDB, après avoir adhéré au parti, en 2015. Elle assure la coordination et gère la trésorerie de l'UDB ainsi que les abonnements au *Peuple Breton*.

Très investie dans le milieu culturel breton, elle a été « repérée » par un membre de l'UDB qui l'a sollicitée pour figurer sur une liste aux élections municipales. Depuis 2020 elle est conseillère municipale dans la majorité à Lanester. Elle a en charge trois délégations : l'accessibilité, l'égalité femmes-hommes et la langue et la culture bretonne. Elle a participé à la campagne des Législatives en 2022. Mais son choix de présenter une candidature indépendante alors que le reste de la majorité municipale soutenait la candidature NUPES, a abouti à une forme de mise à l'écart qu'elle a mal vécu. Elle se sent désormais isolée au sein du conseil, y compris dans son propre groupe. Elle déplore le peu de soutien qu'elle reçoit de la part de ses collègues élus concernant la langue bretonne, à laquelle elle est très attachée. Elle ne dispose d'ailleurs d'aucun budget ni d'agent ou de service pour cette délégation. Comme elle l'avait déjà déclaré lors du premier entretien mené avec elle au printemps 2021, Chantal participe aux élections « pour faire avancer les idées de l'UDB » et pour « rendre service ». Mais elle trouve que les campagnes, ainsi que l'investissement municipal sont trop intenses, et ne souhaite pas se représenter à l'issue de son mandat.

Déléguée à l'égalité femmes-hommes, elle estime avoir peu à faire car les services municipaux de Lanester se montreraient assez compétents et investis dans ce domaine. Chantal insiste sur le fait qu'il s'agit d'une volonté politique. Depuis son élection, elle se forme par le biais d'une association qui propose des ateliers et des vidéos, et par des lectures personnelles. Elle travaille avec l'équipe municipale et des intervenants extérieurs à l'aménagement des cours de récréation des écoles de la ville afin que les espaces y soient moins « genrés ».

Chantal déplore le fait que peu de femmes passent du statut de simple adhérente (lesquelles sont déjà

peu nombreuses) à celui de militante. Elle se dit plutôt favorable à la mise en place de politiques volontaristes pour faire accéder plus de femmes à des responsabilités politiques, y compris au sein de l'UDB, mais elle questionne peu les pratiques de son parti. Elle est réticente aux réunions en non-mixité, qu'elle estime excluantes, ainsi qu'à la mise en place de cellules de veille contre les violences sexistes et sexuelles. Pour elle ces questions relèvent du champ d'intervention des communes, qui doivent subventionner des lieux d'accueil pour les femmes victimes de violences. Mais elle ne voit pas la nécessité d'une cellule de veille au sein de l'UDB. Elle estime que le climat y est « bienveillant », et que les hommes ont toujours fait leur possible pour faire une place aux femmes, mais que si elles sont toujours minoritaires au sein du parti, c'est en raison de freins extérieurs. Par ailleurs, Chantal critique les femmes qui se serviraient du féminisme pour dénoncer du « faux-sexisme » et faire avancer leur carrière.

A l'instar d'autres enquêté.es, elle note une volonté de changement des pratiques internes de la part des plus jeunes de l'UDB, et un certain renouvellement des adhérent.es.

Nolwenn

« La petite fille modèle sortie du cadre »

Agée de 35 ans, Nolwenn se présente comme quelqu'un qui réfléchit beaucoup. « J'ai plein de questions. J'aurai pas le temps d'y répondre pendant ma vie. » Elle s'intéresse à beaucoup de sujets, dont les questions d'égalité femme-homme. Lors de ces études de master en gestion du patrimoine, elle a étudié les processus de folklorisation de la culture bretonne. Elle s'interroge sur les parallèles qui pourraient exister entre les croyances politiques et les croyances religieuses.

Sa famille, très catholique, se situe plutôt au centre-droit de l'échiquier politique. Nolwenn dit n'avoir reçu aucune éducation politique, hormis quelques conversations suite aux journeaux télévisés visionnés en famille. Ses parents accordent une grande valeur au travail, et contester ne font pas partie des habitudes de la famille. Avant d'adhérer à l'UDB, en 2018, Nolwenn n'avait jamais suivi de grève ni manifesté. Elle dit s'être politicisée tardivement, lors de son entrée dans les milieux culturels bretons.

Du fait de l'importance attachée par ses parents au fait de travailler, Nolwenn était inquiète d'être au chômage. En 2013 elle réalise une formation longue en langue bretonne, poussée par la perspective de trouver ensuite du travail dans le secteur du patrimoine. L'entrée dans le milieu de la culture bretonne a pour elle été un déclic. Apprendre le breton l'a ouverte, selon ses dires, sur une autre manière de voir le monde. Quelques temps après sa formation elle est embauchée par une association de promotion de la langue bretonne au travers d'une course se tenant tous les deux ans. La fréquentation assidue de militant.es, dont des adhérent.es de l'UDB, l'a progressivement amenée à se politiser.

Le fait d'être une femme dans un parti qui en compte peu a plutôt été un facteur favorisant pour elle. Très peu de temps après son adhésion à l'UDB Nolwenn a été sollicitée pour rentrer au bureau politique, puis pour figurer en position éligible sur une liste municipale. Elle est depuis 2020 conseillère en charge de la langue et de la culture bretonne, mais sans délégation. Ce qui fait qu'elle a peu de moyens, bien qu'une agente de la mairie d'Hennebont travaille à mi-temps sur ces compétences-là. « Un conseiller municipal de niveau 1, sans délégation, ça ne sert à rien », dit-elle. Nolwenn porte un regard assez distant par rapport à sa fonction et son mandat, qu'elle trouve « intéressants à analyser », mais qui ne lui donnent pas vraiment envie de faire carrière dans la politique.

Nolwenn se dit féministe « parce que ce n'est pas être contre les hommes ». Elle insiste sur son point de vue « intersectionnel », qui prend en compte le genre, l'origine sociale, l'origine géographique, mais

également la pratique des langues, dont la langue bretonne. Elle dit avoir pris conscience d'être une femme lorsqu'elle a commencé à apprendre le breton, car elle devait sans cesse se justifier de son choix. Cela l'a conduite à une réflexion plus large sur son sentiment d'illégitimité et son manque d'assurance. Elle se dit « en transition. En déconstruction / reconstruction. »

Depuis quelques mois, elle tient dans le *Peuple breton* une chronique de livres écrits par des femmes, féministes ou pas. Cette rubrique lui demande un travail de recherche assez long, car elle a peur d'écrire des choses erronées. « Je ne veux pas affirmer des choses qui sont pas des faits ». Elle écrit le soir, dans son lit, de manière « décousue. Dans l'urgence et à l'arrache.» Elle aimerait pouvoir reprendre des études, en sociologie ou en études sur le genre, pour avoir la possibilité d'écrire des textes un peu plus longs.

Nolwenn dit ne pas avoir subi de sexisme au sein de l'UDB à titre personnel et de manière directe, mais avoir quand même parfois relevé du « sexisme ambiant » à cette certaines occasion. Ce qui n'a cependant rien à voir avec le monde des entreprises avec lesquelles elle travaille, dans lequel les rôles de genre sont beaucoup plus figés.

Romain

Originaire de Normandie, Romain est arrivé en Bretagne à l'âge de 18 ans, afin d'effectuer ses études d'histoire à Rennes. Il est âgé de 33 ans. Ses deux parents étant natifs de Ploërmel, sa famille avait l'habitude de passer toutes ses vacances dans le Morbihan. Une fois son baccalauréat en poche, Romain n'a pas hésité longtemps avant de décider de s'installer en Bretagne. « Pour moi c'était évident qu'entre Caen et Rennes, je n'allais pas choisir Caen pour faire mes études. » Il commence dès lors à s'intéresser au mouvement culturel breton et découvre la langue bretonne. Il considère que son intérêt et ses points de vue étaient alors « romantiques ».

Peu de temps après son installation Romain participe à une manifestation à Nantes, pendant laquelle il rencontre des membres de l'UDB Jeunes. Séduit par l'ambiance du groupe, il laisse ses coordonnées à Tanguy, qui le recontactera à son retour d'Ecosse, où Romain va passer un an. Il adhère ensuite très vite à l'UDB, ressentant fortement l'envie de s'engager, « pour me sentir légitime à parler de certaines choses ». Le projet d'autonomie pour la Bretagne le convainc « parce que c'est logique qu'on décide un peu plus de choses chez nous. » Le positionnement à gauche de l'UDB aussi.

En 2015, trois ans après son adhésion, Romain devient responsable de l'UDB Jeunes. Une responsabilité dont il atténue un peu la portée, mais qui, dit-il, lui a permis « de prendre du galon ». En 2017, suite au désistement d'un candidat, il participe à sa première campagne électorale, pour les Législatives, à Brest. Peu de temps après il s'installe à Douarnenez, où il prend la tête de la section locale de l'UDB. En 2018 il rentre au bureau politique.

Les campagnes électorales s'enchaînent rapidement : en 2018 il se présente aux sénatoriales, en 2020 il est candidat sur une liste divers gauche aux élections municipales. Il est d'ailleurs élu dans l'opposition. En 2021 il participe aux régionales, puis de nouveau aux législatives en 2022. Cette dernière campagne lui a demandé un gros investissement, et il est plutôt heureux d'avoir réalisé le score le plus élevé jamais atteint par un candidat UDB : 4, 76 %. Mais il est déçu d'être resté en deçà des 5 %, barrière symbolique permettant d'obtenir le remboursement des frais de campagne. Dans la ville même de Douarnenez il réalise un peu plus de 8 %, ce qu'il peut mettre sur le compte de sa relative notoriété et de son investissement dans le milieu culturel local.

Romain est très au fait des inégalités femmes-hommes, qu'il constate au sein de la mairie de Douarnenez, dans l'attribution des délégations des élus et les postes de responsable de service. Il se

dit très favorable à une politique volontariste au sein de l'UDB afin de réduire les écarts entre le nombre de femmes et d'hommes en responsabilité. Responsable de la communication de l'UDB il est très attaché à ce qu'il n'y ait pas de photos sur lesquelles ne figurent pas de femme. Professeur d'Histoire-Géographie en collège, il a d'ailleurs réalisé un travail d'enquête avec deux de ses classes sur la représentation des femmes dans les deux principaux quotidiens bretons. Les élèves devaient recenser le nombre de femmes et d'hommes présents sur les photos, mais également qualifier le thème pour lequel ils ou elles étaient sollicitées. Leur enquête a souligné de si grandes disparités que les deux quotidiens concernés n'ont pas souhaité reprendre les résultats en intégralité. Romain est également référent égalité dans l'un des collèges où il travaille.

Romain est rédacteur en chef des pages en breton du Peuple Breton. Il est vigilant sur le contenu du magazine, car il considère qu'il y a des sujets qui n'intéressent pas les femmes, ni les jeunes, sans pour autant les essentialiser, mais à cause de leurs conditions de vie.

De tous les enquêté.es rencontré.es, Romain est, avec Nolwenn, celui dont la réflexion sur les questions de genre semble la plus aboutie. Il a d'ailleurs été désigné par plusieurs de ses camarades comme étant une personne *intéressante* à rencontrer à ce sujet-là.

Véronique
« J'ai un profil un petit peu atypique »

Originaire de Loudéac, âgée de 46 ans, Véronique a été élevée dans un contexte très religieux par des parents Témoins de Jéhovah. Après avoir exercé quelques temps le métier de bibliothécaire elle cesse de travailler pour élever ses deux premiers enfants. Suite à son divorce, elle suit une formation en cuisine et elle travaille désormais comme cuisinière dans un lycée. Elle décrit son parcours politique et sa place au sein de l'UDB comme « atypique » car, à la différence d'un certain nombre de ses camarades, « elle n'est pas issue du sérail ».

Véronique découvre la culture bretonne à son arrivée à l'Université, par l'intermédiaire d'une amie. Quelques années plus tard elle fait le choix de scolariser ses enfants à l'école Diwan de son secteur, avant tout pour des raisons pratiques. C'est à ce moment-là qu'elle commence à s'impliquer dans diverses associations culturelles bretonnes, sans toutefois y trouver tout-à-fait sa place, à la différence de l'UDB, où elle se sentira pleinement acceptée.

C'est par le truchement d'une mère d'élève de l'école de ses enfants que Véronique adhère à l'UDB, en 2014. En effet, présentant une liste autonome aux élections européennes, le parti cherche des candidat.es issu.es de tous les territoires bretons. Véronique est donc sollicitée pour représenter le secteur de Pontivy où elle réside. Elle accepte, après avoir vérifié que les positions de l'UDB correspondaient bien à ses idées. Son adhésion est alors une « adhésion de soutien ».

Elle se re-présentera aux européennes de 2019, ainsi qu'aux législatives de 2017 et 2022 .

Quelques temps après son adhésion elle est sollicitée pour rentrer au bureau politique de l'UDB, ce qui la surprend beaucoup, car elle n'exerce pas une profession intellectuelle et n'est pas issue d'une famille de militant.es de la culture bretonne. Mais c'est précisément son profil « atypique », comme elle le qualifie, qui intéresse les membres du bureau politique de l'UDB. Elle devient ensuite porte-parole de l'UDB et responsable des affaires extérieures. Depuis 2022 elle est également porte-parole de Régions et Peuples Solidaires, qui fédère différents partis autonomistes dans l'Etat Français.

Véronique considère que l'UDB lui a beaucoup apporté mais qu'en retour elle apporte au parti une vision un peu plus pragmatique de la vie quotidienne, qui manquerait un peu à certaines personnes du bureau politique.

Très prise par sa vie professionnelle (elle travaille à temps plein) et politique, Véronique peut compter

sur son conjoint pour s'occuper de leur fille de 10 ans et de l'entretien de leur domicile. A l'instar de nombreuses femmes, elle pense que sans l'appui de son conjoint elle ne pourrait pas avoir un engagement politique aussi intense.

S'il y a quelques années Véronique était plutôt réticente au fait de mettre en place des mesures coercitives pour favoriser l'accès des femmes aux responsabilités au sein de l'UDB, elle dit avoir beaucoup évolué récemment. Elle fait le constat que les lignes bougent lentement, et qu'il y a une contradiction entre les positions égalitaires affichées par l'UDB et la faible présence des femmes en son sein. Véronique considère désormais qu'il est inévitable de passer par des politiques pro-actives pour faire avancer les choses. Elle verrait bien se mettre en place des formes de tutorat entre femmes, et n'est pas fermée à l'idée d'organiser des réunions en non-mixité, alors qu'elle y était opposée il y a encore peu. Ayant eu l'occasion de participer à des campagnes avec EELV elle pense que l'UDB pourrait s'inspirer des protocoles de prise de parole mis en place par ce parti, qu'elle juge « très en avance sur ces questions-là. »

Véronique prend son cas personnel pour exemple : si personne n'était venu la solliciter, jamais elle n'aurait réalisé le parcours politique qui est le sien. Après de nombreuses années à « attendre qu'on vienne (la) chercher », elle a désormais suffisamment gagné en confiance en elle pour pouvoir demander à figurer sur la liste des prochaines élections européennes en position éligible. Elle qui avait tendance à être sur la réserve en public prend désormais la parole avec beaucoup plus de facilité.

Simon

Agé de 25 ans, Simon est en service civique dans une association de promotion de la culture et de la langue bretonne. Il vit chez ses parents à Lesneven (29). C'est lors de ses études d'histoire qu'il entend parler de l'UDB. En effet, lors de son master sur la musique bretonne des années 1970 il se rend compte qu'un certain nombre de musicien.es de la scène bretonne de l'époque ont été membres ou compagnons de route de l'UDB.

Fin 2020 il est invité par le biais d'un réseau social à participer à une réunion de l'UDB. S'en suivent plusieurs réunions ainsi que quelques week-ends avec les jeunes de l'UDB, qui l'amèneront à adhérer à l'UDB Jeunes en 2021. Sans culture politique préalable il souligne que c'est l'UDB qui lui a permis de militer pour des causes qui lui sont chères (le logement, le féminisme...). En 2022 il est mandaté pour être le trésorier de l'UDB jeunes, et il devient également le responsable de la section UDB du pays de Brest.

Aux dires de Simon la section brestoise de l'UDB a des positions très favorables au féminisme et aux personnes LGBT, ce qui la distingue des autres sections. Il note que ces champs d'action militante sont assez dynamiques à Brest. A l'instar d'autres enquêté.es, comme Nolwenn, Simon articule entre elles les questions d'émancipations, qu'elles soient collectives ou individuelles et utilise pour cela le concept d'intersectionalité.

Simon fait partie des jeunes militant.es de l'UDB qui sont en train de faire évoluer les pratiques au sein de l'UDB. Alors que jusqu'à présent seul le ou la responsable de l'UDB Jeunes pouvait siéger en personne au bureau politique, iels ont obtenu de pouvoir mandater n'importe quel.le adhérent.e.

Lors de l'entretien Simon infléchit la problématique de l'enquête vers une définition plus large de l'égalité, qu'il étend aux droits des personnes LGBTQUIA+. Faisant lui-même partie de cette communauté, il comprend tout-à-fait la demande de réunions en non-mixité qui peut être formulée à certains moments. Il est plus réservé sur la nécessité d'une cellule de veille car ayant eu à subir des remarques homophobes de la part d'un adhérent, il a pu s'en ouvrir au responsable de l'UDB Jeunes, qui a réglé le problème rapidement. Il estime, comme Chantal, que les adhérent.es de l'UDB sont des personnes « bienveillantes », capables de réguler les tensions par elles-mêmes.

D'autre part, Simon a subi de violentes attaques de la part d'un site internet d'extrême-droite, suite à des tweets faits en soutien à des lectures de contes par des drags-queens à Lamballe ainsi qu'au projet d'accueil de réfugié.es à Callac. Les attaques visaient en particulier le fait qu'il soit gay. Simon a reçu un soutien sans réserve de la part de ses camarades de l'UDB, ce qui l'a agréablement surpris et touché.

Enora

Issue d'une famille engagée dans le secteur associatif et la culture bretonne, Enora est une jeune adhérente de l'UDB. C'est par l'intermédiaire d'un ami qu'elle y est rentrée, en 2022. De par la culture militante de ses parents et sa scolarité entièrement réalisée dans le réseau des écoles Diwan, elle avait déjà entendu parler de l'UDB. Les idées défendues par le parti lui correspondaient, et elle se sentait particulièrement en accord avec le projet d'autonomie politique et l'intérêt porté à la langue bretonne.

Enora a suivi des études à l'IEP de Rennes. Elle a bénéficié de cours sur les *gender studies*, et a pu observer les différents types d'engagement possibles parmi les étudiant.es. Elle a constaté qu'à l'IEP les étudiantes étaient beaucoup plus présentes dans les associations écologistes que dans les structures politiques traditionnelles, dans lesquelles étaient sur-représentés les hommes. Elle fait l'analyse que les femmes étant plus associées à l'espace privé et au soin, elles vont se diriger plus facilement vers un engagement pour la défense de l'environnement, alors que les hommes vont moins hésiter à s'engager dans des partis politiques, ces derniers étant associés à l'espace public, encore considéré comme un « territoire » masculin. Lors de ses études supérieures, Enora a participé à différentes mobilisations, notamment contre la loi Travail en 2016.

Journaliste dans un magazine consacré à la Bretagne, Enora ne souhaite pas afficher publiquement son engagement politique. Elle dit aussi manquer pour l'instant d'assurance pour s'investir plus dans le parti, sans pour autant savoir si cela est dû au fait qu'elle est une femme, ou parce qu'elle est jeune et manque encore d'expérience. Enora préfère investir l'UDB Jeunes, dans laquelle elle se sent plus à l'aise, parmi des gens de son âge. Elle participe aux week-ends et aux réunions, ainsi qu'à la rédaction de communiqués et de courts textes pour les réseaux sociaux. Elle ne pense pas qu'il y ait de division du travail militant entre les hommes et les femmes au sein de l'UDB Jeunes, mais constate que ces dernières sont très peu nombreuses, et relativement peu investies.

Enora estime que les questions d'égalité et de féminisme sont appropriées par les hommes de l'UDB Jeunes. A l'instar de deux autres personnes enquêtées, elle met en avant une attitude « bienveillante » de la part de ses camarades, qui expliquerait qu'elle ne ressent pas particulièrement de sexismes au sein du parti. Pour Enora, l'UDB Jeunes est avant tout un tremplin, « une façon de découvrir l'engagement politique partisan dans lequel il n'y a pas beaucoup de jugement, et où en fait chacun peut exprimer ses opinions ». Elle confirme que l'UDB Jeunes est un peu plus « radicale » que l'UDB

classique, et qu'elle peut parfois servir d'aiguillon vis-à-vis des membres plus âgés. Elle pense que l'image très masculine et plutôt âgée des militants UDB peut être un repoussoir pour certaines personnes, en particulier des jeunes femmes, qui pourraient avoir du mal à s'identifier et à avoir envie de militer.

Concernant la parité, Enora pense que des politiques volontaristes sont indispensables pour accélérer le processus. Elle est également favorable à d'autres dispositifs, comme les tours de parole, ou la mise en place d'une cellule de veille, même si elle n'en voit pas forcément la nécessité au sein de l'UDB.

Paul
« Je suis un transfuge de classe »

Psychologue de formation, Paul a exercé pendant une vingtaine d'années en milieu hospitalier auprès de personnes suicidaires. Confronté à des difficultés familiales et en proie à une certaine usure vis-à-vis d'un métier « pas très gai », il a démissionné pour devenir accompagnant scolaire d'élèves en situation de handicap. C'est dans cet emploi qu'il a terminé sa carrière professionnelle, avant de prendre sa retraite. Il a également été correspondant local pour Ouest France, activité qui lui plaisait beaucoup. Il se serait volontiers tourné vers le journalisme. Paul s'occupe d'ailleurs de la page « Livres » du Peuple Breton et écrit de nombreuses recensions d'ouvrages. Sa vraie passion, dit-il, c'est la littérature. Il est membre d'une association locale qui a publié quelques ouvrages.

Né en Centre-Bretagne il y a 70 ans, Paul est issu d'une famille de Résistant.es, militant socialiste pour son père, et communiste pour sa mère. Il a lui-même commencé à militer dès ses études, dans des comités de soutien aux prisonniers bretons ayant appartenu au Front de Libération de la Bretagne (FLB), et dans divers partis. Il a adhéré à l'UDB il y a une douzaine d'années, et il est désormais le second responsable de la fédération du Trégor-Goëlo, la plus importante numériquement de l'UDB. Il siège donc au bureau politique en sa qualité de responsable fédéral.

Paul a bien conscience de la sous-représentation des femmes au sein de l'UDB, et de l'enjeu que cela représente pour son parti, mais de son propre aveu, il ne comprend pas bien les raisons de ce moindre investissement féminin. S'il semble se questionner à ce sujet, de tou.tes les enquêté.es, c'est sans doute celui qui en maîtrise le moins bien les termes, que ce soit au niveau du lexique ou des concepts. Pourtant « en tant que psychologue, je devrais avoir réfléchi à la question. » Il se montre cependant intéressé et souhaite d'ailleurs que le Peuple Breton fasse un retour sur le travail d'enquête.

Paul fait partie d'un groupe de travail sur le renouvellement de l'UDB, dont l'objectif est de favoriser l'adhésion de nouvelles personnes, et, en creux, de changer l'image d'un parti dont il dit lui-même que son fonctionnement est « rigide et vieillot ». Il est cependant un peu confus en ce qui concerne le nom et les fonctions de ses camarades de l'UDB, ce qui surprend un peu de la part d'un responsable de fédération.

Paul a tendance à essentialiser les femmes, dont il pense qu'elles sont plus sensibles à l'écologie « parce qu'elles portent les enfants ». Il n'est que très moyennement favorable à l'instauration de règles

coercitives pour favoriser l'accès des femmes aux responsabilités politiques, car « on ne va quand même pas les forcer ». Il n'est pas non plus très favorable aux réunions en non-mixité, s'inquiète d'un immixtion trop importante dans la vie privée des personnes et dénonce « le syndrome Sandrine Rousseau ».

Concernant la création d'une cellule de veille contre les violences sexistes et sexuelles, il n'y est pas opposé mais pense « qu'on ne trouvera rien », et n'en voit pas vraiment l'utilité. Il pense que les femmes du parti n'ont pas de difficultés apparentes à prendre la parole en public, et qu'elles n'hésiteraient pas à remettre en place quiconque s'autoriserait des plaisanteries ou des propos sexistes.